



ADOLESCENT GIRLS AND
YOUNG WOMEN'S TRANSITIONS
AND TRAJECTORIES TO
ECONOMIC
EMPOWERMENT

RAPPORT D'ENQUÊTE
LES TRANSITIONS ET
LES TRAJECTOIRES
DES ADOLESCENTES
ET DES JEUNES FEMMES
À L'« ECONOMIC
EMPOWERMENT »



Rapport d'enquête

Les transitions et les trajectoires des adolescentes et des jeunes femmes à l'« economic empowerment »

Adolescent girls and young women's transitions and trajectories to economic empowerment

La Pépinière est un programme de DFID pour les adolescentes et les jeunes femmes de 12 à 24 ans en République Démocratique du Congo (RDC). La vision long terme de La Pépinière est d'améliorer la situation des femmes et des filles en RDC en appuyant DFID, ses partenaires, d'autres bailleurs de fonds et acteurs dans le développement de programmes et politiques qui donnent de meilleurs résultats pour les femmes et les filles.

Mise en oeuvre par



Financé par

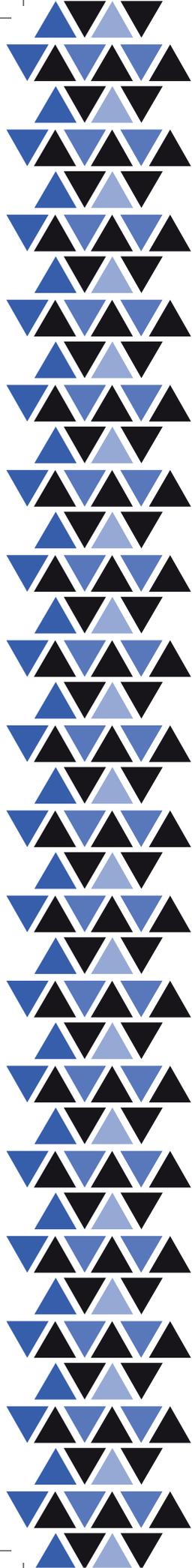


En partenariat avec



Pour obtenir la version numérique de ce rapport, rendez-vous sur :
<http://lapep.org>

Auteurs	Judith Hermann Gaelle Fonteyne Régine Nambuwa
Avec les contributions de	Niclette Kaya Mudiayi Naomi Tshyamba
Et la participation de	Merveille Tawab Melissa-Suzanne Sumahili
Sous la direction de	Dr. Lyndsay MacLean
Graphisme et mise en page	Tuluka & Kiazayadioko



Sommaire

1. Résumé	9
2. La commande	11
3. La méthodologie d'enquête	12
3.1. Profil des participants de recherche	
3.1.1. Les jeunes femmes	
3.1.2. Les autres catégories	
3.2. Limites de l'étude	
3.2.1. Les employeurs des institutions de droit privé et public	
3.2.2. Les hommes - Le genre en termes de relation	
4. Le contexte de l'étude	16
4.1. Le contexte économique à Kinshasa	
4.2. L'urbanisation de Kinshasa	
4.3. L'égalité entre les hommes et les femmes en RDC	
4.4. Le travail des femmes en RDC	
4.4.1. Mise en contexte historique	
4.4.2. Les femmes et l'emploi formel aujourd'hui	
4.4.3. Les revenus et leur utilisation	
5. Les jeunes femmes et l'« Empowerment » économique	20
5.1. La puberté : La transition par excellence	
5.2. La puberté se résume aux règles	
5.3. Une information rare avant l'arrivée des règles	
5.4. Le contrôle des corps et de la sexualité : Passage de l'enfance à l'âge adulte	
5.5. La maturité sans transition et la rigidification des rôles hommes-femmes	
5.6. Une transition plus en douceur pour certaines	
6. La scolarité	24
6.1. La scolarité : Un souhait central	
6.2. A la recherche de la meilleure éducation possible	
6.3. Les phases de transition scolaire	
6.4. Les filles doivent participer financièrement à leur scolarité	
7. Les activités génératrices de revenu (AGR)	26
7.1. Les AGR : Un impératif économique genre	
7.2. Le choix des AGR : Observation et pragmatisme, compétence et capital	
7.3. L'acquisition des compétences : Un processus de socialisation des jeunes femmes	
7.4. Un capital pour commencer : La famille et les amis	
7.5. L'épargne pour augmenter le capital	



Résumé

Les adolescentes et les jeunes femmes (AJFs) (15 – 24 ans) représentent en moyenne 16,6% de la population congolaise. Elles connaissent beaucoup d'obstacles à l'«empowerment»: discrimination dans l'accès à l'éducation et au travail, des lois inégalitaires, et des normes sociales qui propagent un statut inférieur des femmes et des filles. Malgré ces contraintes, il existe des jeunes femmes qui ont réussi dans leur vie, qui sont devenues autonomes ou sont sur la voie de l'«empowerment» économique. Elles sont aussi considérées comme des « femmes modèles » par les autres. Comment ont-elles réussi malgré ces circonstances non favorables ?

L'objectif principal de cette étude socio-anthropologique était de déterminer les facteurs favorisant, contraignant et les risques dans les moments de transitions-clés pour le développement de l'«empowerment» (ou autonomisation) économique des AJF de 16 à 24 ans à Kinshasa en RDC. L'étude couvrait quatre sites, un dans chaque district de la ville-province de Kinshasa. Elle a été menée de juin à août 2016 par une équipe de chercheuses internationales et congolaises.

A travers des récits de vie, l'équipe a retracé les trajectoires de 23 AJF étant perçues, par leurs paires, comme étant des « femmes modèles », qui ont réussi dans une activité économique. L'étude a également mis en évidence un certain nombre de facteurs favorisant d'une part, et contraignant d'autre part, qui influencent leur devenir durant les différentes étapes de transition qu'elles traversent : la puberté, le passage de l'école primaire à l'école secondaire, l'accession à une activité professionnelle. En plus, cette étude qualitative s'est penchée sur les relations entre les AJF et des personnes qui avaient pu influencer et/ou jouer un rôle dans leur empowerment économique : fournisseurs, proches, leaders religieux, et membres de likelemba¹.

L'étude met en évidence que (comme le montraient déjà d'autres travaux menés dans le cadre du projet « La Pépinière » la majorité des AJF rencontrées exercent dans le secteur informel, des activités que l'on peut qualifier de « féminines » : couture, restauration, coiffure, etc. A l'inverse, peu d'AJF rencontrées ont occupé ou occupent un poste de salarié, notamment à cause de la discrimination dans l'accès à l'éducation et à la formation, les représentations liées au travail et au rôle des femmes, ainsi que l'autocensure des AJF.

L'étude nous apprend également que la majorité des AJF rencontrées ont débuté leurs activités économiques durant leur scolarité afin de payer leurs frais et d'assurer leurs besoins dans le cadre de leur formation, et éventuellement de soutenir leur famille. Il s'agit donc d'une nécessité, dans un contexte de paupérisation croissante et pour beaucoup, de déstructuration de la cellule familiale (décès d'un parent, divorce, etc.), associée à des compétences acquises dans le cadre d'une socialisation féminine : nombre des AJF interviewées ont appris leur métier auprès d'un membre féminin de leur famille ou de leur entourage (sœur, mère, etc.). Cela explique aussi la reproduction de la division sexuelle du travail que l'on observe. Durant les entretiens, les AJF insistaient particulièrement sur la nécessité de gagner de l'argent au regard de leur scolarité : c'est bien pour financer leurs études que la plupart d'entre elles ont débuté une activité génératrice de revenu (AGR), et non comme une activité qui se substitue à la scolarité.

Un moment clé dans le parcours des AJF interviewées est l'apparition des règles qui, bien souvent, signent la fin d'une certaine liberté. Dorénavant, les AJF sont « sous contrôle » de la famille (sortie, fréquentation, etc.). Elles portent toute la responsabilité de la reproduction mais dans le même temps, elles sont très peu informées sur la sexualité, la grossesse, ou encore les infections sexuellement transmissibles (IST). C'est ainsi que sept AJF de l'échantillon de 23

¹ Les likelemba sont une variante des tontines, soit des formes d'épargne de type communautaire présente dans de nombreux pays d'Afrique francophone

avaient déjà au moins un enfant (inattendu) au moment de l'étude, et dans trois cas seulement, le conjoint/le père participait à leur prise en charge.

Mais la grossesse précoce n'est pas forcément considérée comme un obstacle par ces filles-mères : elles ressentaient au contraire une plus grande responsabilité qui les poussait à s'investir dans leurs activités pour parvenir à assurer le bien-être de leur enfant. On voit ici très bien que le lien entre autonomisation et dépendance reste ambigu : d'une part, c'est d'abord la dépendance aux hommes (père, conjoint) qui est en jeu pour les jeunes femmes et non l'autonomie au sens large, et d'autre part, l'autonomisation économique des femmes leur permet de prendre en charge des dépendants (enfants, aînés), tâche assignée aux femmes selon les normes sociales en vigueur dans la société congolaise.

Dans toutes les situations rencontrées pendant l'étude, les AJF interviewées disposaient d'un minimum de soutien et développaient des réseaux afin de soutenir leur autonomisation économique. Le premier soutien est souvent un membre de famille qui – à travers l'appui à l'AJF – entend contribuer à l'amélioration des conditions de la famille et pas seulement de l'AJF ; ce membre de famille peut aussi être un conjoint/petit ami qui supporte financièrement certains frais (scolarité, capital de départ, etc.). Viennent ensuite les leaders et les groupes religieux – pour les plus progressistes d'entre eux – qui conseillent et orientent les AJF mais leur apportent rarement un appui financier direct. Enfin, la majorité des AJF interviewées sont membres de réseaux d'épargne, individuel (système de carte) ou collectif (likelemba), qui dans certains cas fournissent également soutien et appui aux AJF.

Suite à ces observations et analyses, il a été possible de dégager un gradient d'autonomie économique comportant 4 étapes cumulatives :

- 1^e étape, trouver de « l'argent de poche » pour assumer ses besoins hygiéniques et de beauté, le transport et les sorties ;
- 2^e étape, de l'argent pour la scolarité et pour payer toute ou une partie de ses besoins alimentaires ;
- 3^e étape, de l'argent pour vivre et « être responsable » afin de prendre en charge son enfant et/ou un membre de la famille, et participer aux frais de logement ;
- 4^e étape, la cheffe de famille qui assume la totalité de ses besoins et des personnes à charge (enfant, parent, frère/sœur, etc.).

Quant aux freins structurels qui influencent les adolescentes et les jeunes femmes (AJF), l'enquête en relève trois principaux : (i) la discrimination dans l'accès à l'éducation et à la formation, (ii) le manque de capital financier mais également social et culturel, et enfin (iii) l'injonction à assumer leur rôle reproductif.

Les facilitateurs quant à eux sont : (i) le capital financier, social et culturel qui permet à l'AJF de développer son « empowerment », (ii) des modèles, le plus souvent familiaux, qui ouvrent les possibilités pour les AJF de se projeter dans des rôles différents et les soutiennent dans leur ambition.

Enfin, l'analyse de l'enquête révèle plusieurs questions restées en suspens comme par exemple : Comment parvenir à une définition unique de l'« empowerment » économique des AJF sachant que cela dépend de leurs conditions de vie (voire de survie) ? Ou encore, que faire de l'injonction à l'empowerment économique des AJF quand un certain nombre d'entre elles souhaite se marier et occuper les rôles, plus socialement classiques, d'épouse et de mère ?

2a commande

Cette étude fait partie d'une série d'études sur la situation des adolescentes et des jeunes femmes en RDC, menées par le programme La Pépinière financé par le Department for International Development (DFID) du Royaume Uni. Son objectif principal est de déterminer les facteurs favorisant, contraignant et les risques dans les moments de transitions clés pour le développement de l'autonomisation économique (economic empowerment) des adolescentes et les jeunes femmes (AJF) de 16 à 24 ans à Kinshasa (RDC).

En particulier, on s'intéressera aux trajectoires des AJF qui ont réussi la transition vers un "bon travail" ou des activités économiques/des business soutenables. On se penchera plus spécifiquement sur les facteurs et les types/formes de soutiens qui ont favorisé leur succès.

Les enquêtes précédentes² menées par La Pépinière ont révélé que les phases de transitions (puberté; passage école-travail; passage école élémentaire-secondaire; école-formation professionnelle ou université ou autre éducation) constituaient des moments clés dans l'autonomisation des AJF. Ces phases de transition ont été envisagées dans un premier temps comme des découpages « artificiels » qui permettaient surtout de mettre en lumière les changements de rôle, de responsabilités attendus et/ou souhaités par l'AJF, leur famille, la communauté. On s'est attaché à articuler la recherche autour des interrogations suivantes :

- Quels types de support économique et social, et émanant de qui (personnes, organisation, réseaux) facilitent l'accès des AJF aux opportunités économiques ?
- Pour quelles raisons les AJF accèdent si peu souvent à des emplois formels (en comparaison des AJH) et quels éléments ont permis à certaines AJF d'être employées dans le secteur formel ?
- Quels facteurs, institutions (formels ou informels) permettent ou contraignent les opportunités et l'« empowerment » des AJF durant les phases de transitions ?
 - Quels facteurs favorisent l'« empowerment » des AJF lors de la puberté ?
 - Comment et en quoi les pressions et les attentes quant aux rôles économiques des AJF évoluent au moment de la puberté ? Comment les AJF répondent et gèrent ces évolutions ?
 - Quels facteurs, institutions, personnes favorisent ou au contraire empêchent les AJF de poursuivre leurs études (école secondaire ou études supérieures) ?

3 La méthodologie d'enquête

La méthodologie de collecte des données employée dans cette étude est celle des sciences sociales et plus précisément de l'anthropologie. A ce titre, la représentativité de l'échantillon n'est pas l'objectif visé. Le grand apport de l'anthropologie (et de la sociologie) est de donner à voir la réalité dans ses dimensions complexes, transversales et fines à partir du terrain et des acteurs qui la compose. Il s'agit donc de rendre intelligible le « réel de référence » (Olivier de Sardan, 2008) ou la réalité. Ce réel de référence est celui vécu, fabriqué, décrit par les acteurs, c'est donc le monde dans lequel nous vivons. La spécificité de l'anthropologie et de la sociologie est d'être empirique et/ou qualitative (données sont issues du terrain – rigueur empirique), de chercher la cohérence et la logique de l'ensemble (rigueur théorique). A ce titre, elles se distinguent des sciences dites dures soit expérimentales et visant à être falsifiables.

Afin de limiter les biais de non représentativité de l'enquête de terrain anthropologique, les données et les analyses produites par l'anthropologie sont croisées avec les résultats d'enquêtes dites représentatives (questionnaires à grandes échelles, santé publique, EDS, littérature, etc.). Dans cette étude, cette opération a été menée par deux fois. D'abord en amont durant la phase de production des questions de recherche. Puis en aval durant la phase d'analyse et d'écriture du présent rapport.

De manière concrète, et pour répondre aux questions de recherches présentées ci-dessus, l'équipe de recherche s'est intéressée à 4 catégories d'actrices et d'acteurs :

1. Des jeunes femmes désignées comme ayant des trajectoires « réussies » en termes d'« empowerment » économique ou « femme modèle » ;
2. Des réseaux informels qui contribuent à l'« empowerment » économique des AJF ;
3. Des membres clefs de la communauté (professeurs, leaders religieux, leaders communautaires, etc.) qui ont une influence positive sur l'« empowerment » économique des AJF
4. Des employeurs du secteur formel

L'angle principal d'investigation et d'analyse choisi est les parcours de jeunes femmes considérées par les jeunes filles chercheuses comme ayant « réussi » ou « étant autonome ». C'est à dire qu'elles sont perçues comme des jeunes « femmes modèles », tant par les filles chercheuses que par l'entourage. L'objectif était double. Premièrement il s'agissait de dégager les éléments structurels, familiaux et personnels facilitant et/ou freinant leur « empowerment » économique. Le deuxième objectif était de déterminer comment, au niveau individuel, ces AJF avaient pu acquérir cette autonomie économique ; de dégager les ressources, tactiques utilisées et les blocages ou freins rencontrés.

Le choix des trois autres catégories d'acteurs (réseaux informels, les membres clefs de la communauté et les chefs religieux) était fondé sur les hypothèses suivantes.

- Les réseaux informels jouent un rôle clef dans l'« empowerment » économique des AJF. La littérature sur ce thème (voir Jacobson et al, 2015) ainsi que les précédentes enquêtes de la Pépinière (McLean Hilker et al, 2016) montrent que ces réseaux leur permettent de

La méthodologie d'enquête

constituer une épargne, de mettre en place une activité génératrice de revenu et/ou de l'accroître et de recevoir des conseils/ du soutien (moral, financier).

- Les membres clefs de la communauté ont été choisis car ils constituent les gardiens ou les représentants de l'ordre moral et social. L'objectif était donc de déterminer la marge de manœuvre des AJF face aux injonctions sociales.
- Les chefs religieux sont susceptibles de jouer les deux rôles précédemment indiqués : soutien et contrôle social. Il s'agissait de vérifier cette assertion.

En termes de localisation, nous avons décidé de travailler dans les quatre districts de la ville de Kinshasa (Tshangu, Mont-Amba, Lukunga, Funa), en identifiant un site par district : (i) Kimbanseke, (ii) Kisenso, (iii) Gombe et (iv) Bandalungwa. Ces 4 sites sont les mêmes sites d'où La Pépinière a recruté les adolescentes et jeune femmes chercheuses qui composent l'unité des filles chercheuses (UFC). Ces sites ont été choisis en tenant compte du fait que les quartiers de Kinshasa sont souvent stratifiés et classifiés en 5 groupes, selon le type d'habitat, le niveau socio-économique, les infrastructures, les équipements existants et la chronologie de leur création.³ Nous avons également considéré les différentes couches sociales afin d'avoir un aperçu le plus large possible.

Dans un second temps, pour identifier des membres de ces 4 catégories, 3 techniques ont été employées.

- D'abord, nous avons conservé la même démarche que celle utilisée par les filles-chercheuses lors de la première étude de La Pépinière : les filles-chercheuses ont identifié quelques femmes-modèles, membres de la communauté, fournisseurs, etc.
- La deuxième technique utilisée est celle dite de « boule de neige ». Les jeunes femmes modèles rencontrées nous ont mis en contact avec d'autres femmes modèles, des membres des réseaux formels et informels, et membres clefs de la communauté.
- Enfin, nous avons aussi fait appel aux associations de base avec lesquelles la Pépinière collabore à travers certaines actions/ activités dans les sites sélectionnés.

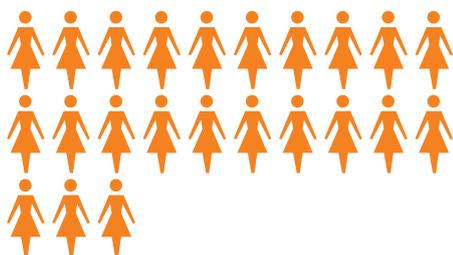
Dans un troisième temps, des guides d'entretien ont été élaborés, sur base des questions de recherche, des échanges avec les filles-chercheuses, et des éléments de la littérature, y compris les études et travaux déjà menés dans le cadre du projet. La méthode privilégiée a été l'entretien approfondi (38) sous forme de récit de vie pour les femmes-modèles, et semi-directif pour les autres catégories. Nous avons également réalisé des focus group (5) avec les membres des Likelemba et des fournisseurs.

3.1 Profil des participants de recherche

3.1.1 Les jeunes femme

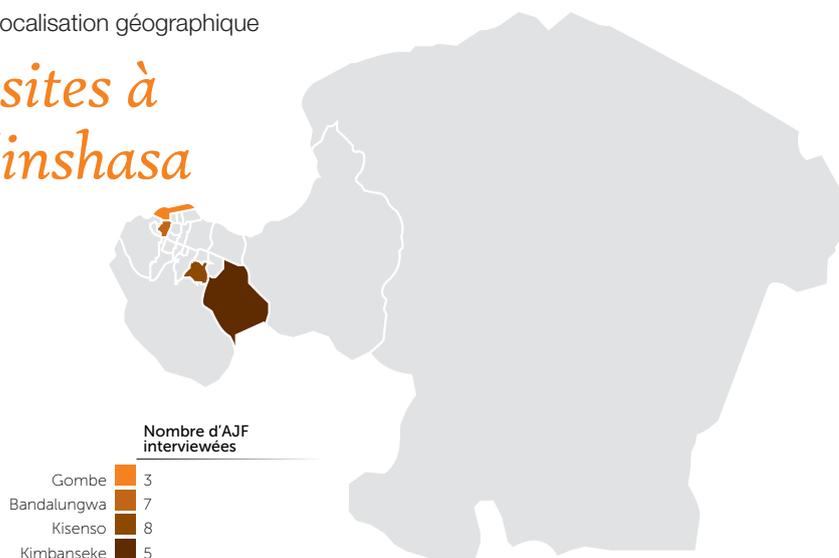
Par catégorie d'âge

23 AJF
interviewées



Par localisation géographique

4 sites à
Kinshasa



Carte de la Ville-Province de Kinshasa

3 Lelo et al. (2014), p.41.

Des données générales de l'échantillon

- La maternité : 8 AJF sur 23 ont déjà un enfant (dont 2 ont deux enfants et plus) ;
- Le niveau d'étude : Il varie entre le 2e cycle (humanités) et la licence (équivalent du master2) ;
- Le statut personnel : Aucune n'est mariée (bien qu'une soit séparée et une autre est dans une situation ambivalente⁴). 7 sur 23 AJF ont des petits amis, la majorité se déclare donc célibataire ; une jeune femme est mariée mais vivait dans sa famille au moment de l'enquête.⁵
- La résidence : Aucune jeune femme ne vit totalement seule, ni ne vit en couple ou encore ne partage une habitation avec des amies⁶ ; toutes les AJF interviewées vivent en famille ou au moins avec un ou deux enfants.
- L'activité professionnelle : 12 types d'activités/activités génératrices de revenus différentes ont été dénombrés :
 - i) études ou fin d'études,
 - ii) infirmière,
 - iii) coiffeuse-esthéticienne,
 - iv) couturière,
 - v) vendeuse,
 - vi) propriétaire de malewa⁷,
 - vii) enseignante,
 - viii) chef d'entreprise,
 - ix) architecte,
 - x) finance-gestion,
 - xi) import-export,
 - xii) bonne/aide-ménagère.

3.1.2 Les autres catégories

Outre ces AJF, 6 catégories d'acteurs et d'actrices en contact (ou contact potentiel) avec ces AJF ont été interviewés au sujet des freins ou au contraire des facilitateurs pour l'autonomisation des AJF : que pensent-ils/elles de l'« empowerment » économique des AJF ? Quelles sont les relations qu'ils et elles ont avec ces AJF ? Pourquoi les soutiennent-ils ou pas ? etc. :

Catégories	Entretien individuel	Focus groupe
Des fournisseurs (mèches et plantes, pagnes, vivres)	2	1
Des membres de likelemba (ou ristourne)		3
Des participants aux cotisations (ou épargne à la carte)		1
Des membres de famille/des proches des AJF	6	
Des leaders religieux	5	
Des employeurs du secteur formel	2	
TOTAL	15	5

⁴ Cette jeune femme est mariée mais son époux n'a pas fini de payer la dot. Le père de la jeune femme a donc décidé de reprendre sa fille. Toutefois, le mari est en train de régulariser sa situation et 2 enfants vivent avec le père, et 2 avec la mère.

⁵ Cf note précédente

⁶ Cette situation a été observée de manière informelle durant l'étude

⁷ Petit restaurant à ciel ouvert et le plus souvent « informel »

La méthodologie d'enquête

3.2 Limites de l'étude

3.2.1 Les employeurs des institutions de droit privé et public

Malgré les efforts de l'équipe, seuls 2 employeurs du secteur formel ont été rencontrés. Par ailleurs, sur les 23 jeunes femmes rencontrées, 4 jeunes femmes occupent ou ont occupé un emploi formel (3 dans le secteur public et 1 dans le secteur privé). Il s'est donc avéré difficile de trouver des jeunes femmes des catégories d'âge ciblées travaillant dans ce secteur. Le faible nombre d'interlocuteurs et interlocutrices de ce secteur est en soi, un résultat de l'enquête qui corrobore et rend compte de la difficulté d'accès à l'emploi pour les jeunes femmes. Cette difficulté est aggravée par la situation économique actuelle à Kinshasa et plus généralement en RDC (cf. section 4.1) qui rend l'existence même et le développement d'un bassin d'emploi formel plus difficile. A l'instar d'autres contextes sociaux et géographiques, la crise économique impacte plus fortement les femmes et les jeunes que les hommes.

3.2.2 Les hommes – le genre en termes de relation

Cette enquête ne ciblait pas les jeunes garçons et les hommes, bien que quelques-uns aient été interviewés dans le cadre de la présente étude : des fournisseurs, des leaders religieux et des proches des AJF principalement. Ainsi, l'absence de données, d'informations plus fines sur les comportements masculins, leurs trajectoires, leurs difficultés, etc., ne permet pas de savoir si certains comportements (relation aux garçons, rôle et la part actuelle de chaque sexe dans les revenus du ménage, les dépenses courantes et la scolarité des enfants), difficultés (puberté, les phases de transitions, les activités génératrices de revenus, etc.) sont spécifique aux jeunes femmes ou non.

Par ailleurs, le genre est également une relation, le tandem féminin-masculin, homme-femme se construit notamment en regard l'un de l'autre, ou dans la relation. Nous ne savons guère et de manière plus large comment les jeunes hommes envisagent les jeunes femmes qui veulent continuer à travailler après leur mariage. La plupart semble d'accord, mais certains jeunes hommes tiennent à la répartition traditionnelle des rôles. Cependant, La Pépinière mène une étude quantitative parallèlement à cette enquête qui devrait apporter des éléments supplémentaires puisqu'elle questionne également les adolescents et jeunes hommes ainsi que les parents/ tuteurs/tutrices.

4 Le contexte de l'étude

4.1 Le contexte économique à Kinshasa

Le contexte économique à Kinshasa se caractérise par un niveau élevé de paupérisation – le revenu moyen par jour est estimé à \$1.9 par personne⁸ - suite à la crise structurelle qu'a connu le pays à partir de la fin des années 80, et dont la population ne s'est jamais entièrement remise. A partir des années 2000, le pays connaît une relative normalisation politique, l'économie se stabilise et une certaine croissance économique est amorcée.⁹ Mais, ces résultats encourageants cachent mal les inégalités en matière de répartition des fruits de cette croissance qui ne bénéficient qu'à une minorité, et la fragilité de l'économie congolaise qui dépend du cours des matières premières, et subi à son tour les conséquences de la crise financière mondiale de 2008.

En 2016, le cours des matières premières a de nouveau chuté, entraînant une augmentation du taux de change francs congolais – dollars, et donc une augmentation du prix des biens de première nécessité et des produits alimentaires. Le système bancaire a été ébranlé par la mise sous tutelle de la BIAC, une importante banque de la place. Plusieurs centaines de milliers de congolais (400.000 épargnants selon les estimations) se sont vus privés d'une partie de leur épargne et/ou ont rencontré des difficultés pour accéder à leur salaire. Le climat des affaires, déjà peu encourageant pour les congolais et pour les investisseurs étrangers (corruption, insécurité, procédures, « tracasseries », etc.), est encore moins favorable au regard de l'évolution de la situation politique incertaine.¹⁰

4.2 L'urbanisation de Kinshasa

Kinshasa devient officiellement la capitale du pays en 1929. Elle est alors construite sur le modèle des villes coloniales, la cité indigène d'un côté et la ville planifiée coloniale de l'autre. Progressivement, en même temps que l'indépendance, la ville s'étend jusqu'à compter, à l'heure actuelle, 24 communes. Plusieurs plans d'urbanisme ont été élaborés pour structurer et organiser la ville après l'indépendance mais sans succès ; la croissance de la ville suit son propre schéma. La population augmente sans cesse et la ville s'étend de plus en plus loin, en-dehors de toute planification des services publics.¹¹ Par rapport aux sites de l'enquête (voir la méthodologie), on peut noter que :

- La commune de la Gombe, où se trouvent la majorité des ministères, des sièges de services publics et des administrations, des ambassades, etc. mais aussi des lieux de loisirs, constitue le centre d'affaires de Kinshasa où affluent chaque jour des milliers de travailleurs et d'habitants à la recherche d'une activité. C'est une commune plutôt riche, urbanisée et où vivent une partie de l'élite congolaise ;
- La commune de Bandalungwa se caractérise par un nombre important de maison à étages, assez rares à Kinshasa. Elle fait partie de la ville basse, la

8 CERED-GL (2015) p.15

9 *ibid.* p14

10 D'après le classement « Doing Business 2017 » de la Banque Mondiale, la RDC se classe 184^{ième} sur 190 pays (<http://français.doingbusiness.org/data/ExploreEconomies/congo-dem-rep>, consulté le 31/10/2016)

11 Mutombo Katalayi et al., (2014) et Kayembe Wa Kayembe et al. (2009).

Le contexte de l'étude

première partie de la ville qui a été développée par la puissance coloniale, bien qu'elle comprenne aussi des extensions construites en-dehors de toutes normes urbanistiques. On y retrouve ce qu'on pourrait qualifier de classe moyenne ou intermédiaire ;

- La commune de Kimbanseke fait partie des cités de l'extension Est, constituées dès 1960 par la vente de parcelles par les chefs coutumiers. Elle est une des communes les plus vastes et les plus peuplées de Kinshasa. La commune est assez enclavée (peu de routes asphaltées, manque d'eau et d'électricité, etc.), pauvre et insécurisée (Kuluna¹²) ;
- Enfin, la commune de Kisenso fait partie des cités populaires des collines du Sud qui ont été progressivement occupées à partir de 1970. Ces cités souffrent de graves problèmes d'érosion, d'éboulement et de glissements et n'étaient pas destinées à être loties. La commune compte plus de 500 avenues et rues sans système d'évacuation des eaux ce qui cause de nombreux problèmes urbanistiques, environnementaux et sanitaires. Kisenso est une commune péri-urbaine pauvre et fortement enclavée.

4.3 L'égalité entre les femmes et les hommes en RDC¹³

Les droits et le statut de la femme évoluent lentement depuis l'indépendance du pays. La Constitution de la RDC de 2006 mentionne spécifiquement les droits des femmes aux articles 5, 14¹⁴ et 15 (vise l'élimination des violences sexuelles). Mais le pays reste très mal noté selon le Social Institution and Gender Index (SIGI), "The DRC's overall gender discrimination score is very high, positioning it in the group of countries with the world's highest levels of discrimination in social institutions."¹⁵ Le code de la famille (1987) était particulièrement discriminatoire à l'égard des femmes. Il a été revu et voté par l'Assemblée Nationale en juillet 2016. Le nouveau code clarifie particulièrement le statut de la femme mariée et de l'enfant. Les réformes adoptées conformément également le droit congolais aux conventions internationales ratifiées.¹⁶ Une des avancées majeures réside dans la suppression de la subordination des femmes mariées à leur époux. Elles ont dorénavant le droit de poser des actes juridiques sans son autorisation. Il revoit également l'âge de mariage pour les filles, qu'il pose à 18 ans minimum, ce qui le rend conforme à d'autres textes de lois portant protection de l'enfant.

Bien qu'il y ait eu ces dernières années des avancées réelles en faveur des droits des femmes – comme la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre – l'application sur le terrain reste difficile, et les ressources (humaines, financières, logistiques) manquent encore. Les représentations inégalitaires persistent, y compris auprès des femmes elles-mêmes : trois femmes sur quatre (75 %) pensent que pour au moins une des raisons citées, il est justifié qu'un homme batte sa femme. Dans une proportion plus faible que celle observée chez les femmes (61 % contre 75 %), les hommes considèrent que, pour au moins une des cinq raisons citées¹⁷, il est justifié qu'un homme batte son épouse/partenaire.¹⁸

12 Les kulunas sont des bandes de jeunes gens qui sévissent dans les rues de Kinshasa, par territoire. Ils ont des pratiques violentes. Souvent armés de machettes, ils rackettent, volent, blessent et parfois tuent.

13 D'après le rapport commandé par l'ambassade de Suède, Profil du pays en matière d'égalité de genre 2014 de la RDC, 2014

14 L'article 14 : Les pouvoirs publics veillent à l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard de la femme et assurent la protection et la promotion de ses droits. Ils prennent, dans tous les domaines, notamment dans les domaines civil, politique, économique, social et culturel, toutes les mesures appropriées pour assurer le total épanouissement et la pleine participation de la femme au développement de la nation. Ils prennent des mesures pour lutter contre toute forme de violences faites à la femme dans la vie publique et dans la vie privée. La femme a droit à une représentation équitable au sein des institutions nationales, provinciales et locales. L'Etat garantit la mise en œuvre de la parité homme-femme dans lesdites institutions. La loi fixe les modalités d'application de ces droits.

15 Hejman (2015)

16 Pactes internationaux de 1966 relatifs aux droits de l'homme, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme ainsi que dans la Convention relative aux droits de l'enfant.

17 Raisons proposées dans l'enquête EDS 2013-2014 : Il est justifié qu'un mari batte sa femme/partenaire quand elle : (i) brûle la nourriture, (ii) argumente avec lui, (iii) sort sans le lui dire, (iv) néglige les enfants, (v) refuse d'avoir des rapports sexuels avec lui.

18 EDS 2013-2014, p. 300

4.4 Le travail des femmes en RDC

4.4.1 Mise en contexte historique

Traditionnellement, le travail des hommes et des femmes était organisé sur la base d'une division sexuelle et exclusive des tâches ; ce que la femme fait, l'homme ne le fait pas.¹⁹ Cette répartition du travail était défavorable aux femmes qui, en plus de leurs responsabilités liées à la maternité, s'occupaient de tâches à forte intensité et obtenaient peu de considération en retour. Avec la colonisation, le modèle économique change pour devenir un système d'exploitation systématique des ressources, tant naturelles qu'humaines, et le recours à l'emploi individuel salarié, principalement des hommes. Le colonisateur reproduit également son propre modèle d'organisation familiale - faire des filles et des femmes des bonnes ménagères dans leur foyer - et l'inscrit dans les textes législatifs (Ayimpam, 2014). Les inégalités entre les hommes et les femmes se renforcent, et les stéréotypes se cristallisent (« mon mari est capable » : un mari doit pouvoir prendre en charge sa famille, une femme qui travaille signifierait l'incapacité de son mari à assurer son rôle²⁰).

Avec l'indépendance, et le développement économique qui suit, la situation des femmes connaît quelques améliorations (à condition qu'il ne nuise pas à la vie de famille). Cependant, les représentations liées au statut d'épouse et de mère comme rôle principal de la femme pèsent toujours sur les attentes de la société à leur égard. Et le travail des femmes génère des craintes dans les communautés et les familles : négliger sa famille, obligation de déplacement et risque de vagabondage sexuel ou d'harcèlement. Vers la fin des années 80, une crise économique et sociale s'installe de façon structurelle. Les filles et les femmes sont les premières victimes de cette crise : la « privatisation » de l'éducation, les pertes d'emplois, etc. Ainsi, « Dans le cadre du programme d'ajustement structurel (1982-1987), imposé par les institutions financières internationales au Zaïre, le budget de l'État consacré à l'éducation a connu une chute historique, passant de 159 \$ en 1982 à 23 \$ par élève en 1987 ; (...) le nombre d'enseignants payés par l'État a diminué de manière systématique à partir de 1982, passant de 64 % (1982) à 31 % en 2006, atteignant un minimum vers 2001. C'est en effet au tournant du millénaire que le système scolaire a touché le fond : le poids du budget de l'éducation qui avait diminué de 25 % à 7 % dans les années 1980 est réduit à 2-3 % à la fin des années 1990 ; le salaire moyen descend à 12,90 \$ en 2002. Bien que l'Etat zaïrois ait finalement décidé, en 1977, de signer des conventions avec les églises pour pouvoir étendre le réseau scolaire, en plus de l'école publique, la loi qui régule ces conventions tarde à être signée (1986) et finalement, elle consacre plutôt l'initiative privée. Et en 1992, suite à une grève illimitée des enseignants non payés, la Conférence épiscopale du Zaïre et l'Association nationale des parents d'élèves (ANAPE) entérinent la prise en charge des enseignants par les parents dans le réseau catholique sous forme d'une « prime de motivation ». La formule s'installe, prolifère et s'institutionnalise dans l'ensemble des réseaux jusqu'aujourd'hui. »²¹

Les conséquences de cette crise structurelle se font encore sentir actuellement, surtout pour les femmes, qui ont moins accès à l'éducation et sont moins formées pour accéder à des emplois décents (le taux d'alphabétisation des 15-24 ans est de 91,2% chez les garçons et 73,6% chez les filles).²² « Les adolescentes/jeunes femmes sont moins nombreuses à atteindre le niveau universitaire que les adolescents/jeunes hommes. Les écarts observés à ce niveau seraient dus aux déperditions scolaires qui frapperaient plus les filles que les garçons, à cause notamment du travail domestique, des mariages et de la fécondité précoces²³ ». Les femmes se voient contraintes de recourir au secteur informel²⁴ afin de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille.

19 Muswamba, 2006 in Hejman (2015) p.15 et 16

20 Muswamba, 2006

21 Poncelet M. et al, 2010

22 L'EDS 2013-2014

23 CERED-GL (2015)

24 *Par emploi informel, on entend les emplois ou activités dans la production et la commercialisation de biens et services licites qui ne sont pas enregistrés ou protégés par l'État. Les travailleurs informels sont privés des prestations de sécurité sociale et de la protection offerte par les contrats de travail formels (OCDE, mars 2009, p.1)*

Le contexte de l'étude

4.4.2 Les femmes et l'emploi formel aujourd'hui

D'après les données de l'EDS 2013-2014, parmi les femmes de 15-49 ans en RDC, 72 % avaient travaillé²⁵ au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête (pour 81% des hommes). Les facteurs qui influencent le travail des femmes sont l'âge (le nombre de femmes qui travaillent augmente avec l'âge), l'état matrimonial (les femmes en rupture d'union sont plus nombreuses à exercer une activité) et le nombre d'enfants (un nombre élevé d'enfants incite les femmes à travailler). A Kinshasa particulièrement, les femmes travaillent principalement dans le secteur des ventes et services (73,2% – score le plus élevé – contre 41,2% des hommes), dans l'armée/autres services (11%), et comme agent de direction, cadre ou technicienne (10,3% – contre 24,1% des hommes).

Si on reprend les données en fonction de la catégorie d'âge qui concerne cette étude : 40,9% des femmes de 15 – 19 ans ont déclaré qu'elles travaillaient au moment de l'étude (pour 37,1% d'hommes), et 61,7% des femmes de 20 – 24 ans (pour 65,5% d'hommes). La quasi-totalité des adolescentes qui travaillent sont utilisées dans la vente, aussi bien chez les adolescentes de 15-19 ans que chez celles de 20-24 ans. Il s'agirait surtout du commerce ambulancier qui est effectué le long des avenues. (...). La plupart des adolescentes (69,5 %) travaillent à leur propre compte plus que les adolescents (47,4 %).²⁶ Cependant, pour les adolescentes/jeunes femmes et adolescents/jeunes hommes, la fréquentation scolaire reste leur principale occupation et raison de ne pas travailler.²⁷ Toutefois, nombre d'entre eux combinent les études avec une activité génératrice de revenus.

4.4.3 Les revenus et leur utilisation

« Pour les adolescentes et adolescents, on constate que 62 % d'adolescentes et 65 % d'adolescents travaillent seulement avec un « accord verbal » ou sans accord du tout. De tels contrats prédisposent à des emplois plutôt précaires, sans assurance pour le lendemain. »²⁸

Il n'existe pas de données statistiques sur le revenu que gagne les adolescentes à Kinshasa²⁹ – pour celles qui ont une activité professionnelle – tout au plus, des données sur leur revenu par rapport à leur conjoint : en majorité, les femmes gagnent moins que leur conjoint (67,6% pour les femmes de toutes catégories d'âge à Kinshasa), et plus encore les adolescentes (77,4% des 15 – 19 ans).³⁰ Quant à l'utilisation des revenus, plus une femme est instruite, plus elle décide seule de l'utilisation de ses revenus ou avec son conjoint : 63% des femmes à Kinshasa décident principalement de l'utilisation de leurs revenus (contre 29 % des femmes pour tout le pays) et 30,6% conjointement. Chez les adolescentes, 26,9% des 15 – 19 ans décident seules et dans 36,9% des cas, c'est le partenaire qui décide seul.³¹

25 L'EDS ne précise pas le type de travail exercé

26 CERED-GL (2015), p. 12 - 13

27 *ibid.* p.11

28 *ibid.* p. 15

29 Certains éléments sont apportés par l'enquête quantitative dont le rapport était en cours de rédaction, parallèlement à cette recherche. (Zanuso al, 2016)

30 EDS 2013 – 2014

31 EDS 2013 – 2014, p. 288

5 Les Jeunes femmes et l'« empowerment » économique

5.1 La puberté : la transition par excellence

Le rapport de La Pépinière « The realities of adolescent girls and young women in Kinshasa »³² a mis en lumière l'importance de la puberté pour les jeunes filles et la transition rapide entre l'enfance et l'âge adulte que celle-ci représente. Selon ce rapport, pour les filles, la puberté est un moment plutôt qu'un processus. Les entretiens menés pendant la présente étude auprès des jeunes filles confirment l'importance de cette phase et le changement rapide que cela implique pour elles.

Toutefois, la socialisation des jeunes femmes et l'apprentissage de leur rôle de femme commence dès l'enfance et est également un processus. En effet, les corvées ménagères, l'aide aux dépendants et aux malades, la manière de se tenir, le rapport aux hommes, les métiers qu'elles peuvent exercer ou non, sont appris tout au long de l'enfance puis de l'adolescence.

5.2 La puberté se résume aux règles

Le premier résultat de l'enquête est que pour les filles, c'est l'apparition des règles, plus encore que la puberté en général, qui constitue le moment à partir duquel elles sont considérées comme des « jeunes femmes » et changent de statut. D'enfants elles deviennent « matures », selon le terme employé par plusieurs jeunes femmes. L'apparition des premières règles marque l'entrée dans le monde de la fécondité pour une femme, ce qui implique et renvoie à leur sexualité. Or la sexualité et la fécondité sont deux dimensions de l'existence des femmes faisant l'objet d'un contrôle et d'un encadrement très strict dans la société congolaise ; il est à noter qu'il

³² McLean Hilker, Jacobson and Modi (2016)

s'agit là d'un (quasi-) universel.³³

5.3 Une information rare avant l'arrivée des règles

La plupart des jeunes filles n'ont reçu aucune information concernant leurs règles, leur signification et les changements corporels les accompagnants. Les mères, les grandes sœurs et plus généralement les familles n'avertissent pas de leur arrivée. La prise en charge ou l'enseignement commence après l'apparition des règles. L'accompagnement a lieu sur deux plans : (i) enseigner l'utilisation des « bandes hygiéniques » qui sont le plus souvent achetées en pharmacies et l'insistance sur l'hygiène, et (ii) le risque de grossesse. Peu de choses sont dites, mais l'idée est de faire peur aux jeunes filles, et une des expressions les plus fréquentes est : « si tu approches seulement des garçons tu vas tomber grosse ».

Les discours peuvent varier (par exemple « si tu touches un garçon, tu vas tomber grosse/enceinte ») mais demeurent imprécis quant aux relations sexuelles (cette explicitation entre parent et enfant est l'objet d'un fort tabou en RDC). Au mieux, il leur est explicitement demandé d'éviter les relations sexuelles avec les garçons. Ainsi, éviter et fuir les garçons est pour les jeunes femmes la seule tactique envisageable : ce que plusieurs d'entre elles font ou prétendent faire. Dans quelques cas, la mère ou un autre membre de la famille est plus explicite :



Enquêteur : *Tu savais que ça pourra arriver un jour dans ta vie ?*

JF : *Oui, maman m'a parlé de ça qu'en grandissant y aura un jour que tu verras tes règles et je demandais « c'était quoi le règle » Elle m'a dit que tu verras le sang c'est-à-dire qu'à cet âge-là si tu as une relation avec un homme tu tomberas enceinte*

Jeune femme, 23 ans, Bandal



Enquêteur : *Après les règles, qu'est-ce qu'il y a changé dans ta façon de vivre à la maison ?*

JF : *À la maison ?*

Enquêteur : *Est-ce qu'on te surveillait ?*

JF : *Oui ; on a commencé à me surveiller et à me contrôler*

Enquêteur : *Comment ?*

JF : *On me disait de faire très attention aux garçons, si je ne veux pas ramasser une grossesse non désirée. J'ai commencé maintenant à fuir les garçons. Quand un garçon m'appelle, je courrais vite jusqu'à la maison*

Enquêteur : *Est-ce que ces garçons ne pensaient pas que tu es devenue folle ?*

JF : *C'était quand un garçon m'appelle que je courrais pour me cacher à la maison. Parce qu'on me disait, comme tu as vu tes règles, si seulement tu oses sortir avec un garçon, tu vas tomber grosse.*

Jeune Femme, Kimbanseke, 24 ans

5.4 Le contrôle des corps et de la sexualité : passage de l'enfance à l'âge adulte

Comme en de nombreux autres contextes, le corps des filles et des jeunes femmes est l'objet d'un contrôle social très important en RDC. Des exigences et des codes quant à la forme du corps, le type d'habillement, les manières de se tenir ou d'occuper l'espace public sont expressément formulées, par les hommes notamment. Dès l'arrivée des règles, les parents - et surtout les mères / tutrices - surveillent plus étroitement les jeunes filles, leurs règles, leur sortie, leur fréquentation. Tout se passe comme si, la survenue des règles propulsait les jeunes filles dans un univers qui d'un coup est plein de danger : la grossesse, les garçons, le VIH, le viol, les infections sexuellement transmises (IST). Le risque de viol est pourtant présent avant, de même que le VIH ou les IST. Ainsi, une des manières de limiter et de contrôler la sexualité des jeunes filles est de les effrayer avec les conséquences des relations sexuelles.

Ces injonctions participent et renforcent les représentations du corps des femmes comme devant faire l'objet d'un contrôle accru car convoité par les hommes symbolisant presque le danger. Ce contrôle est toutefois ambivalent puisque la seule tactique dont les jeunes filles disposent pour se protéger est de fuir, d'éviter. L'appropriation de leur corps par elles-mêmes est dès lors limitée. Ce point sera développé dans la section 9.1.

5.5 La maturité sans transition et la rigidification des rôles hommes-femmes

Les entretiens avec les 23 jeunes femmes montrent qu'après leurs règles, la majorité d'entre elles a changé leur rapport au corps (elles sont plus propres), à l'espace public (elles évitent de se promener sans but), aux garçons (elles s'en tiennent éloignées) et ont endossé leur rôle de femme presque d'un coup. Elles deviennent « matures », arrêtent de jouer, prennent des responsabilités, assument leurs propres besoins grâce à des activités génératrices de revenus. Ce faisant, elles tentent de correspondre et d'assumer le rôle social de jeune femme congolaise. De manière assez classique, dans la construction sociale du sexe, les rôles hommes-femmes sont dès lors très marqués et complémentaires.

Les hommes (jeunes ou non) doivent prouver et construire leur virilité ; celle-ci doit être attestée pour soi-même et pour l'entourage (contrôle social). La virilité est adossée le plus souvent au modèle guerrier, si bien qu'ils considèrent les femmes et plus encore les jeunes femmes comme des proies, un gibier qu'il s'agit d'acquérir, de conquérir. Plus la jeune femme résiste et plus la quête prend de la valeur.

Les jeunes femmes sont socialement construites, assignées à être passives, ou à résister de leur mieux aux hommes. L'honneur pour la famille et pour elle-même réside dans sa capacité à résister aux hommes et à leurs « propositions » et « assauts ». Dans ce cadre, la passivité, l'ignorance quant à la sexualité, la beauté et le charme sont les attributs féminins. Une sexualité propre, le désir et la connaissance de leur corps leur sont déniés. Cette construction des jeunes femmes – ainsi que le fait qu'elles reçoivent peu d'informations sur leur sexualité - nous aide à comprendre comment les grossesses inattendues arrivent (section 9).

5.6 Une transition plus en douceur pour certaines

Pour trois jeunes filles dont l'encadrement parental était plus solide et plus stable (jeunes femmes issues de famille aisée ou ayant un capital social et culturel important), la transition s'est faite plus en douceur et a été plus longue. L'arrivée des règles n'a pas foncièrement changé leur place dans la famille et n'a pas impliqué une plus grande prise de responsabilités. Les jeunes filles ont été accompagnées, conseillées. La puberté, les transformations du corps, des envies, l'apparition des premières règles ont été préparées, discutées avec un membre de la famille ou des ouvrages, de la documentation a été mise à la disposition de la jeune fille. Pour autant, les cadres, les normes sociales n'ont pas manqué d'être posés, rappelés (« ne tombe pas enceinte avant de te marier, n'ait pas de relations sexuelles avant le mariage, c'est un péché »). Toutefois, ces jeunes filles sont amenées à faire leurs propres choix et le contrôle est moins important que pour les autres jeunes femmes.



E : Justement quand tu dis qu'à 13-14 ans tu es devenue adolescente, comment ça s'est passé cette phase-là, les règles, voir son corps de femme apparaître, comment est-ce que ça s'est passé ?

JF : Ça s'est très bien passé parce que j'ai des parents libéraux, ils ne sont pas trop coincés. Moi, c'est mon

Les Jeunes femmes et l' «empowerment» économique

père qui m'achetait des livres sur la femme et le développement du corps. Ça me faisait un peu bizarre et moi je disais « papa où est-ce que tu es allé chercher tout ça ? » Mais ma mère me parlait déjà de ça, elle me disait quand tu as froid, il faut mettre quelque chose de chaud. Et dans les livres que mon père m'apportait, c'était de petites histoires des jeunes filles qui découvrent leur corps et leur sexualité. Il m'achetait tout plein de livres, des romans, des histoires d'amour et des trucs comme ça et je pense que ça m'a aidé parce que j'avais des parents qui me parlaient de ces choses. Ici dans la culture africaine, les parents ne font pas ça, c'est un sujet tabou et j'étais fascinée par mes parents et j'allais dire ça à mes copines « voilà mon père m'a acheté ça » ... et mes copines me répondaient « chez nous on ne parle pas de ça, moi j'ai appris ça chez quelqu'un d'autre ».

Jeune Femme, Gombe, 23 ans

6 La scolarité

La scolarité représente (avec les règles et les AGR) un des aspects centraux de la vie des jeunes femmes, qu'elles l'aient achevée ou qu'elles l'aient interrompue.

6.1 La scolarité : un souhait central

La grande majorité des jeunes filles (22/23) étaient motivées par les études et avaient très envie d'aller le plus loin possible et/ou d'avoir une formation complète (esthétique, coupe-couture, etc.). Elles espéraient obtenir un diplôme, des compétences (savoir écrire, lire, en lingala et en français, savoir compter), pour trouver un emploi, ou au moins pour leur propre vie. Toutefois, pour des raisons qui seront explicitées dans la section « freins », toutes n'ont pas pu poursuivre, la majorité a dû interrompre ou abandonner la scolarité.

Plusieurs jeunes femmes étaient et sont encore prêtes à s'imposer des sacrifices importants pour avoir accès à une éducation de qualité, ou au moins pour acquérir un minimum de compétences et de connaissances. A titre d'exemple, une jeune femme désirait tellement étudier qu'elle a enduré, de 6 à 10 ans, des souffrances et un quasi-esclavage dans sa famille pour que ses frais scolaires soient pris en charge par un membre de sa famille. Elle a ensuite consenti à des relations sexuelles pour satisfaire son petit ami qui payait ses études.

Celles qui n'ont pu poursuivre le regrettent beaucoup. Elles auraient aimé apprendre à lire et à écrire en français, obtenir un diplôme, trouver un travail.

Ce qui me faisait mal, c'est le fait de voir les amis avec lesquels nous étions à l'école, brandir dans la joie leurs diplômes et nous rien. Mais malgré cela, je remercie le bon Dieu de m'avoir soutenue, non pas pour aller loin dans les études, mais à apprendre un métier qui me rend aussi utile dans la société. Les études jusqu'en 4ème année primaire ou la formation en coupe et couture, bien que j'ai des difficultés à lire et écrire en français, mais je suis capable de lire et écrire correctement en lingala. N'être pas capable de lire et écrire en français me fait très mal. Ce qui me manque dans ma formation, c'est de savoir parler, lire et écrire correctement en français.

Jeune Femme, Kisenso, 22 ans

Toutefois, celles qui ont pu suivre une formation (coupe-couture, esthétique) se disent tout de même satisfaites d'avoir pu y accéder. Plusieurs jeunes filles ont assumé ou payé tout ou partie de leur frais de scolarité ou leur formation.

6.2 A La recherche de la meilleure éducation possible

Les AJF qui ont vu leur scolarité prise en charge ont cherché à intégrer des écoles les plus solides et donnant la meilleure éducation possible.

La scolarité



E : *Toi, tu as préféré un cadre plus solide ?*

JF : *Oui (...)*

E : *Donc, ce qui t'a plu, c'est le fait d'être modeste quand on vient à l'école. Alors la qualité de la formation ?*

JF : *La qualité de la formation aussi était bien. On était bien éduquée, à telle enseigne qu'on ne pouvait s'absenter de l'école*

E : *Que signifie éduquer bien ?*

JF : *Eduquer bien, c'est comme par exemple certains élèves qui ne respectent pas des professeurs. Mais nous là-bas, dès notre arrivée, on nous a remis les règlements de l'école et instruit d'abandonner notre mauvais comportement afin de se conformer à la mentalité de l'école.*

Jeune Femme, Kimbanseke, 26 ans

Plus généralement, plusieurs jeunes filles ont cherché un cadre, des personnes qui pourraient leur donner une éducation, un environnement rassurant et relativement paisible pour leur permettre de grandir.

6.3 Les phases de transition scolaire

Les phases de transitions d'un niveau scolaire à l'autre ont constitué pour seulement 3 jeunes filles un problème qui a été résolu grâce à l'aide de la famille (soutien dans les devoirs et le travail scolaire) et parce qu'elles se sont fait des amis. Dans tous les autres cas, le principal problème a eu trait au non-paiement des frais scolaires ou à leur irrégularité.

6.4 Les filles doivent participer financièrement à leur scolarité

Enfin, les études établies par La Pépinière – entre autres - montrent que les garçons, adolescents et jeunes hommes ont encore plus accès à l'éducation que les filles, quoique la situation soit en voie d'amélioration.³⁴ La présente enquête va dans le même sens et une jeune femme pointe l'amélioration de la situation mais également la nécessité pour les jeunes filles d'assumer une partie de leur scolarité par elles-mêmes.

Si c'est pour les études, jadis on encourageait la scolarité des garçons, mais de nos jours ce n'est plus le cas. Si elle sent que les parents éprouvent des difficultés dans sa scolarité, elle doit créer une activité génératrice de revenus pour soutenir ses études et compenser les limites des parents.

Jeune Femme, Kimbanseke, 26 ans



7 Les activités génératrices de revenu (AGR)

Le dénominateur commun de ces jeunes filles interviewées est qu'elles assument tout ou partie de leurs besoins et de leur existence. Elles ont été choisies pour cette raison et sont à ce titre, des jeunes femmes « autonomes » ou relativement « autonomes ». Ainsi, 22 des 23 jeunes femmes interviewées ont eu des activités génératrices de revenus (AGR) durant leur scolarité (primaire, secondaire ou universitaire) ou à la place des études.

Une jeune femme a exercé un emploi salarié, deux jeunes femmes ont eu des AGR ne couvrant qu'une petite partie de leurs besoins. Une seule jeune femme, la plus dotée en termes de capital social, culturel et économique³⁵, n'a eu aucune activité génératrice de revenus durant ses études. Elle a par contre épargné sur l'argent de sa bourse d'études.³⁶

La mise en place des AGR a eu lieu pour quelques jeunes femmes à un âge précoce (12 ans ou un peu plus tard, vers 15 ans) ; cette situation est liée à l'abandon parental (cf. section freins). Toutes les jeunes femmes rencontrées sont très fières de leur activité, d'avoir développé leur talent, d'être responsable et « utile » à la société. Ce constat est également confirmé dans le précédent rapport de La Pépinière sur la situation des AJFs.³⁷

Les jeunes femmes mettent en place des AGR quand deux impératifs sont conjugués : la nécessité (parfois l'envie) d'obtenir des revenus ou de l'argent par soi-même et l'acquisition ou l'existence de compétences. Un dernier élément lié aux deux autres entre souvent en ligne de compte : le pragmatisme. Les jeunes femmes cherchent à gagner de l'argent et à faire du profit, à ce titre, certaines font preuve de capacité d'observation et d'un pragmatisme certain.

³⁵ Une définition précise de cette notion de capital social, culturel et économique est développée dans la section 12.1.1. En effet, un « individu ne possède pas et n'hérite pas seulement d'un capital matériel, mais aussi d'autres éléments tout aussi importants dont il peut tirer des avantages matériels ou symboliques. »

En bref, P. Bourdieu considère que le capital social est l'ensemble des relations personnelles qu'un individu peut mobiliser dans son intérêt, le capital culturel est l'ensemble de ses ressources culturelles (diplôme, le savoir, la culture, appelé également les compétences, les savoirs faire et savoirs-être – ou capital humain). Ces deux types de capitaux se distinguent du capital économique qui sont son patrimoine et ses revenus. Ces trois formes de capital appartenant à un humain sont pour partie héritées, pour partie constituées par l'individu et il cherche à les transmettre à ses enfants. <http://ses.webclass.fr/notion/capital-economique-social-culturel>

³⁶ Cette jeune fille ayant effectué la quasi-totalité de son parcours scolaire dans des écoles anglaises ou américaines, elle a pu obtenir une bourse d'étude pour étudier aux Etats-Unis. C'est donc sur cette bourse qu'elle a réussi à épargner, épargne qu'elle a ensuite utilisé (complété par un soutien financier familial) pour créer sa société à Kinshasa.

³⁷ McLean and Modi (2016)

Les activités génératrices de revenu (AGR)

7.1 Les AGR : un impératif économique genré

Le premier critère est la nécessité de gagner de l'argent ou plus rarement l'envie. En effet, la plupart des jeunes femmes ont dû faire face à une perte de revenus, à une augmentation de frais (scolarité plus chère), ou encore sont en situation de déscolarisation (le plus souvent dû à un manque de ressources des parents /tuteurs – cf. section freins). Ce critère s'inscrit dans le contexte économique de la RDC et des femmes dans la société congolaise. En effet, la chute des revenus de l'emploi salarié, le développement du secteur informel et les difficultés liées à la scolarisation constituent le socle sur lequel se développent les AGR des femmes et des hommes.

Les AGR deviennent la principale source de revenus quand le père a perdu son emploi ou que ses revenus liés à son emploi ont chuté, ou encore quand le père décède ou tombe malade (accident) (cf. section freins). Ainsi, les entretiens menés avec les jeunes femmes témoignent de la répartition sexuée du travail et de l'obtention des revenus suivante :

- Les hommes (père de famille – donc de la génération des 40-50 ans) occupent ou ont occupés des emplois salariés et ont les plus gros revenus ;
- Les femmes (mère de famille) ont des AGR ou sont au mieux enseignantes ou employées du secteur privé (ONG ou journalistes) et apportent des revenus d'appoint.

Ainsi, une jeune femme devenue coiffeuse, alors qu'elle avait commencé un cursus de pédagogie explique :

Quand j'étudiais, [je suis] arrivée aux humanités, je ne pouvais plus étudier. J'avais arrêté parce que papa était mort, il n'y avait personne d'autre pour me prendre en charge, je me suis dit si je reste seulement comme ça je serai inutile, c'est mieux que je fasse un métier qui fera en sorte que je sois utile à la société, c'est alors que j'étais allée m'inscrire à un centre [de formation pour apprendre la coiffure]

Jeune femme, 23 ans, Kimbanseke

7.2 Le choix des AGR : observation et pragmatisme, compétence et capital

Le deuxième critère est la compétence acquise le plus souvent jeune ou celle transmise par un membre de la famille de sexe féminin. Cette compétence apparaît être le fruit d'un processus de socialisation spécifiquement féminin. Dans le cas d'une compétence transmise, celle-ci l'est le plus souvent par la mère (ou tutrice), parfois une sœur (le plus souvent aînée), ou un autre membre féminin de la famille. Dans quelques cas, la jeune femme a acquis cette compétence par elle-même et l'a ensuite développée par une forme d'apprentissage plus ou moins formel (coiffure, danse, coupe et couture).

Cette compétence rencontre également un certain pragmatisme. En effet, ayant pour objectif de gagner de l'argent, les jeunes femmes cherchent une activité rémunératrice. Une jeune femme rapporte la manière dont elle a mis en place son restaurant « malewa » :

Je vendais d'abord des gâteaux à la maison, je me suis rendu compte que je ne gagnais presque rien, c'est alors que j'ai eu l'idée de changer d'activité. Pour commencer, j'ai épargné mon argent à la carte puis j'ai retiré mon argent et j'ai partagé l'idée avec ma tante qui m'a encouragé et m'a ajouté quelque chose. C'est avec cet argent que j'ai payé le loyer et j'ai payé la marchandise pour commencer mon petit commerce. Je n'ai pas été formée pour ça, je prépare comme je le fais à la maison. C'est moi-même qui ai choisi ce commerce. Dans ce quartier il y a beaucoup de garages pour moto, en plus, les jeunes aiment manger et moi j'ai saisi cette opportunité pour vendre et ma tante m'a aussi encouragé. (Jeune Femme, Kisenso, 19 ans).

Les propos de cette jeune femme révèlent d'un parcours assez classique. Une autre jeune femme explique :

J'ai voulu apprendre la coupe et couture parce que j'ai regardé autour de moi et me suis rendue compte que j'ai des frères et sœurs qui auront aussi besoin de mon aide, alors je ne pouvais pas continuer à rester bras croisés. Je me suis dit qu'il faut que j'apprenne un métier qui me permettra d'avoir les moyens pour les assister en cas de besoin. L'atelier où j'ai appris la coupe et couture était

implanté ici à Kisenso. Je n'étais pas la seule apprenante, nous étions nombreuses. Dans cet atelier, il n'y avait que des filles.

Jeune femme, Bandal, 23 ans

7.3 L'acquisition des compétences : un processus de socialisation des jeunes femmes

Les AGR mises en place par les jeunes femmes de l'échantillon sont liées à des compétences traditionnellement considérées comme « féminines » : soins, services, restauration, etc. En effet, les études sur le genre et plus précisément celles sur le travail et/ou le « care », ont montré que la préparation des repas, la prise en charge des malades, l'élevage³⁸ et l'éducation des enfants, l'aide aux dépendants et d'autres activités considérées comme « spécifiquement » féminines ou « naturalisées»³⁹ comme étant du domaine des femmes sont des processus de socialisation et issus d'un apprentissage au « métier de femme »⁴⁰.

Ainsi, les observations menées sur les marchés et dans la ville ainsi que la bibliographie consultée⁴¹ conduisent à poser que les hommes sont, la plupart du temps, sous-représentés voire absents dans les activités mise en place par les jeunes femmes de l'échantillon (sauf la danse et la vente de petits produits – cigarettes, mouchoirs – et la vente d'omelettes). Les AGR mise en place par les jeunes femmes de l'échantillon sont :

- Malewa
- Vente de nourriture ambulante ou fixe (chikangue, pains, poissons, boudins, eau, mouchoirs, cigarettes)
- Coiffure et esthétique
- Coupe et couture
- Vente d'épices
- Vente de produits cosmétiques et pour les cheveux (plus rare)
- Prestation de danses

La coiffure-esthétique : 5 sur les 23 jeunes femmes rencontrées sont coiffeuses. La coiffure et l'esthétique sont parmi les domaines des femmes par excellence. Les hommes y sont généralement présents au niveau des fournisseurs et des grossistes. Il est d'ailleurs notable que la vente en gros des produits cosmétiques soit principalement faite par les hommes (d'après les focus groupes avec ce type de fournisseurs et observations au marché). Là encore, la division du travail suit la hiérarchisation sexuée : la plus grande valeur ajoutée est principalement l'apanage des hommes, tandis que le tissage, la vente au détail qui dans l'ensemble rapporte moins est à dominante féminine (il pourrait être intéressant de pousser ou d'inciter certaines jeunes femmes à pénétrer cet espace).

En termes d'apprentissage, deux jeunes femmes ont commencé à apprendre à tresser et à coiffer toutes seules. Elles se sont d'abord exercées sur les plus jeunes (la société congolaise, à l'instar de nombreuses autres, est structurée par l'âge) et sur les petites filles, puis ont essayé sur leurs amies, voisines, parentes, et quand le travail était satisfaisant, elles se faisaient payer. Deux autres jeunes femmes ont été formées par une grande sœur et ont ensuite intégré une formation :

38 Le terme « élevage » des enfants est plus large que l'éducation, il comprend les soins, l'attention, l'amour ainsi que l'éducation voire le dressage des enfants. P. Tabet (1985) et N.C. Mathieu (1991) ont montré que les femmes étaient les principales actrices de cet élevage. De la même manière, cette activité est considérée comme « naturellement » dévolue aux femmes, elles sont « naturellement » douées pour ces tâches ou « essentialisée ». Leur essence est d'être mère.

39 Ces activités sont entendues comme étant « naturellement » réservées aux femmes.

40 La littérature sur le sujet est abondante, on peut citer S. de Beauvoir et sa célèbre phrase : « on ne naît pas femme on le devient ».

41 Hejman (2015), Ayimpam (2014)

Les activités génératrices de revenu (AGR)



Enquêteur : *Comment as-tu commencés cette activité ? Est-ce que tu t'es réveillée un bon matin et tu commences à tresser les cheveux ?*

JF : *C'est ma défunte grande sœur qui tressait les cheveux. Pendant qu'elle faisait son travail, moi j'étais curieuse de me mettre à ses côtés pour l'observer et parfois, elle me laissait certains petits travaux de finissage de la tresse. Petit à petit, elle m'a initié dans cette pratique et quand elle est décédée, moi j'ai repris l'initiative. Et j'ai complété ma pratique en allant m'inscrire dans un centre de formation en esthétique.*

Jeune femme, Kimbanseke, 24 ans

Une autre jeune femme a suivi une formation de coiffure après la mort de son père et sa déscolarisation. Cette formation a été en partie financée par son petit ami d'alors. Deux autres jeunes femmes pratiquent la coiffure dans leur quartier, ce qui leur permet de subvenir à « leurs petits besoins » (bandes hygiéniques, lotions, etc.). Les autres jeunes femmes pratiquent la coiffure et l'esthétique de manière plus professionnelle ; cette activité est fortement associée à la vente de matériel (plantes, mèches, accessoires, etc.) qui nécessite la constitution d'un capital plus ou moins important pour démarrer.

Les malewa - une augmentation des revenus : Trois jeunes femmes sur les 23 ont mis en place des malewa (un petit restaurant à ciel ouvert). Pour une de ces jeunes femmes, cette activité est en continuité avec l'AGR mise en place par sa mère.

JF : *Maman se débrouillait avec la fabrication de la patte de courge cuite et emballée dans les feuilles que nous allions vendre en marchant dans les rues... commerce ambulante. Quand j'ai totalisé 17 ans, maman est tombée malade... mais nous nous avons continué cette activité, comme la grande sœur maîtrisait déjà son processus de fabrication. (...) Un jour, elle s'est plainte que la distance qu'elle parcourt pour aller vendre est grande, il faut que je vienne vendre avec elle. (...) quand nous sommes parties vers nzoko, c'est delà que nous sommes parties au centre-ville et c'était toujours le restaurant (malewa).*



Enquêteur : *Qu'est-ce que vous vendez dans ce restaurant ?...*

JF : *L'anguille (nzombo), poisson malewa, poisson de mer grillé ou cuit, le riz, le haricot, le fumwa, le pondou (feuilles de manioc), fufu, chikwange, bananes plantains cuites (comme certains juges n'aimaient pas du fufu ni la chikwange) Signalons que notre clientèle est constituée principalement des juges qui travaillent au casier judiciaire.*

Jeune femme, Kimbanseke, 24 ans

Pour une autre jeune femme, la création de cette activité s'inscrit dans la continuité de son AGR quand elle était scolarisée, à savoir la vente de gâteaux. Le malewa représente donc une progression et permet une augmentation de ses revenus. Une autre jeune femme était enseignante, mais son salaire était insuffisant pour scolariser ses frères et sœurs et prendre en charge son père handicapé à la suite d'un accident de travail. Alors elle a commencé un malewa.

Le commerce : une initiation par les paires et une activité qui peut mener loin : Le commerce est pratiqué par 4 des 23 jeunes femmes rencontrées. Il est le plus souvent initié grâce à une mère, une sœur et pour l'une d'entre elle, un frère qui l'ont pratiqué ou le pratiquent encore. Les produits vendus sont divers, les plus fréquents sont la nourriture, mais une jeune femme fait de l'import-export de produits manufacturés entre la RDC et l'Angola. Cette dernière raconte comment sa petite sœur a eu l'idée de mettre en place un commerce et elle, sa grande sœur l'a suivi. Une autre de ses grandes sœurs vit en Angleterre et affrète des conteneurs jusqu'en RDC, elle est devenue le relai à Kinshasa de cette grande sœur.



JF : *Ma sœur vendait des jus à l'école, elle part à l'école dès l'avant-midi, et à son retour elle part acheter les jus pour aller vendre aux écoles qui étudient les après-midis pendant la récréation et ma sœur se payait elle-même les études.*

E : *Ta sœur a recommencé les études ou elle n'a pas arrêté ?*

JF : *Ma sœur avait continué les études qu'elle payait avec ses moyens.*

E : *Et vous c'est avec le poisson ? Vous avez commencé en même temps ou pas tout à fait ?*

JF : *C'est ma petite sœur qui avait commencé avant moi.*

E : *Est-ce que c'est ça qui vous a donné l'idée de le faire ?*

JF : *Quand ma sœur a commencé ça m'a aussi inspiré, comment faire pour chercher de l'argent.*

E : *Et comment est-ce que ta sœur a eu cette idée-là ?*

JF : *Ma maman fut une femme commerçante.*

Jeune Femme, Kisenso, 30 ans

Une autre JF raconte la manière dont sa mère l'a initié à la vente des épices. En attendant de pouvoir reprendre ses études, elle vend des épices à côté de l'étal de sa mère :

JF : *A part ça, je suis vendeuse, je vends (des épices) à côté de ma maman, mais je vends mes propres marchandises (...) Quand mon père avait dit qu'il ne va plus payer pour moi les frais scolaires ; ma maman a commencé à m'amener au marché pour vendre avec elle.*

Jeune femme, Bandal, 23 ans

La coupe-couture - un métier « efficace » : Deux jeunes femmes sont couturières. Elles sont parmi les jeunes femmes les plus déterminées, les plus ambitieuses des 23 jeunes femmes rencontrées. Elles sont également les plus formées. L'une d'elle a achevé sa formation et a ouvert un atelier de couture et reçoit des demandes de formation de la part de jeunes femmes. L'autre jeune femme désirait depuis petite devenir couturière ; elle a dû convaincre son père de lui payer ces études-là, et a commencé à confectionner des vêtements avant d'avoir terminé sa formation. Elle s'est battue et les a confectionnés sans posséder de machine et sa capacité à générer des revenus a convaincu sa grande sœur de suivre une formation identique. Cette sœur est pourtant diplômée en informatique mais n'a jamais trouvé de travail dans cette branche.

Cette jeune femme a également fait preuve d'un grand pragmatisme face à la conjoncture économique actuelle en RDC :



JF : *Moi je lui (à mon père) disais non, je ne veux pas me désorienter, comme j'ai commencé avec la coupe et couture je veux continuer avec ça jusqu'à la fin*

E : *Il a été convaincu ?*

JF : *Oui, je lui ai dit que c'est déjà mon métier. Et avec la conjoncture du pays et comme dans la famille on n'a pas vraiment les moyens. Avec ce métier je peux me débrouiller, je peux payer mes frais scolaires, mes syllabus même mes habits, je peux subvenir à mes besoins avec ce métier. Mais avec l'économie je dois étudier jusqu'à la fin avant de trouver un travail là ça sera un peu difficile*

Jeune femme, Bandal, 23 ans

Les activités génératrices de revenu (AGR)

7.4 Un capital pour commencer : la famille et les amis

La mise en place des activités génératrices de revenus (AGR) nécessite systématiquement la constitution d'un capital de départ pour leur permettre d'acheter les fournitures. L'analyse des entretiens permet de dégager deux étapes de constitutions du capital : (1) une mise de départ puis (2) l'augmentation du capital.

La constitution du capital : La première étape est celle de la constitution du capital par les jeunes femmes. L'accès au capital se fait par 4 voies principales : la mère (et plus rarement le père), les sœurs (et parfois les frères), les amis (et rarement les petits amis) et/ou les relations. Les jeunes femmes rencontrées n'ont jamais mentionné d'autres sources d'apport en capital (églises, leaders communautaires).⁴² Le capital premier est souvent un don, parfois fait en conscience en vue de la mise en place des AGR, dans quelques cas à la demande des jeunes femmes.



JF : Mon papa ne voulait plus payer le minerval parce qu'il construisait la maison. Il a dit : « je construis d'abord la maison et vous vous restez comme ça ». Après maintenant, je vendais les poissons - je les achète à la chambre froide et je les viens les vendre devant la parcelle.

E : Tu avais quel âge à peu près ?

JF : J'avais 15 ans

E : Et avec quel argent tu as commencé ?

JF : Au retour du voyage de mon papa, il m'avait donné de l'argent de poche, c'est avec ça que j'ai épargné et que j'ai commencé à vendre.

Jeune Femme, Kisenso, 30 ans

Une autre jeune femme a un parcours relativement atypique par rapport aux autres - puisque c'est son frère qui l'a initié au commerce et lui a permis de lancer son activité qui complète ses revenus d'enseignante.



Enquêteur : où as-tu trouvé ce capital ?

JF : Le capital ?

Enquêteur : Oui

JF : Au départ c'est une activité que je faisais pour le compte de mon frère. Lui achetait et moi je vendais pour qu'on se partage les bénéfices. J'ai épargné ma part des bénéfices jusqu'à totaliser la somme équivalente à un carton de poissons, alors en accord avec mon frère, on a pris la décision qu'on se sépare pour que chacun évolue de son côté. Même jusqu'à présent je continue cette activité, mais pas ici, j'envoie ça à l'intérieur quand mon frère part en voyage à Bandundu. Après la vente, il me renvoie de l'argent.

Jeune Femme, Kisenso, 26 ans

⁴² Toutefois, un des entretiens avec un prêtre ayant fait une étude sur l'ONG Caritas confirme cette ONG fournit des formations et un capital de départ à certaines jeunes femmes.

Le parcours de cette jeune femme est sans doute un des plus marquants, si ce n'est le plus marquant. En effet, à 17 ans son père est décédé. Sa scolarité a donc été interrompue, avec celle de ses 5 petits frères. L'année de ses 20 ans, sa mère est partie s'occuper des enfants de sa sœur. C'est donc elle qui assume et est le chef de famille de ses 5 frères dont l'aîné n'a qu'un an de moins qu'elle.



E : *Comment tu as fait pour ouvrir un salon de coiffure ?*

JF : *Avant de finir la formation j'étais partie à Masina voir une famille un peu éloignée de ma maman (famille élargie) pour demander de l'argent on m'a dit « rentre on va t'envoyer l'argent ». Mais ils ne m'ont pas envoyé l'argent après. Ensuite, j'ai appelé une amie à moi qui était devenue comme une famille, elle habite Pointe-Noire. C'est elle qui m'a envoyé 50 dollars, quand je l'ai appelé. (...) J'ai commencé seulement la maison avec une planche pour vendre mes mèches et petit à petit ça a augmenté.*

Jeune Femme, Kisenso, 23 ans

Quand il n'y a pas eu de rupture biographique⁴³ (décès du père, perte de revenus, décès des deux parents, ou autre événement brusque) obligeant les jeunes femmes à trouver leurs propres sources de revenus, la mise en place d'une AGR advient pendant les études secondaires voir universitaires et semble constituer un pas vers l'autonomie économique et la progression vers l'âge adulte. Trois jeunes femmes se trouvent dans cette situation : deux exercent la coiffure pour subvenir à leurs « petits besoins », une autre offre des prestations de danse. Deux d'entre elles étaient à l'université quand elles ont mis en place ces AGR, l'autre en 4e année des humanités.

7.5 L'épargne pour augmenter le capital

L'épargne est très importante pour augmenter le capital des jeunes femmes et toutes les jeunes femmes rencontrées épargnent, selon plusieurs modalités (en même temps ou en alternance) : via le système de carte (plus souvent), les likelemba (ou ristournes ou tontines), par téléphone ou à la maison. Seule une jeune femme a un compte en banque. Les autres s'en méfient ou n'y ont pas accès. cf. Section 10.3

Les likelemba (appelé également ristournes et plus rarement tontines) sont des mécanismes informels et « communautaires » d'épargnes et de crédits. Ils sont très répandus et courants sur le continent africain et leur type et modalité de fonctionnement présentent de nombreuses variations. Dans le contexte kinois, Ayimpam explique : « la tontine likelemba est le modèle de base de la tontine, et fonctionne selon une règle générale simple. Les personnes associées versent, selon une périodicité fixée (jour, semaine, mois, etc.), une même cotisation dans une caisse commune dont la somme « cagnotte », est attribuée à chacun des contributeurs à tour de rôle, selon un ordre de rotation convenu. Lorsque chacun des contributeurs a bénéficié de la cagnotte, un cycle peut se clore et un autre recommencer. » (2014 : 230) L'argent circule donc de manière continue au sein de ce système et les participants sont constamment débiteurs et créanciers. « Cette position ne dure pas, car un cycle est toujours limité dans le temps. Et mutuellement, chacun prête de l'argent à tous, et chacun emprunte de l'argent à tous. » (2014 : 232).

L'intérêt pour participer à des tontines pour les AJF est double, il leur permet d'épargner et en même temps d'être à « l'abri de la consommation immédiate, de la pression et de l'urgence des besoins quotidien » (ibid : 233). Le tontinier, ou le chef de la tontine appelé « la maman likelemba » (ou le papa likelemba) a la responsabilité de collecter l'argent, de le garder, et de veiller à sa redistribution correcte. Par ailleurs, la mise en place ou l'existence de ces tontines sont leur fait. C'est eux qui convainquent les

⁴³ La rupture biographique est une notion courante en sciences sociales (notamment de la santé) et désigne la survenue d'un événement marquant (ou une crise) dans la vie d'un individu (d'un point de vue subjectif au moins) et qui génère une recomposition de l'identité. Par exemple, un viol, l'annonce de la séropositivité, la perte d'un emploi sont (ou peuvent constituer) des ruptures biographiques : la vie de l'individu est transformée.

Les activités génératrices de revenu (AGR)

autres membres (initiaux) de participer à la tontine. Les volontaires pour participer à une likelemba doivent prouver d'une manière ou d'une autre qu'ils pourront verser la cotisation de manière régulière. La réputation de confiance constitue alors tant pour le tontinier que les cotisants un aspect central de la participation. Le système de tontine peut impliquer une grande proximité entre les membres et une entraide importante ou au contraire une certaine distance. Cela dépend des membres et de l'ancienneté de la tontine ainsi que de la personnalité des « mamans/papas likelembas » (cf. section 10.3)

La carte, ou plus exactement « déposer l'argent sur la carte », est une variante du likelemba, car elle est un système d'épargne/crédit. Par contre, elle n'implique pas de rotation, ensuite, les cotisants sont anonymes et ne se connaissent pas entre eux, ils n'ont affaire qu'à la tontinière ou au tontinier. Il s'agit d'une tontine commerciale qui permet au tontinier de tirer profit de son activité (Ayimpam, 2014 : 235). Dans ce cas, la carte est une sorte de « caisse d'épargne » où les participants versent à une périodicité établie (quotidienne ou tous les 2 jours, etc.) ou variable selon les cas, une somme fixe. « L'argent est gardé en sécurité pendant un mois, à l'abri des exigences de la consommations familiale immédiate et des risques de vols. Pour le tontinier, cette tontine est une sorte de « caisse de crédit » où il dispose d'un capital. Chaque participant est identifié chez le tontinier à l'aide d'une « carte », une fiche en carton comportant le nom de la personne et des éléments d'identification. Les cotisations sont indiquées sur la carte et à la fin du mois, le tontinier rembourse le total des cotisations et garde pour lui une cotisation journalière. Cette tontine à la carte peut être fixe (les AJF se rendent chez le tontinier pour déposer l'argent) ou ambulante (le tontinier se déplace). Plusieurs AJF se sont dit méfiantes à l'égard de ces systèmes d'épargne. La rotation et la pression économique rend ces systèmes vulnérables à la désaffection de ses membres. Par ailleurs, les AJF ne disposent pas d'un capital, ou d'une capacité financière importante, si bien que les pertes dans une tontines peuvent se faire sentir plus durement que pour des adultes plus dotés économiquement.

Le système d'épargne par téléphone (mobile money) est un système où on peut épargner avec les opérateurs téléphoniques qui jouent le rôle de banque. Une personne peut cotiser et retirer de l'argent en utilisant leur compte téléphonique (TigoCash etc) – par exemple une personne peut donner un montant à un opérateur téléphonique qui en suite verse (envoie) ce même montant pour augmenter leur crédit. Ce système est moins dépendant de personne (tontinière) et donc souvent perçu comme plus « sûr ».

L'argent épargné via ces trois types de modalités est utilisé pour diverses dépenses. Ce peut-être une mise de fond pour augmenter les AGR, payer des frais scolaires, des frais de santé, des biens de consommations de luxe ou un investissement. A ce titre, les AJF et l'ensemble de la population kinoise semble faire les mêmes usages des systèmes d'épargne/crédit et de l'argent ainsi épargné.

8 Le travail, les emplois salariés

Il a été difficile de rencontrer et de trouver des jeunes femmes travaillant dans des sociétés de droit privées, ayant des postes relativement intéressants et appartenant à la tranche d'âge 18-24 ans.

8.1 Des emplois rarement hautement qualifiés

Sur les 23 jeunes femmes rencontrées, 5 JF occupent ou ont occupé des emplois salariés et une est chef de sa propre entreprise. 7 métiers sont représentés (actuellement et au passé), ils nécessitent tous une qualification authentique et des compétences certaines.

4 nécessitent un niveau de formation maximum de niveau bac :

- Employée de Vodacom
- Enseignante dans une école de l'état (au passé)
- Enseignante dans une école privée
- Coiffeuse dans un salon privé

3 sont des emplois impliquant une qualification de niveau graduat au minimum :

- Infirmière cadre à l'hôpital de police (non en poste au moment de l'entretien, en poste actuellement)
- Agent chargé des finances dans un cabinet d'architecte d'intérieur (de la jeune femme chef d'entreprise)
- Magasinière à l'École de santé

Les professions pour lesquels les emplois salariés ont été les plus « faciles » à trouver sont coiffeuses et enseignantes, soit des postes n'impliquant aucune responsabilité hiérarchique.

8.2 L'accès genré au travail salarié « intéressant » ou à « responsabilité »

La relation au travail salarié est hautement genrée. Comme il a été précisé, seules 6 jeunes filles rencontrées ont occupé ou occupent un emploi salarié. Par contre, plusieurs des frères, des petits amis ou des pères des jeunes femmes avaient un emploi de ce type. Il est donc évident que l'accès à l'emploi est préférentiel pour les hommes.

Les entretiens menés avec les jeunes femmes révèlent que cette différence est multifactorielle. Elle est due à la structure de la société congolaise. En effet, les hommes demeurent les principaux « breadwinner⁴⁴ » et les femmes sont considérées comme apportant un revenu secondaire. D'après certaines interviews, il semble que les femmes s'autocensurent, ne font pas les démarches pour intégrer ce type d'emploi.

8.3 La formation et la qualification : des éléments centraux

Par ailleurs, l'accès à l'emploi semble en partie lié au niveau de formation. Les jeunes femmes occupant un travail salarié ont au minimum le graduat et l'analyse du niveau d'éducation des femmes et des garçons le confirme. Or, la plupart des

Le travail, les emplois salariés

jeunes femmes interrogées n'ont pas atteint ce niveau ou leur formation (informatique pour 2 d'entre elles) ne leur paraît pas assez solide pour rechercher un emploi de ce type.

La jeune femme ayant travaillé à Vodacom est une des plus diplômées et a appris à parler anglais ce qui lui a permis d'obtenir un emploi stable dans cette structure. Son parcours est intéressant :

JF : De ma classe, de ma promotion alors [un étudiant] m'a appelé et il m'a dit « écoute, on m'a demandé de chercher dix personnes et moi j'ai donné ton nom et tout » et moi je lui avais dit « je ne voulais pas de ça, moi je ne voulais pas de vos jobs là de Vodacom et ces choses-là. Vous mettez un polo et tout, moi je ne voulais pas de ça ». Et après j'en ai parlé à un ami. Je lui ai dit « écoute, on m'a proposé un truc où on cherche les filles pour faire la promotion de smartphones juste pour un mois » et il m'a dit « tu ne perds rien de partir, peut-être aussi tu pourras apprendre quelque chose là-bas ». Alors je crois que j'étais venue dans l'optique d'apprendre quelque chose mais pas dans l'optique de travailler et de gagner de l'argent pour 1 mois. Franchement ça ne m'intéressait pas. Je suis venue, je n'avais pas de CV, alors qu'il y avait des gens qui avaient déjà leur CV. Il y avait des gens qui ont fait des petits jobs par ci par là, mais moi à part mes stages académiques je n'avais travaillé nulle part. On a été assez nombreux mais curieusement j'étais retenue parmi les 10 personnes.

...

JF : Samsung nous a dit qu'il y aura 7 personnes qui vont travailler dans les shops VIP et moi j'étais parmi les 7 personnes. Le premier shop VIP où on m'avait mise était à l'Hôtel du Fleuve. Il se fait que la semaine qui a suivie, Vodacom est venu encore nous solliciter pour son projet Mpesa. Il fallait signer encore avec eux un contrat de six mois et là encore on m'a prise parmi les personnes qui étaient là... Et après mon chef a découvert que je parlais l'anglais et les filles qui vendaient là-bas ne parlaient pas l'anglais. Comme c'est un lieu où les étrangers viennent... alors avant même que mon contrat de 1 mois ne finisse il m'a dit ça te dirait de continuer à travailler ici ? C'est comme ça que je suis restée, et les autres personnes avec qui on avait commencé 1 mois après elles étaient parties et d'autres qui étaient restées pour le contrat de Vodacom de 6 mois après elles étaient parties. Mais moi, j'ai signé le contrat pour travailler là, c'est ce qui m'a permis de payer mes études voilà.

Jeune Femme, Gombe, 25 ans



8.4 Des relations pour trouver un travail ?

En outre, les jeunes femmes semblent considérer que pour obtenir un emploi, il est nécessaire d'avoir un réseau et de connaître des personnes bien placées. Certaines discussions informelles avec d'autres personnes contactées ou les entretiens avec certaines jeunes femmes vont dans le même sens, d'autres au contraire, comme l'entretien précédent révèlent la possibilité de trouver un emploi salarié sans avoir de relation particulière. Par contre, il semble qu'effectuer un stage (infirmière cadre) et/ou accepter de travailler à un niveau moins élevé de qualification (magasinière à l'Ecole de Santé) constituent des atouts pour intégrer un emploi.



Enquêteur : *Quand tu as fini, dis-moi, comment tu as fait pour faire partie de l'Ecole de santé ?*

JF : J'avais fait tous mes deux stages là-bas. Quand j'ai fini, en ce moment-là même j'attendais ma défense, ils commençaient à chercher deux personnes pour les embaucher, celui qui était chef du personnel, comme il avait mon numéro, et il m'a dit « est-ce que tu peux venir à l'école de santé pour qu'on parle », et il m'a proposé le travail, j'avais même commencé à la cuisine.

Jeune Femme, Kisenso, 26 ans

8.5 Des revenus insuffisants de certains emplois salariés

Deux jeunes femmes sont ou ont été enseignantes (emploi salarié). Toutefois, l'une d'elle a arrêté car son emploi ne lui permettait pas d'assumer sa charge familiale, et l'autre a en même temps une activité génératrice de revenus pour compléter ses revenus.



JF : J'étais enseignante mais cette année je n'ai pas enseigné

Enquêteur : pourquoi ?

JF : Le salaire qu'on me payait était peu, et c'est moi qui prends en charge mon papa parce qu'il est paralysé

Interviewer : Maintenant qu'est-ce que tu fais pour gagner l'argent ?

JF : Maintenant je vends le malewa (petit restaurant), je le vends juste devant notre maison

Enquêteur: Tu as commencé à vendre depuis quand ?

JF : J'ai commencé cette année quand j'ai arrêté avec l'enseignement

Jeune femme, 22ans, Kisenso

La jeune femme ayant été coiffeuse dans un salon de coiffure indépendant rapporte le même type de problème, elle travaille à présent à son compte et gagne mieux sa vie. Les entretiens avec les jeunes femmes dont les frères occupent ce type d'emploi vont dans le même sens, certains emplois salariés ne permettent pas de subvenir correctement aux besoins de la famille.

8.6 Des employeurs peu enclins à employer des femmes ?

Seul un employeur a été interviewée et c'est une femme. A ce titre et en tant que femme engagée dans la promotion de l'égalité entre les sexes, elle est plus encline à employer des femmes même à des postes traditionnellement plus masculins comme capitaine de navire. De fait, elle a donné sa chance à une jeune femme de 25 ans, la seule femme ayant intégré l'école de marine.

Les fournisseurs rencontrés sont tous des hommes et sont en position d'employer ou sont en contact avec des employeurs. Ils ont donc été interrogés sur leur préférence pour l'un ou l'autre sexe dans le cadre des relations de travail ou en cas de recrutement.

Un fournisseur explique que les femmes sont « soumises » à leur mari et doivent leur obéir. Elles sont dès lors moins libres et disponibles pour le travail.

Un fournisseur : Les femmes sont souvent aussi gérées par leur mari, elles sont sous les ordres des hommes, un mari peut dire à sa femme « aujourd'hui tu ne pars pas au travail » et elle va s'exécuter. Mais chez les hommes il n'y a aucune chose qui peut l'interdire d'être là, parce que la gérance c'est aussi être disponible pour contrôler et c'est souvent les hommes qui sont disponibles.

Fournisseur de pagne A, Bandal-Grand Marché

Cette même personne préfère pourtant travailler avec les femmes car elles sont moins susceptibles de voler :



E : Et vous, vous faites plus confiance aux femmes ou aux hommes ?

F : Ça dépend des patrons parce qu'il y a d'autres patrons qui font confiance aux femmes et d'autres aux hommes

E : Et vous, vous faites plus confiance aux femmes ou aux hommes ?

F : Aux femmes parce que c'est difficile pour une fille de voler, elle a peur mais l'homme n'a pas peur de voler.

Fournisseur de pagne A, Bandal-Grand Marché

Le travail, les emplois salariés

L'autre se méfie des femmes car elles peuvent également voler et elles sont potentiellement manipulables par les hommes :

F : Ce que moi j'ai remarqué que chez les femmes il y en a qui volent sérieusement. La première fois que j'ai travaillé ici, j'avais engagé une femme mais j'ai remarqué qu'il manquait beaucoup de marchandise. Elle s'était fait beaucoup de relations.... Et puis, lorsqu'une fille est dans un magasin et qu'elle commence à avoir des histoires d'amour avec les garçons, elle considère tout le magasin comme étant à elle. Alors, moi j'ai peur de mettre une fille comme gérante

Fournisseur de pagne B, Bandal-Grand Marché



Ainsi, les postures des hommes face à l'emploi des femmes est-il ambivalent, complexe et loin d'être univoque. Les propos rendent compte de la prégnance des préjugés envers les femmes. Elles ne sont pas jugées pour leurs compétences, mais pour leurs qualités ou leur absence et dans leur relation aux hommes.

Enfin, il faut garder à l'esprit que les enquêteurs ou les personnes qui posaient les questions sont des femmes, il est donc fort possible que le sexe des enquêtrices ait orienté les réponses des hommes. Une enquête auprès des employeurs du secteur formel devrait plutôt être conduite par un/des hommes.

Une situation particulière : Les femmes mères célibataires

D'après les opinions souvent exprimées pendant les interviews, dans la société congolaise les jeunes « filles mères » sont souvent déconsidérées ou montrées du doigt. A tout le moins, elles représentent un repoussoir et un contre-exemple. Pourtant, la réalité que dessinent les entretiens avec les jeunes femmes modèles offre un point de vue plus nuancé. Parmi les 23 jeunes femmes interviewées, 7 ont 1 à 4 enfants (une jeune femme en a 4, une autre en a 2, et 5 jeunes femmes ont un enfant). La plus jeune a eu son premier enfant à 13 ans, les autres entre 15 et 23 ans.

Si les jeunes femmes mères et célibataires ne cherchaient pas à avoir un enfant, elles n'expriment jamais de regret et en tirent des aspects positifs. Le principal point positif mis en avant est que cet enfant (ou ces enfants) leur donne le sens des responsabilités et les font grandir. Toutefois, elles conseillent aux autres jeunes femmes d'éviter de se retrouver dans la même situation et regrettent que certaines jeunes femmes cherchent à devenir mères, sans ou avant d'être mariée ou d'être capable de s'assumer économiquement.

9.1 La survenue de la grossesse : un événement non désiré et non anticipé

Pour 6 jeunes femmes sur les 7 interviewées qui ont des enfants, la grossesse n'était pas désirée, et aucun moyen de prévention de ces grossesses n'a été mentionné (préservatif, pilule du lendemain, collier) spontanément. Ainsi, d'après l'EDS-RDC II, 12,7 % d'enfants de Kinshasa de 15-19 ans ont déjà commencé leur vie procréative, dont 9 % ont déjà eu une naissance vivante et 3,8 % étaient enceintes d'un premier enfant au moment de l'enquête.⁴⁵

A l'instar de l'information quant aux règles, les jeunes femmes n'ont reçu que peu d'informations quant à la sexualité, aux moyens de prévenir la grossesse et les IST. Il existe des difficultés pour les adolescentes et jeunes femmes d'avoir accès aux services de santé reproductive dû au coût mais aussi au stigma. Egalement, il semble que la plupart des parents ne donnent pas beaucoup d'information à leurs filles. Comme il a été mentionné ci-dessus, en termes de prévention des grossesses et des IST, le discours tenu aux jeunes femmes se résume la plupart du temps à éviter les garçons, la phrase : « si tu approches des garçons tu vas tomber grosse » est récurrente et tient lieu de prévention.

9.2 Les conséquences sur leur parcours

La plupart des jeunes femmes qui sont tombées enceintes,

Une situation particulière : Les femmes mères célibataires

ont interrompu leur scolarité ou leurs études à un moment de la grossesse. Dans quelques cas, des membres de la famille les ont soutenues ou les jeunes femmes ont d'elles-mêmes décidé de continuer leurs études.

Pour 6 des jeunes femmes rencontrées, la grossesse n'a pas constitué en soi un obstacle à l'autonomie économique et à la poursuite des études. Ou plus exactement, la grossesse a retardé les projets (scolarité ou formation) mais ne les a pas empêchés. Ainsi, une jeune femme ayant eu un seul enfant raconte :

JF : Arrivée en 6e année, j'avais échoué, mon père était fâché et il m'a dit que » tout ça c'est parce que tu as déjà mis au monde, toute ton intelligence est finie, tu te donnes beaucoup plus aux relations amoureuses qu'aux études » et il décide de plus payer mes frais scolaires et il dit de rester ainsi. Et lors de la rentrée scolaire de l'année suivante, j'étais toujours à la maison durant 2 mois et c'est au 3ième mois que ma mère avait essayé de parler à mon père qu'il ne devait pas me laisser ainsi sans étudier parce que je n'avais pas réussi l'année passée, ça arrive à tout le monde d'échouer quand bien même, on est intelligent ou on n'a pas encore mis au monde, c'est juste une question de chance et mon père m'a envoyé de nouveau à l'école et cette année, j'ai réussi et maintenant je suis à la maison.

Jeune Femme, Bandal, 22 ans

Une deuxième raconte :



JF : J'ai eu un copain qui m'a rendu grosse mais cela ne m'a pas empêché d'évoluer avec ma formation en esthétique jusqu'à ce que j'accouche. Mon enfant est âgé maintenant de 4 ans...

Enquêteur : Pendant la formation, y avait-t-il quelqu'un qui t'encourageait ou ce n'était que ta propre détermination ?

JF : Comme d'abord c'était mon souhait d'apprendre l'esthétique, cette grossesse ne m'a pas gêné et il y a eu aussi des gens qui m'encourageaient à persévérer parce que ça pourrait m'aider même dans la prise en charge de l'enfant.

Enquêteur : Dis-moi un peu, malgré que tu sois déjà mère, mais tu as eu la volonté de reprendre les études, alors qui t'a poussé ?

JF : C'est ma propre volonté. J'avais l'envie de reprendre les études parce que je ne voulais pas me limiter au niveau de diplômée d'Etat. Raison pour laquelle j'en ai parlé avec l'oncle qui m'a encouragé et envoyé de l'argent pour prendre mon inscription.

Jeune Femme, Kimbanseke, 26 ans

Toutes ces jeunes femmes manifestent leur volonté de poursuivre et de ne pas abandonner leurs études, soit pour elles-mêmes, soit pour le bien de l'enfant lui-même. Dans ces cas-là, les familles peuvent arrêter pendant un temps de payer les frais de scolarité ou de formation, mais la détermination et l'appui (conseil, discussion au sein de la famille) de personnes bienveillantes envers la jeune fille conduit la famille - le père ou les sœurs dans la majorité des cas - à poursuivre les efforts financiers. Ainsi, elles continuent leurs études grâce soit au soutien de leur propre famille (proche – mari, sœurs, mère - ou plus lointain – oncle) ou à celui de la famille du père de l'enfant. Dans un cas, c'est la jeune femme elle-même qui paie sa propre formation.

9.3 Les jeunes femmes et la prise en charge des enfants.

Sur les 7 jeunes femmes ayant des enfants, 3 pères seulement s'impliquent financièrement dans l'éducation des enfants.

Trois jeunes femmes ont eu des enfants dans le cadre d'une relation de couple stable devant déboucher sur un mariage. Deux

mariages/rerelations ont débouché sur un divorce ou une séparation. Ces deux jeunes femmes assument seules l'éducation des enfants ; un des deux pères participe financièrement aux frais notamment de scolarité. Le troisième « mari » et père, paie la totalité des frais scolaires de ses quatre enfants. Il vit d'ailleurs avec deux d'entre eux dans sa propre famille, tandis que la jeune femme vit avec les deux autres dans sa famille.

Ce sont donc principalement les jeunes femmes seules qui assument les besoins de leur(s) enfant(s). Leurs familles apportent un soutien logistique (garde de l'enfant et hébergement) et plus rarement financier en cas de maladie de l'enfant. Il est à noter que cette capacité des jeunes femmes à prendre en charge leur propre enfant est pour elles un objet de fierté. C'est une des raisons qui les amènent à se considérer comme des femmes autonomes – et il apparaît que les autres jeunes femmes les considèrent de la même façon. Par ailleurs, deux jeunes femmes ont clairement exprimé l'idée que l'arrivée de leur enfant les a grandement responsabilisées et les a fait « basculer » dans le monde des adultes responsables, des « grands ».

10 Autour des jeunes femmes

Nous avons également interrogé les jeunes femmes sur leurs relations avec les personnes autour d'elles – les membres de leurs familles, leurs copains / conjoints, les autres personnes du quartier - et si elles en reçoivent du soutien financier ou moral.

10.1 Les relations avec les membres de famille

La famille peut représenter un soutien aussi bien qu'une charge.

Les membres de famille constituant un soutien sont des personnes (sœur, mère/père ou tuteur/tutrice) qui ont déjà aidé d'autres personnes avant la jeune femme ou en même temps. Elles le font dans l'intérêt de la jeune femme et de la famille. Elles souhaitent que la jeune femme devienne autonome pour pouvoir à son tour aider à prendre en charge d'autres membres de la famille.

Les familles qui représentent une charge sont souvent des membres qui ont abandonné ou n'ont pas soutenu la jeune femme dans les moments clefs. La jeune femme est désormais autonome ou suffisamment stable et la famille vient lui demander du soutien – par exemple pour payer les frais scolaires pour les sœurs et les frères plus jeunes, contribuer aux frais de ménage etc. De leur côté, les jeunes femmes interviewées semblent avoir pardonné, tandis que les membres de famille peuvent regretter de n'avoir pas aidé la jeune femme quand elle avait besoin de leur soutien. Mais une certaine ambiguïté peut demeurer dans leurs relations dans de tels cas.

La richesse ou la pauvreté d'un ménage joue un rôle certain dans la prise en charge des jeunes femmes (durant leur enfance). Toutefois, les familles pauvres ou moins dotées économiquement font, parfois, de gros sacrifices et mettent beaucoup d'énergie dans le paiement des frais scolaires et des dépenses afférentes pour leurs enfants.

10.2 Les relations aux petits amis, aux maris/conjoints

Aucune des jeunes femmes interviewées n'est mariée au moment de l'étude et 7 sur 23 ont déclaré avoir un petit ami. Une jeune femme ayant déjà 4 enfants allait se marier bientôt et une autre ayant un enfant l'a presque été mais son mari est parti faire des études pour devenir prêtre à l'étranger.

La majorité des jeunes femmes disent explicitement investir leur temps et leur énergie dans leurs activités génératrices de revenus ou leurs études et ont autour de la puberté fui les garçons. Cependant, les autres études menées par La Pépinière montrent également que les jeunes filles interrogées choisissent de ne pas déclarer qu'elles ont un petit ami, sans doute afin de préserver leur réputation. Plusieurs mettent un point d'honneur à être d'abord capable d'assumer leurs besoins. Elles veulent poursuivre leurs activités quand elles seront mariées ou en couple et se disent toutes prêtes à négocier et à insister pour poursuivre leurs activités si leur mari leur demande d'arrêter.

A ce propos, la journée de réflexion menée au début de l'étude avec les jeunes filles chercheuses a mis en lumière un élément intéressant : les parcours des femmes de leur quartier ou de leur entourage qu'elles considèrent comme remarquables ont pour point commun l'absence d'époux ou leur défaillance. Les femmes citées ont réussi à assumer les besoins de leur famille et de ceux d'autres personnes alors

que leur mari n'était plus là (divorce, veuvage, abandon, perte d'emploi). Aucune de ces femmes ne s'était remariée.

Certaines jeunes filles ont eu des petits amis, la plupart d'entre eux les ont soutenues en payant une partie des frais scolaires, en leur apportant un petit capital ou en les soutenant dans leur activité génératrice de revenus. Pour une jeune femme, c'est son compagnon qui a pris en charge la contraception pour ne pas qu'elle tombe enceinte pendant ses études.

10.3 Les likelembas et systèmes d'épargne

Comme noté, toutes les jeunes femmes épargnent, soit avec le système de carte ou avec les likelemba. Donc, elles ont des contacts réguliers avec les gestionnaires de carte ou les membres des likelemba.

La carte : Un focus groupe a été mené avec les membres et les gestionnaires de carte d'épargne. Les jeunes femmes paraissent avoir plus confiance dans ce type d'épargne individuel. Les relations interindividuelles ne sont pas développées, sauf entre amis qui se connaissent déjà entre elles. Toutefois, les gestionnaires des cartes interviewées (1 pasteur et 2 jeunes femmes) s'intéressent à l'origine de l'argent que les jeunes femmes apportent et donnent de temps en temps des conseils aux jeunes femmes. Par exemple, ils essayent d'éviter que les jeunes femmes se prostituent et les guident vers d'autres activités si c'est le cas.

Les likelembas : Ce sont des organisations qui « obligent » les membres à épargner. Au sein de ce groupement, les membres (le plus souvent des femmes) se surveillent mutuellement au début car elles ne se font guère confiance. La confiance s'installe, petit à petit, après une période plus ou moins longue de test mutuel pour les membres fondateurs et d'intégration progressive pour les nouvelles arrivantes.

Deux focus groupes menés avec des membres de likelemba montrent que ceux-ci durent depuis 3 ans. Ils constituent aussi des groupes de soutiens pour leurs membres (en cas de maladie, de perte de capital ou de tout autre événement menaçant l'économie familiale du membre). Les membres s'assurent mutuellement, pour le bien de toutes, que l'activité et la vie de chacune est stable. Par contre, il apparaît plus difficile pour des adolescentes et jeunes femmes d'être acceptées comme membre des likelembas – soit parce qu'elles n'ont pas assez de capital ou du revenu régulier pour y investir, soit à cause des réticences des autres membres et de leur jeune âge pouvant aller de pair avec l'absence de revenu stable et régulier.

10.4 Les fournisseurs

Toutes les jeunes femmes ne mentionnent aucun lien particulier avec leurs fournisseurs, à l'exception d'une dont les relations particulières avec ses fournisseurs lui permettent d'obtenir des marchandises à crédit sur un court terme.

Du côté des fournisseurs, la situation est similaire. Les fournisseurs interviewés vendaient principalement du matériel pour les cheveux (mèches, plantes), des pagnes et des vivres. Selon eux, également, les relations fournisseurs-clientes ne sont guère développées, et sont plutôt impersonnelles. Certains fournisseurs (pagnes) ont mis en place un système de crédit fondé en partie sur la confiance. C'est le groupe ayant les relations les plus personnelles avec leurs clientes. Toutefois, peu d'entre eux (tous groupes confondus) constituent des soutiens centraux pour ces jeunes femmes. De temps en temps et si une jeune femme le leur demande, ils prodiguent des conseils, et ils soutiennent moralement certaines clientes régulières.

10.5 La foi et les religieux

La religion, la foi, joue pour la grande majorité des jeunes femmes un rôle important. Elles disent être toutes « croyantes » et la plupart sont pratiquantes ; certaines sont très impliquées dans leur communauté, d'autres non. Cette foi constitue pour de nombreuses jeunes femmes un soutien dans leur vie, une base solide sur laquelle elles s'appuient pour diriger leur existence (abstinence sexuelle avant le mariage ou avant de rencontrer un homme avec lequel elles se marieront, la droiture, la patience).

Certains groupes religieux apportent également des aides matérielles. En cas de coup dur, de maladie, elles soutiennent économiquement, matériellement ou moralement. Parmi les leaders religieux interviewés (5 personnes), un leader appartenait à un groupe qui fournissait une aide, un soutien économique aux jeunes femmes : la Caritas. Cette institution a mis en place des structures d'accueil pour les jeunes filles mères en leur offrant des formations, en leur procurant du matériel et de quoi débiter leur activité. En plus, Caritas prend en charge leurs enfants jusqu'à 6 ans.

Autour des jeunes femmes

Les autres leaders religieux et les groupes qu'ils représentaient constituaient ou apportaient un soutien et un cadre moral aux adolescentes et jeunes femmes, mais ne les appuient pas ou peu économiquement. Toutes les structures se disent favorables à l'autonomie économique des jeunes femmes, même si la plupart d'entre eux considèrent que les jeunes femmes cherchent avant tout à se marier.

Mais il faut reconnaître que certains leaders religieux propagent aussi des normes genrées très strictes sur le rôle et le comportement des jeunes femmes. Certains les rejettent et ne leur permettent pas d'entrer dans l'église, etc. D'autres sont plus nuancés quant à la place des femmes. Ils considèrent qu'il faut promouvoir l'indépendance et l'autonomie des AJF : elles doivent pouvoir travailler, gagner leur propre argent, pouvoir faire leurs choix et ne pas dépendre d'un homme, les hommes quant à eux doivent respecter les femmes. Toutefois, cette autonomie demeure adossée au respect des conventions sociales (mariage, virginité avant le mariage, respect de la femme pour son époux, etc.).

Conclusions I : L'autonomie / l'« empowerment » économique en question

Les notions d'« empowerment » (en anglais) ou d'autonomisation (en français) sont très courantes dans le monde du développement et notamment en référence aux populations vulnérables ou dominées (les femmes, les enfants, les peuples autochtones). Par exemple, les Nations Unies définissent l'autonomie des femmes à partir des cinq principaux critères suivants :

- Le sens de la dignité,
- Le droit de faire et de déterminer ses choix,
- Le droit d'avoir accès aux ressources et aux opportunités,
- Le droit d'avoir le contrôle sur sa propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer, et
- La capacité d'influencer le changement social afin de créer un ordre économique et social plus juste nationalement et internationalement.⁴⁶

Dans la première étude avec les adolescentes et jeunes femmes menée par les filles chercheuses de La Pépinière en 2015, les chercheuses ont interrogé en détail la signification des termes 'empowerment', 'autonomisation' et cinq termes utilisés en lingala autour de ces idées : mwasi malonga, mwasi amikoka, mwasi ya tina (grande dame), mwasi elombe et elombe mwasi.

- Mwasi malonga - une femme de valeur, respectée, qui a réussi économiquement et socialement, qui s'occupe d'elle-même et des autres ; qui se conforme aux normes sociales prédominantes de la société.
- Mwasi amikoka - une femme capable, indépendante et auto-suffisante économiquement.
- Grande dame - une femme de statut élevé, capable, admirée et de valeur dans la société congolaise.
- Mwasi elombe - une femme capable, ambitieuse, autonome qui est auto-suffisante et s'occupe des autres.
- Elombe mwasi - une femme dynamique, capable, puissante (y compris physiquement) qui ne conforme nécessairement pas avec les normes sociales prédominantes de la société congolaise et n'est pas nécessairement louée.

⁴⁶ Programme des Nations Unies pour le Développement, *Innovative approaches to promoting women's economic empowerment*, 2008, p.9, [<http://www.undp.org/women/publications.shtml>].

Conclusions I : L'autonomie / l'« empowerment » économique en question

Une élaboration plus détaillée de la signification de ces termes d'après les adolescentes et jeunes femmes chercheuses impliquées dans cette première étude se trouve en annexe B de ce rapport. Les éléments en commun autour de l'idée de l'« empowerment » sont les suivants :

- Une femme qui peut s'occuper d'elle-même et des autres sur la base de son propre revenu ; qui est 'utile' pour la société et donc qui est considérée femme de valeur qui a réussi
- Une femme qui est auto-suffisante et qui investit dans sa famille et sa communauté
- Une femme qui est intégrée dans la société et (pour certaines) se conforme aux attentes de la société – par exemple qu'elle soit polie, respectueuse, soumise
- Une femme qui a normalement étudié, qui travaille et qui est généralement - mais pas nécessairement - mariée
- Une femme qui possède de la sagesse, de l'entrepreneuriat, la capacité de s'exprimer et le savoir-vivre.
- Une femme qui a dû travailler dur et faire face à de multiples obstacles dans la vie

Les informations collectées pendant cette étude permettent d'élaborer plus avant la signification et le processus d'« empowerment » / autonomisation économique pour ces adolescentes et des jeunes femmes.

11.1 L'« empowerment »/l'autonomisation selon les jeunes femmes modèles

Les jeunes femmes modèles ont acquis pour la majorité une certaine autonomie économique. L'analyse de leurs discours autour de cette thématique, ainsi que leur envie, la manière dont elles se projettent dans l'existence, et dans une moindre mesure les conseils qu'elles veulent donner aux autres jeunes femmes témoignent de la manière dont elles envisagent cette autonomisation / « empowerment », dont elles sont toutes fières !

11.1.1 Des termes et des expressions

Les termes utilisés par les jeunes femmes modèles pour décrire l'autonomisation / l'« empowerment » ou l'évoquer sont nombreux, quoique les idées et les thématiques qu'ils recouvrent sont assez similaires et proches. Elles décrivent tous la capacité des jeunes femmes à savoir se débrouiller par soi-même, la jeune femme sait chercher et trouver de l'argent, elle aide et prend en charge les autres.

L'autre thématique est la valeur, une femme de valeur l'est grâce à son activité, s'assumer, payer ses frais scolaires, d'assurer sa propre prise en charge. Elle donne de la dignité à sa personne. La femme autonome est mature, elle travaille, encadre bien ses enfants, et exerce une activité utile « pour le bien de la société et non seulement pour elle-même ». C'est une femme qui tient son argent elle-même, de l'argent qui ne vient pas de son mari : elle travaille et gagne son argent.

Pour les plus ambitieuses, il s'agit d'utiliser son potentiel, de devenir grande et de développer au mieux ses capacités. Il s'agit également de fuir ce que l'une d'elle appelle : «la médiocrité ».

Cela confirme les résultats mis en évidence dans l'étude précédente. Pour synthétiser, les jeunes femmes cherchent à vivre sans dépendre d'un homme, à acquérir de la valeur (dignité, exploiter leur potentiel) par elles-mêmes, à avoir des enfants et être capable de les prendre en charge, et à être utile à la société.

11.1.2 Des ambitions et des objectifs différents

Si les jeunes femmes interviewées ont des ambitions proches (avoir un bon travail, devenir mère si elles ne le sont pas déjà, se marier et être utile aux autres), toutes ne projettent pas de la même manière dans l'existence et ne visent pas tout à fait les mêmes objectifs.

Le principal élément différenciateur est le capital social, culturel et plus important encore économique. La position de départ dans l'existence n'est donc pas équivalente.

Conclusions I : L'autonomie / l'« empowerment » économique en question

Les plus ambitieuses

Les jeunes femmes les plus ambitieuses sont celles qui disposent, bien évidemment, du capital social, culturel et économique le plus élevé. Ce sont elles qui ont acquis les diplômes les plus élevés, et deux d'entre elles maîtrisent par ailleurs l'anglais. Ces jeunes femmes désirent changer la place des femmes en RDC et en Afrique, elles cherchent à œuvrer à leur reconnaissance, leur développement ou à leur santé.

Je veux gagner ma vie en travaillant mais beaucoup plus influencer et challenger un peu les filles et les femmes. Je dirais de mon pays mais en Afrique aussi parce que c'est une mentalité qui est établie c'est comme ça une fille elle grandit, elle fait des études et ça se limite que par-là elle est appelée à se marier et de dépendre d'un homme c'est tout. Je veux casser un peu ça, par ma façon de vivre, influencer peut-être les jeunes de ma génération, c'est possible.

Jeune femme, 25 ans, Gombé

Ma vision c'est qu'après mes études, je fasse un atelier pas comme pour les ateliers que je vois dans les cités parce que moi je fais les études ; je ne peux pas être comme ceux-là qui ont suivie des formations de trois mois. Je dois faire un atelier de couture qui sera comme une industrie d'habillement ; ça sera là qu'on produit les vêtements comme les chinois font : c'est vraiment ça ma vision. Et puis de deux aussi quand j'aurais mon atelier je vais faire un centre de formation pour former les filles mères pour leurs apprendre ce que moi j'ai appris.

Jeune femme, 21 ans, Bandal

Trois jeunes femmes considèrent que les femmes, les filles se considèrent et proclament avoir des capacités équivalentes à celles des garçons et peuvent exercer les mêmes activités, les mêmes types d'emploi.

Mais moi je trouve que de la même manière un homme peut faire des choses, une femme aussi peut le faire, voilà on est tous nés avec un don et un talent. Voilà moi je suis juste une femme et c'est peut-être ça qui me différencie de lui mais voilà quoi.

Jeune femme, 23 ans, Gombé

Des jeunes femmes « normales »

Celles dont le capital social est moins élevé s'avèrent moins ambitieuses, en outre elles n'ont pas exprimé de volonté de changer la situation des femmes de leur pays. Ces jeunes femmes ont une vision plus restreinte de l'autonomie (elles pensent d'abord à leur place dans la société) mais également plus conventionnelle. Elles restent attachées à la norme sociale de la place des femmes dans la société congolaise actuelle. C'est-à-dire que les femmes sont mères, elles ont étudié ou pas forcément, mais elles doivent faire de leur mieux pour étudier, et faire un travail « utile » à la société.



JF : Oui, ils voient ma motivation, ma façon d'être, je suis indépendante, c'est pourquoi ils voient que je suis MWASI MALONGA.

E : Être indépendant veut dire quoi ?

JF : Donc je me prends en charge moi-même et ma fille, nos besoins, je contribue à certaines demandes de la maison, comme manger, payer le loyer, certaines factures

E : Par rapport à ton travail qui a fait que tu sois MWASI MALONGA, qu'est-ce que tu penses de ça ?

JF : Je pense que ça ne puisse pas se limiter à un niveau très bas, un jour que ça se développe un jour, que s'atteigne le niveau que je veux

Conclusions I : L'autonomie / l'« empowerment » économique en question

E : *Tu veux que ça soit comment ?*

JF : *Comme ce travail c'est vraiment mon métier, j'aime être stable, j'ai trouvé ma maison, je suis en train de travailler, chaque matin je sors je pars au travail, le soir je rentre, que ça ne soit pas ambulante mais sur place.*

Jeune femme, 24 ans, Kisenso

La notion ou l'idée d'utilité sociale est centrale pour toutes les jeunes femmes, que ce soit dans l'activité exercée, dans le soutien à la famille ou la capacité à aider. Les jeunes femmes considèrent qu'une femme accomplie ne travaille pas que pour elle-même, mais pour d'autre également.

11.1.3 Les modèles repousseurs

Il est à noter que l'on retrouve de manière très prégnante le « repousseur » de la « mauvaise fille ». Celle-ci correspond à la « bad girl » mise en lumière par le rapport précédent. Les caractéristiques de ces mauvaises filles » sont : chercher l'ambiance (autres expressions : être agitée, fréquenter les débits de boissons, les promenades inutiles), s'habiller de manière impudique, ne pas travailler, courir après les garçons ou avoir plusieurs (trop de) partenaires.

L'autre modèle « repousseur » est la jeune femme qui dépend totalement des autres, sa famille, les hommes en général ou pire encore qui a enfanté mais n'est pas capable de se prendre en charge.

Dans nos quartiers la plupart des filles dont les parents n'ont pas de moyens, elles restent comme ça, sans rien faire au lieu de chercher quelque chose à faire pour subvenir à leurs besoins.

Jeune Femme, Bandal, 22 ans

11.2 Un gradient d'autonomie

Sur l'ensemble des 23 jeunes femmes,

- 6 assument une partie uniquement de leurs besoins et dépendent de leurs tuteurs (famille le plus souvent)
- 8 subviennent totalement à leurs besoins (besoins primaires et autres, ainsi que le logement) et prennent en charge d'autres membres de la famille (dont 4 sur les 17 jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans, et 4 parmi les 6 jeunes femmes de plus de 24 ans) ; et
- 8 sont des « cheffe de famille », c'est-à-dire que des membres de la famille dépendent économiquement d'elles. Ces jeunes femmes ont le plus souvent des trajectoires ou des histoires de vie difficiles voire dramatiques (abandons ou décès de 1 ou 2 parents, rejet familial, jeunes frères ou sœurs à charge).

Donc, la majorité des jeunes filles - soit 15 sur 23 - sont partiellement indépendantes économiquement. Leur autonomie économique va de la capacité à assumer leurs besoins en produits d'hygiène et de beauté, jusqu'à la participation aux frais de la maison. La plupart de ces jeunes femmes ne sont donc pas totalement autonomes économiquement, c'est-à-dire qu'elles dépendent encore le plus souvent d'un tuteur, d'un parent ou d'un membre de famille pour se loger et subvenir à une partie de leur besoins primaires.

Il apparaît dès lors que l'autonomie économique consiste dans un premier temps à limiter les relations de dépendance avec les tuteurs (assumer une petite partie de ses propres besoins⁴⁷), puis de se prendre en charge à titre personnel et enfin, à prendre en charge les besoins primaires d'autres dépendants (ascendant ou descendant, ou de même génération). L'objectif de toutes

⁴⁷ Il est à noter que les premiers besoins couverts par les AJF lorsqu'elles disposent de moyens financiers propres sont spécifiquement féminins et intimes (hygiène intime et soin du corps/lait de beauté).

Conclusions I : L'autonomie / l'« empowerment » économique en question

les jeunes femmes interviewées est d'éviter de dépendre totalement d'un homme pour leur survie. Ainsi, l'autonomie voire l'indépendance n'est pas absolue, mais est en relation avec les hommes en tant que compagnon ou mari voire en tant que père à partir d'un certain âge. C'est donc la dépendance aux hommes qui est en jeu pour les jeunes femmes et non l'autonomie au sens large.

D'après ces résultats, il est possible de dégager un gradient d'autonomie économique comportant 4 étapes :

1^e étape, trouver de « l'argent de poche »

- Assumer ses besoins hygiéniques (serviettes hygiéniques) et de beauté (cheveux, lotion, maquillage), les petites sorties et les frais de transport ;
- Constituer un petit capital (épargne) ;

2^e étape, de l'argent pour la scolarité

- Etape 1 +
- Assumer une partie de ses frais de scolarité et ;
- Assumer une partie de ses besoins alimentaires ou y participer ;

3^e étape, de l'argent pour vivre et « être responsable »

- Etape 2 +
- Prise en charge de son/ses enfants ;
- Et/ou participation à la prise en charge d'un membre de la famille ;
- Et/ou participation aux frais de logement (partage des frais avec d'autres membres de la famille) ;

4^e étape, la cheffe de famille (ou « bread winner »)

- Etape 3 +
- Chef de famille (assumer la totalité de ses besoins - logement compris) ;
- Et prise en charge d'autres personnes (son/ses enfants, ses petits frères/sœurs, en dernier les parents – invalides ou âgés).

Les AJF mariées

Quand les AJF sont mariées et ont des enfants, la société et leur mari, leur intiment plutôt de revenir au niveau 3. Aucune AJF rencontrée n'a été confronté à cette situation, il n'est donc pas possible d'anticiper sur les conséquences du mariage. On peut noter, que la seule JF presque mariée interviewée est limitée, et se limite elle-même, au niveau 3 du gradient d'autonomie.

Au regard de la hiérarchie de genre en RDC, on peut émettre l'hypothèse, fort probable, que les JF chercheront à se marier avec un homme ayant un pouvoir économique plus important qu'elles (reproduction de la structure hiérarchique de genre). Les hommes de leur côté cherchent également une femme capable de les seconder et non de prendre le pas sur eux. Dès lors, la principale source de revenu restera, à nouveau, l'homme. Les JF apporteront un complément de revenu.

Ainsi, une des JF rencontrée avait un pouvoir économique important et un capital humain (nombreuses compétences et qualifications), social (réseaux), culturel (culture générale et savoir vivre), ainsi qu'économique (totalement indépendante) mais explique rencontrer des difficultés à trouver un compagnon. Cette difficulté est double, premièrement, elle cherche un homme à sa mesure et acceptant d'avoir une épouse qui soit son égale. Deuxièmement, les hommes acceptant cette situation sont rares en RDC et plus généralement dans plusieurs contextes sociaux (dont certains en Europe).

11.3 Les limites de l'autonomisation / « empowerment », résistances et effets pervers

L'autonomisation ou l'« empowerment » économique des femmes et des jeunes femmes constitue certes une étape vers l'égalité des sexes et l'indépendance des femmes. Toutefois, la possibilité d'avoir ses propres revenus (voire même des revenus conséquents), de pouvoir effectuer des choix personnels quant aux dépenses et/ou de pouvoir accéder à des postes salariés (voire même à responsabilité), ne garantit pas la réduction des inégalités entre les sexes.

Conclusions I : L'autonomie / l'« empowerment » économique en question

11.3.1 La division sexuelle du travail et la valorisation du travail reproductif

En effet, le travail est l'enjeu des rapports sociaux de sexe. Il manifeste, produit et reproduit la hiérarchisation des rôles sexués. La notion de travail inclut ici le travail salarié ou professionnel (marchand ou non), ou le travail productif et le travail domestique ou encore reproductif. Celui-ci comprend le « care » mais aussi la « production physique » des enfants.⁴⁸ Ce travail domestique n'est pas une addition de tâches mais un « mode de production domestique »⁴⁹, une "relation de service". Celle-ci implique la disponibilité permanente du temps des femmes, au service de la famille et plus largement de la parenté. C'est cette relation qui est considérée comme caractéristique du procès de travail domestique.⁵⁰

La division sexuelle du travail a pour caractéristiques l'assignation des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive. Elle signifie simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.). Cette forme de division sociale a deux principes organisateurs : le principe de séparation (il y a des travaux d'hommes et des travaux de femmes) ; le principe hiérarchique (un travail d'homme « vaut » plus qu'un travail de femme). Ces deux principes organisateurs se retrouvent dans toutes les sociétés connues et sont légitimés par l'idéologie naturaliste.⁵¹

Dès lors que sans une politique plus globale de revalorisation salariale et de responsabilité (égalité hommes-femmes) et de plaider pour une prise en compte des femmes et de leur carrière au sein des sociétés et des institutions de droit privé ou public, l'autonomisation économique des femmes ne pourra être complète. Ainsi, l'autonomie économique des jeunes femmes et des femmes en général, peut constituer un horizon ou un objectif de la lutte contre l'inégalité entre les sexes, mais ces mesures devraient idéalement être accompagnées d'une réflexion et d'un changement des hommes à l'endroit de ces tâches (plus de respect et de considération et/ou un partage) ou une valorisation importante des activités considérées comme spécifiquement féminines.

11.3.2 L'autonomie : un concept androgyne ?

L'autonomie est un concept relatif et très androcentré. Il part de l'hypothèse selon laquelle les agents sont des individus égoïstes et isolés.⁵² Or la réalité est très différente ; par ailleurs, l'autonomie peut ne pas être économique mais temporelle (celle de décider soi-même de la manière dont son temps est utilisé). Un auteur écrit : « Si, du point de vue des acteurs et des actrices concernés, l'accès à un revenu est une condition nécessaire à l'accès à l'autonomie, ce n'est pas une condition suffisante. L'accès aux capacités et au libre-choix individuel ne dépend pas seulement des aptitudes individuelles à avoir une activité rémunérée, mais également des liens de dépendance qui unissent les individus les uns aux autres. »⁵³

Cette relation de dépendance est donc, de manière quelque peu contradictoire, inscrite dans l'idéal d'autonomie et la voie vers l'indépendance. De manière plus concrète, en RDC, comme dans de nombreux autres contextes, un des objectifs de l'autonomisation économique des femmes est la prise en charge des dépendants (enfants, aînés). Cette idée relaie la conception congolaise selon laquelle les femmes et les filles sont supposées plus aider leur famille et les dépendants que les hommes.

48 Le travail est entendu ici au sens large de travail comme « production du vivre », cf. Kergoat Danièle, « Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion », *Les rapports sociaux de sexe, Paris, Presses Universitaires de France*, « Actuel Marx Confrontations », 2010, 192 pages

URL : www.cairn.info/les-rapports-sociaux-de-sexe--9782130584742-page-60.htm.

DOI : 10.3917/puf.colle.2010.01.0060.

49 Delphy, 1998

50 Fougeyrollas-Schwebel, 2000 ; Kergoat, 2004 : 37

51 L'idéologie naturaliste consiste à prendre appui sur les dispositions « biologiques », « naturelles » ou « génétiques » des hommes et des femmes pour justifier leur rôle. Ex : les femmes sont plus faibles physiquement donc elles doivent rester à la maison.

52 Caroline Henchoz, « Les politiques de conciliation famille-travail et l'égalité », *Recherches sociologiques et anthropologiques [En ligne]*, 42-2 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2011, consulté le 21 octobre 2016. URL : <http://rsa.revues.org/739>

53 Caroline Henchoz, « Les politiques de conciliation famille-travail et l'égalité », *Recherches sociologiques et anthropologiques [En ligne]*, 42-2 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2011, consulté le 21 octobre 2016. URL : <http://rsa.revues.org/739>

Conclusions I : L'autonomie / l'« empowerment » économique en question

JF : De fois ça me fait mal de voir qu'elle m'aime et elle refuse que je l'aide. Il arrive de fois pendant tout un mois papa ne gagne rien et que maman seule doit tout faire, qu'elle doit se battre pour trouver de l'argent. Dans ce cas là quand je vais contribuer pour l'aider elle me dit « laisse tu es encore enfant, fait autre chose avec cet argent ». Ca m'inquiète pourquoi elle ne veut pas de mon aide ? Moi, j'ai cet amour-là de l'aider à contribuer dans d'autres besoins mais elle me dit non laisse fait autre chose avec cet argent



E : *Et tes frères qu'est-ce qu'ils font ?*

JF : *Le deuxième, il fait le stage au Congo web mais lui n'a pas vraiment cet amour-là d'aider la famille ; quand il gagne son argent il fait autre chose avec, il s'achète des habits mais il n'a pas vraiment ce souci-là d'aider la famille.*

Jeune femme, Bandal, 22 ans

Toutefois, structurellement, ce sont les hommes qui ont les revenus les plus importants. Ainsi, la façon dont les familles prennent en charge les cadets ou les dépendants serait à analyser ou à développer plus en profondeur, car elle pèse -comme on le verra plus tard- parfois lourd dans la vie des jeunes femmes.

Il pourrait dès lors être intéressant de questionner ces relations de dépendances et la manière dont les femmes et les hommes gèrent, s'inscrivent et construisent ces relations. Comment les femmes économiquement autonomes ou indépendantes vivent ou gèrent leurs relations de dépendances et leurs dépendants ? Est-ce que les relations de dominations et de pouvoir s'établissent de la même manière quand la femme est cheffe de ménage ?

Enfin, l'autonomie économique des femmes (sans un changement structurel des rôles sexués) a un effet pervers, que plusieurs études pointent et contre lesquelles aucune solution n'a été pour l'heure trouvée : l'augmentation de la charge de travail. Cette situation est prégnante dans plusieurs pays, y compris d'Europe. Les tâches domestiques (le travail reproductif) demeurent l'apanage des femmes si bien que les femmes indépendantes économiquement ont certes la liberté de pouvoir choisir leur existence, leur argent, etc. mais elles travaillent aussi deux fois plus que les femmes prises en charge économiquement.

11.3.3 Le refus du travail et de l'autonomie : un choix ?

En effet, les femmes en RDC sont envisagées principalement dans leur rôle de mère. Structurellement, la société (ou du moins une grande partie des congolais) considère que la valeur des femmes réside principalement dans le fait d'avoir des enfants, de bien les élever et d'être utile aux autres.⁵⁴ Dans ce contexte, certaines femmes choisissent de rester femmes au foyer et préfèrent trouver un mari qui assurera les revenus du foyer et leur entretien personnel.

Certaines sœurs des jeunes femmes offrent un contre-exemple à l'autonomisation économique. Elles sont en ménage et leur époux partage, prend en charge d'autres dépendants. Il faut reconnaître qu'il existe, en effet, des maris et des pères de famille responsables qui soutiennent financièrement l'ensemble de leur famille (femmes, enfants, jeunes adultes dépendants, aînés, etc.) épargnent, assument les frais de scolarité de leurs enfants ou de dépendants. Une jeune femme modèle raconte comment sa sœur l'aidait financièrement à payer sa scolarité « à partir de son mari ».

⁵⁴ Les hommes et les pères de famille sont semble-t-il également supposés exercer un travail utile à la société et pouvoir prendre en charge leur famille. Toutefois, et à notre connaissance, peu d'études font le point sur la construction de la masculinité en RDC, sur la prise en charge familiale, sur les obligations, les valeurs et les rôles assignés aux pères ou aux hommes de la famille. Il est dans ces conditions difficile de se prononcer sur l'étendue de l'inégalité entre hommes et femmes quant au care et à la prise en charge familiale ainsi que sur les constructions différentielles fines des rôles féminins et masculins.

Conclusions I : L'autonomie / l'« empowerment » économique en question

JF : non, la grande sœur me prenait en charge à partir de son mari, et son mari avait des problèmes au travail, il ne pouvait plus me scolariser, j'ai arrêté à la fin de la 4^{ième} pour que je passe en 5^{ième}.

Jeune femme, 22 ans Kinsenso



Outre le fait que cette situation est fréquente, elle constitue pour les jeunes femmes un exemple, une voie à suivre, même si elle n'est pas toujours couronnée de succès.

Conclusions II : Les freins et les facilitateurs à l'«empowerment»

12.1 Les freins

Selon les témoignages récoltés dans le cadre de cette étude, plusieurs types de problèmes structurels freinent considérablement l'autonomisation (économique notamment) des jeunes femmes. La plupart des freins sont liés au contexte économique de la RDC (scolarité privée et chère, absence d'emploi, faiblesse du système de santé), au modèle d'urbanisation de Kinshasa ainsi qu'à la structure sociale et plus précisément à la hiérarchisation hommes/femmes et à la division sexuelle du travail.

L'autre grand frein général est la faiblesse du capital social (ainsi que le capital symbolique, culturel, économique). - c'est-à-dire, les liens, les valeurs et les principes partagés dans une société qui facilitent la confiance entre les individus et les groupes et les encouragent à travailler ensemble. L'ascension sociale est possible dans un système, une structure sociale (Etat) donnant à ses citoyens la possibilité de réaliser leurs ambitions. Toutefois, la situation économique actuelle, en RDC particulièrement, ne permet pas de compenser les inégalités à la naissance.

On s'est attaché ici à développer les freins structurels susceptibles d'être contrecarrés ou compensés.

12.1.1 Un faible capital social : la reproduction des inégalités

Un des freins les plus importants a trait à la faiblesse du capital social. En effet, les jeunes femmes issues de familles disposant d'un fort capital social ou issu d'une famille de catégorie socio-professionnelle élevée sont largement favorisées par rapport à celles issues de familles pauvres et/ou à faible capital social.

LE CAPITAL SOCIAL : UNE DÉFINITION

Un « individu ne possède pas et n'hérite pas seulement d'un capital matériel, mais aussi d'autres éléments tout aussi importants dont il peut tirer des avantages matériels ou symboliques. ». Pierre Bourdieu a qualifié ces autres éléments de « capital social » - « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe, comme ensemble d'agents qui ne sont pas seulement dotés de propriétés communes (susceptibles d'être perçues par l'observateur, par les autres ou par eux-mêmes) mais sont aussi unis par des liaisons permanentes et utiles ». ⁵⁵

Pour le dire plus simplement, le capital social est l'ensemble des relations personnelles qu'un individu peut mobiliser dans son intérêt. Le capital culturel est l'ensemble de ses ressources culturelles (diplôme, le savoir, la culture, appelé également les compétences, les savoirs faire et savoirs-être – ou capital humain). Ces deux types de capitaux se distinguent du capital économique qui sont son patrimoine et ses revenus. Ces trois formes de capital appartenant à un humain sont pour partie héritées, pour partie constituées par l'individu et il cherche à les transmettre à ses enfants.

55 Pierre Bourdieu, « Le capital social. Notes provisoires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, p. 2-3. Cité par Fabien Granjon, Benoît Lelong, « Capital social, stratifications et technologies de l'information et de la communication. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux* 2006/5 (no 139), p. 147-181. DOI 10.3917/res.139.0147

Conclusions II : Les freins et les facilitateurs à l' « empowerment »

Cette notion de capital social recoupe celle de catégorie socio-professionnelle mais permet de l'appréhender de manière plus qualitative et dynamique et non principalement quantitative. Dans le cadre du programme La Pépinière et de la théorie du changement qui lui est associée, il s'agit de prendre en compte l'environnement des jeunes femmes et du « bagage hérité » de leurs parents et/ou tuteurs. Celui-ci détermine, pour partie, les possibilités, les ouvertures et les obstacles auxquels les jeunes femmes auront à faire, ainsi que les ressources qu'elles pourront mobiliser.

Sur l'ensemble des jeunes femmes rencontrées, seules quatre d'entre elles avaient des diplômes élevés (graduat), ou étaient en passe d'avoir les emplois les plus « intéressants », voire à responsabilité, et les plus stables. Ces jeunes femmes ne sont pas toutes économiquement autonomes, mais elles ont les parcours les plus « idéaux » en termes de réussite sociale et économique (emploi stable et valorisant ou potentiellement valorisant, rémunération correspondant à leur niveau de diplôme).

Parmi les JF interviewées, il est notable que celles dont les parents sont les moins dotés en termes de diplôme (capital humain) ont les activités nécessitant des compétences acquises par expérience plutôt que par la qualification. Six JF exemplifient cette situation, elles sont vendeuses, ont mis en place un malewa, bonne, au mieux coiffeuses mais sans avoir abouti une formation professionnelle qualifiante.

Il apparaît donc que le niveau de diplôme et d'éducation des pères et (peut-être dans une moindre mesure) des mères et de la fratrie (immédiate, même père – même mère, ou de même père), joue un rôle central dans la capacité des jeunes femmes à obtenir des diplômes, des emplois salariés (ou indépendants) correspondant à leur niveau de diplôme. Il s'agit là d'un constat classique de la sociologie, mis en évidence par notamment Pierre Bourdieu, celui de la reproduction sociale. A l'inverse, l'ascension sociale est possible dans un système, une structure sociale (Etat, gouvernement) donnant à ses citoyens la possibilité de réaliser leurs ambitions. La situation économique actuelle en RDC ne permet guère de compenser les inégalités à la naissance. Dès lors, la reproduction sociale est d'autant plus marquée et prégnante.

12.1.2 L'interruption de la scolarité et/ou la formation due au manque de moyens

L'absence d'argent pour payer les frais scolaires et/ou les coûts de formation constituent un des plus gros freins à l'« empowerment » des jeunes femmes et à leur accès soit à l'emploi soit à une activité génératrice de revenus stabilisée et relativement solide.

Pour une grande majorité de jeunes femmes interviewées, la scolarité a été interrompue suite à l'incapacité des tuteurs ou des parents d'assumer les frais scolaires. Ceux-ci sont particulièrement élevés et la perte de revenus ou le décès du père (situation très fréquente) rend l'accès à la scolarité difficile voire l'empêche totalement. Cette situation est récurrente tant pour la scolarité que pour la formation.

Un des freins les plus importants et les plus pénalisants à l'« empowerment » économique des AJF est le manque d'accès à la scolarité et/ou à la formation professionnelle. Ce type de frein se situe à la croisée entre la faiblesse du capital humain, social et économique de la famille, et les problématiques structurelles, à savoir la défaillance étatique et la hiérarchisation sociale et de genre.

En effet, sur l'ensemble des jeunes femmes rencontrées les $\frac{3}{4}$ ont vu leur scolarité interrompue momentanément ou définitivement. Pour toutes ces jeunes femmes, ce sont les pères qui prenaient en charge les frais scolaires (niveau primaire principalement). Cette situation est d'ordre structurelle, en effet les pères sont considérés comme les chefs de famille et les « breadwinner », à ce titre ils sont responsables de la scolarisation de leurs enfants ou de l'accès à une formation.

Le décès du chef de famille, une perte de revenu importante (perte d'emploi et/ou accident) génère une tension économique qui oblige la famille (la mère quand le père est décédé ou le père même) à opérer des choix. Ceux-ci ne vont pas forcément vers le paiement des frais scolaires de leurs enfants :



JF : *Quand je suis arrivée chez mon père s'était bien au début (...) Après papa est parti à l'étranger, à Londres pour trois mois et à son retour la vie était devenue compliquée*

E : *Comment la vie était devenue compliquée ?*

Conclusions II : Les freins et les facilitateurs à l'« empowerment »

JF : *Au retour du voyage le papa ne voulait plus donner l'argent pour l'école*

E : *Et pourquoi il a voulu arrêter de payer l'école ?*

JF : *Le papa ne voulait plus payer le minerval parce qu'il construisait la maison, il a dit : « je construis d'abord la maison et vous vous restez comme ça ». Après ça, je vendais les poissons (elle achète à la chambre froide et elle vient vendre devant la parcelle).*

JF, Kisenso, 30 ans

Quand les deux parents sont décédés ou ont abandonné les enfants (suite à un divorce notamment), certaines JF sont prises en charge par des membres de la famille, le plus souvent des tantes et parfois des oncles. Toutefois, ces femmes (mère ou tante) ne sont pas toujours en mesure de prendre en charge la scolarité des enfants. D'abord parce que dans la structure sociale congolaise, les femmes ont peu de ressources propres pour assumer une telle charge.



E : *Alors raconte-nous comment tu as commencé ton activité de restaurant ?*

JF : *J'ai commencé à vendre parce que notre père nous a quittés dès le bas âge.*

E : *Tu avais quel âge ?*

JF : *Moi j'étais en 3ème primaire et ma grande sœur en 4ème primaire et les autres n'avaient pas encore atteint l'âge de la scolarité. Maman se débrouillait avec la fabrication de la patte de courge cuite et emballer dans les feuilles que nous allions vendre en marchant sur les rues/ commerce ambulante. Quand j'ai totalisé 17 ans, maman est tombée malade et contrainte au repos, mais nous, nous avons continué avec cette activité.*

Jeune Femme, Kimbanseke, 24 ans⁵⁶

Ensuite, parce que les membres de la famille qui ont recueillis ces AJF ont parfois leurs propres enfants et qu'ils sont prioritaires quant à l'investissement dans la scolarité.



E : *Et c'est maman mimi qui payait pour l'école aussi le minerval ?*

JF : *C'est elle qui payait.*

E : *Et elle avait, maman mimi prenait en charge aussi d'autres enfants ?*

JF : *Elle payait le tout mais quand ses enfants ont commencé à étudier, c'est alors là que j'ai arrêté pour laisser ses enfants étudier.*

JF, Bandal, 24 ans

Ainsi, il apparaît que la perte de revenus portés par le père constitue un frein majeur dans l'accès à l'éducation et/ou à la formation pour les AJF.

Conclusions II : Les freins et les facilitateurs à l' « empowerment »

12.1.3 Un manque du capital de départ pour créer une AGR

Cette étude démontre l'importance pour les jeunes femmes d'obtenir un capital de départ pour commencer une activité génératrice de revenus (AGR). Presque toutes les jeunes « femmes modèles » ont reçu un petit capital pour commencer une activité de la part d'un membre de leur famille ou d'un ami. Egalement, pour accéder à un AGR qui génère des revenus substantiels, il nécessite souvent une injection de capital, par exemple pour acheter les matériaux ou les produits avec plus de valeur. Le manque de ce capital de départ ou d'accélération peut être un frein important pour les autres jeunes femmes, comme l'ont attesté plusieurs adolescentes et jeunes femmes (AJFs) interviewées lors la première étude sur la situation des AJFs en 2015.⁵⁷

12.1.4 Un manque de compétence en gestion (et valorisation, etc.)

Aucune des JF interviewées n'a pointé ou fait part de difficultés quant à la création puis la gestion de leur AGR et de sa mise en valeur, ou en termes de gestion du stock, du capital, les choix d'investissement, la diversification des activités. Il s'agit là d'un biais inhérent au choix des populations cibles. En effet, ce sont les jeunes femmes modèles qui ont été interviewées, celles-ci ont donc des parcours « réussis », les difficultés les plus importantes ont été dépassées. De plus, les obstacles mentionnés par ces jeunes femmes n'étaient que rarement liés à la gestion, la mise en valeur et le développement de leur AGR.

Plusieurs jeunes femmes ont bénéficié de conseils, d'appuis, voire d'une formation « informelle » (un apprentissage) de la part de tiers (le plus souvent des membres de la famille - la mère ou une sœur). Elles maîtrisent donc leur activité et ont appris auprès d'une personne plus expérimentée la manière dont leur AGR doit être mise en place, pérennisée et stabilisée. Celles qui n'en ont pas reçu les cherchent auprès des fournisseurs, de leurs pairs (commerçants ou ayant les mêmes AGR).

Toutefois, le manque de compétence en gestion des AGR (et autres), est sensible en filigrane dans les discours des jeunes femmes « modèles ». De plus, trois jeunes femmes interviewées ont des parcours moins « modèles » : une jeune femme est « bonne » dans une famille et sa sœur semble en difficulté, et deux autres jeunes femmes coiffent dans la rue sans en retirer des revenus substantiels (elles dépendent encore de leur famille pour couvrir la majorité de leurs besoins – nourriture, logement, déplacement, etc.). En outre, les entretiens menés avec une chef d'entreprise et dans une moindre mesure avec un prêtre et les fournisseurs pointent directement l'absence de formation ou de connaissance des jeunes femmes dans ces domaines et leurs demandes et besoins de conseils.

Les deux jeunes femmes ayant des parcours moins « réussis » et la sœur de la jeune « bonne » ont plusieurs points communs. L'exemple de la sœur de la jeune femme « bonne » est intéressant.⁵⁸

Celle-ci vend des oranges pour le compte de son oncle, il lui donne en contrepartie 100 ou 200 francs et des oranges mais la jeune femme n'a pas pensé à mettre en place elle-même une AGR en parallèle. Interrogée sur les raisons de cette absence, la sœur ne sait pas en expliquer les raisons.

Il apparaît que les deux autres jeunes femmes (coiffeuses) ne sont non plus en capacité de comprendre et a fortiori d'indiquer les raisons pour lesquelles leur activité ne leur rapporte pas plus. Il semble donc que la capacité à capitaliser (créer un capital de départ), développer une activité, la rendre visible, attirer la clientèle, savoir la fidéliser, sont des compétences manquantes aux jeunes femmes ayant moins réussis. Au-delà, la question des motivations et de l'ambition qui pousse chercher des solutions se pose également (voir plus bas).

La chef d'entreprise rencontrée pointe plusieurs problèmes par les femmes auxquelles elle a eu affaire⁵⁹ lors de rencontres de femmes d'entreprises et de formation en gestion des AGR. Elle explicite notamment les besoins de compétence dans les domaines suivants : la gestion du budget (conserver le capital de l'AGR et le préserver) et des stocks, et notamment voire principalement faire une séparation nette entre le capital de l'AGR et le budget de la maison, savoir investir, savoir présenter ses produits et les

57 McLean Hilker, Jacobson and Modi (2016)

58 Cet entretien n'a malheureusement pas été retranscrit, il est délicat d'en insérer un extrait ici.

59 De même cet entretien n'a été que partiellement retranscrit.

mettre en valeur, etc.

Les fournisseurs évoquent les demandes de conseils des jeunes femmes en termes de marchandises qui plaisent aux clientes, des conseils quant à la gestion et aux lieux de vente. Le prêtre évoque plutôt la naïveté des jeunes femmes quant aux garçons.

12.1.5 La perte de capital du aux problèmes de santé

Les frais de santé constituent un frein important voire une pénalisation grave pour les AJF les plus fragiles économiquement. Cette situation témoigne de la faiblesse de l'Etat et de la situation économique de la RDC.

Ainsi, deux JF sont les sources de revenus principales de leur famille ou constituent un soutien économique central. Leur maladie sérieuse ou grave, celle d'un enfant ou d'un parent constituent une charge qui les contraignent à puiser dans leur capital économique et met en péril la pérennité de leur AGR et sa stabilité.



J.F : *J'étais enseignante mais cette année je n'ai pas enseigné*

E : *Pourquoi ?*

J.F : *Le salaire qu'on me payait était peu, et c'est moi qui prends en charge mon papa parce qu'il est paralysé*

E : *Maintenant qu'est-ce que tu fais pour gagner l'argent ?*

J.F : *Maintenant je vends le malewa (petit restaurant), je le vends juste devant notre maison (...)*

J.F : *Ma maman actuellement elle ne vend plus les pains, il y avait un problème de famille et ça a demandé à ce que maman puisse renforcer avec peu d'argent*

E : *Qu'est ce qui s'est passé ?*

J.F : *Moi j'ai 2 enfants, c'était pour mes enfants*

E : *Tes enfants ont eu un problème ?*

J.F : *Mon premier enfant s'est brûlé avec de l'eau chaude*

E : *Le traitement a demandé beaucoup d'argent ?*

J.F : *Oui ça a demandé beaucoup d'argent, on est allé jusqu'à l'hôpital général de Kinshasa. Le traitement coûtait trop cher et l'argent ne suffisait toujours pas ; même l'argent que ma maman avait ajouté pour le traitement ne suffisait toujours pas*

E : *Comment vous avez fait alors ?*

J.F : *On a emprunté de l'argent avec intérêt dans le quartier pour sortir de l'hôpital mais jusqu'à présent on n'a pas encore commencé à rembourser.*

Jeune femme, Kinsenso, 21 ans

Cette jeune femme, breadwinner de sa famille, a dû mettre entre parenthèse ses activités et par voie de conséquence la scolarité de ses plus jeunes frères à charge pour être opérée.



J.F : *Mes frères s'occupent de la maison parce moi je viens de subir une intervention chirurgicale, on m'avait donné 6 mois de repos*

Conclusions II : Les freins et les facilitateurs à l' « empowerment »

E : *C'était une opération de quoi- ?*

J.F : *Kyste et l'appendicite*

E : *C'est toi qui avais payé les frais pour l'opération ?*

J.F : *Au départ à l'hôpital on m'avait demandé 170 dollars pour les deux opérations mais j'ai payé 130 dollars et les 130 dollars je l'ai payé par tranche avant qu'on m'opère ; donc j'avais donné de l'argent en avance. C'est moi-même qui ai payé.*

Jeune femme, Kisenso, 22 ans

Ainsi, les coûts de santé représentent un frein important pour les AJF qui sont économiquement autonomes ou en voie d'autonomisation économique.

12.1.6 Le rôle reproductif et le travail domestique : une assignation de genre

Après l'arrivée des règles, soit sur demande de leurs parents soit d'elles-mêmes (souvent les deux mouvements coïncident) les jeunes femmes/filles commencent à se projeter en « maman ». Elles s'occupent des tâches ménagères, investissent plus dans leur travail ou leur activité génératrice de revenus, elles se sentent plus responsables. A ce titre, ce rôle de femme combine plusieurs éléments parfois contradictoires :

- Être capable de prendre en charge ses besoins élémentaires (habits, bien spécifiquement féminins : savon de toilette, lait de beauté, puis quand elles sont réglées les bande hygiénique).
- Être capable d'assumer plusieurs tâches domestiques (s'occuper de la maison, cuisiner, etc.)
- Être utile à la société : faire un métier qui répond aux besoins des autres
- Être en capacité d'aider et de soutenir financièrement (mais aussi moralement, voire spirituellement) les personnes dans le besoin : les enfants, les parents si nécessaires, les membres de la famille dans une situation inconfortables, participer aux frais de mariages et de deuil.

Pour certaines jeunes femmes, la quantité de demandes est accablante et elles n'arrivent pas à maintenir ou lancer une AGR ainsi que le travail domestique.

12.2 Les facilitateurs à l'autonomisation / l'« empowerment »

Il existe plusieurs types de facilitateurs, bien que le premier et le plus important soit (et on peut le regretter) la possession d'un capital social, culturel, symbolique et/ou économique.

La capacité de résilience, les rêves personnels et la détermination, ainsi que l'existence d'un soutien familial ou amical constituent aussi des éléments clefs pour la « réussite » des jeunes femmes.

12.2.1 Le capital social : la reproduction de la réussite

Le premier et le plus grand facilitateur réside dans l'existence d'un capital social (et culturel et économique) : être issue ou appartenir à une famille dont certains membres (le père, mais les sœurs, la mère, une figure au moins) ont pu acquérir un bagage culturel, symbolique ou économique important constitue le facilitateur principal et premier. Il ne s'agit pas uniquement ou principalement de l'acquisition de biens matériels et de la qualité des conditions de vie, mais plutôt pour les jeunes filles (ou les cadets en général) du fait de savoir qu'elles peuvent atteindre un certain niveau (diplôme, qualification, savoir-faire) et faire certaines expériences.

Cette jeune fille établit clairement le lien entre son milieu, son histoire et son ambition personnelle :



E : *Qui payait du coup la scolarité ?*

JF : *De l'école primaire aux humanités c'était papa. Mais quand il est décédé c'est maman qui a pris la charge avec mes sœurs. Mes sœurs étaient déjà majeures et travaillaient déjà et d'autres entre elles étaient déjà mariées ; donc elles ont essayé de contribuer. Chacune a cotisé à sa manière pour que nous puissions étudier, elles nous promettaient toujours en disant qu'elles vont payer et disaient : « nous avons étudié dans des bonnes écoles. C'est vrai que papa n'est plus vivant mais vous aussi vous aller étudier dans des bonnes conditions que nous parce que vous êtes notre dernier espoir, nous aurons de vous ce que papa a pris de nous. »*

E : *...Tes sœurs elles ont fait quelles études ?*

JF : *L'ainé elle est informaticienne, elle travailler chez OLOGRAME, la seconde elle a fait le journalisme mais maintenant elle travaille chez VVF, la troisième elle est esthéticienne, la quatrième elle est infirmière voilà.*

E : *Donc vous êtes dans une famille de diplômés alors ?*

JF : *Oui*

E : *Tu crois que ça t'a influencé ?*

JF : *Oui parce qu'il y avait comme l'esprit de militants déjà en famille. C'est qui m'a le plus motivé, ce qui m'as permis d'atteindre de bon résultat parce qu'à chaque fois je me disais « non je veux plus étudier, je suis fatiguée », elle me disait « fournis un effort tu vas étudier. Tu vois tes sœurs - elles travaillent et ici on dit souvent que la femme doit se prostituer mais toi, tes grandes sœurs travaillent et partout où elles travaillent elles sont souvent à la tête donc ce n'est ne pas impossible pour vous-même. A l'hôpital tu peux être à la tête d'une institution donc soit motivée à tout moment. »*

Jeune femme, 22 ans, Bandal

Comme évoqué plus haut, dans un environnement où les perspectives sociales, économiques et politiques sont floues, le niveau d'éducation des autres membres de la famille joue un rôle central dans la capacité des jeunes à obtenir des diplômes et des emplois qui y correspondent. Ces questions de reproduction sociale sont évoquées plus haut.

12.2.2 Un capital humain faible compensé ...

L'accès à un emploi (salarié ou indépendant) stable et à responsabilité est donc compliquée voire empêchée pour la plupart des jeunes femmes issues de familles appartenant à des catégories socio-professionnelles peu élevées ou disposant d'un capital social (humain, culturel et économique) plus faible. Toutefois, certaines d'entre elles se révèlent capables d'accéder à un certain statut social voire de stabiliser une activité génératrice de revenus, notamment grâce à leur capital social et parfois par la constitution d'un capital économique.

Plusieurs exemples illustrent la part du capital social.

Une jeune femme de 24 ans est devenue chef de famille de ses 5 petits frères, à la suite du décès de son père puis de l'abandon de sa mère. Son capital culturel est peu élevé puisqu'elle n'a pas terminé le niveau secondaire. La profession de son père n'est pas mentionnée et sa mère vendait de la shikangwe. C'est son petit ami puis des amis qui l'ont aidé à faire une formation de coiffure puis à créer son salon de coiffure. C'est donc son capital social, ses relations et ses liens à ces relations qui lui ont permis d'obtenir un certain statut et un capital économique.

Une autre jeune femme rencontrée, issue d'un milieu social pauvre, disposait d'un capital culturel faible (ne sait pas lire), toutefois, son capital social est très important (réseaux étendu) et lui donne accès à des ressources économiques (capital économique). Inversement une autre jeune femme disposait d'un capital culturel (diplôme élevé – graduat) important, mais son capital social est faible si bien que malgré son diplôme, elle ne disposait que de peu de revenus et dépendait de sa famille pour la majorité de ses besoins.

Conclusions II : Les freins et les facilitateurs à l' « empowerment »

D'autres jeunes femmes ont constitué un capital grâce à des tontines, à l'épargne et à leurs activités génératrices de revenus, ce qui leur permet de stabiliser progressivement leur activité puis leurs revenus.

12.2.3 Quand les mères (ou des tuteurs – grande sœur, tante, relation féminine) prennent en charge l'éducation des enfants

Comme on l'a vu dans la section précédente, la perte de revenu du père (suite au décès, au divorce, à la perte d'emploi ou à un accident) a pour conséquence la déscolarisation des AJF et impacte très négativement sur l'avenir des JF.

Il apparaît que cette précarisation est grandement compensée voire devient un atout quand la mère ou une tutrice (sœur, tante, relation féminine) s'attache à maintenir l'AJF en milieu scolaire et la soutient pour terminer ses études ou sa formation.

Ainsi, certaines mères de AJF investissent une grande partie de leurs biens et de leur énergie à assumer les frais scolaires de leurs enfants. Et cette situation constitue pour les AJF un modèle très positif. Trois des JF rencontrées sont dans cette situation. Ces JF sont parmi les plus ambitieuses, ont les revenus les plus stables et se projettent positivement dans leur existence.



E : *Comment as-tu étudié à l'école primaire ?*

JF : *En primaire, c'est maman qui payait pour moi, les frais jusqu'à ce que je finisse. Maman vendait au marché. (...)*

JF : *Papa est venu ici à cause de son travail de pasteur*

E : *Pasteur ?*

JF : *Oui, il a demandé à la maman que la famille puisse le rejoindre ici, mais la maman a refusé parce qu'elle avait senti qu'en arrivant ici, il y avait risque que nous ne puissions plus avoir la possibilité d'étudier. Et comme la maman a refusé de le rejoindre, lui non plus n'a pas voulu retourner au village. Raison pour laquelle lui vivait ici et maman et nous sommes restés au village jusqu'à ce que nous ayons terminé les études.*

JF, Kisenso, 26 ans

Ainsi, quand la perte de revenu ayant pour conséquence la déscolarisation est compensée par l'implication importante de la mère ou d'une figure maternelle (mère, sœur, tante, voire relation féminine), les AJF en retirent des bénéfices solides en termes d'exemple et d'allant vers l'avenir.

12.2.4 Les modèles familiaux (ou autre), le soutien et l'ouverture des possibilités

La volonté propre des jeunes femmes joue un rôle important sinon central dans la poursuite de leur rêve ou de leur ambition. Toutefois, ces rêves sont en partie façonnés par l'entourage, proche ou moins proche, en pointant de manière explicite (père qui indique à sa fille qu'elle doit devenir biologiste) ou implicite (par l'exemple – ce qui semble être plutôt les cas des femmes) les possibilités d'action et de devenir.

Une ambition technique : Une jeune femme cherche à devenir électricienne. Une de ses tantes est mécanicienne. Cet exemple de métier non conforme (mécanicienne) a ouvert à cette jeune femme des possibilités qu'elle n'avait visiblement pas envisagées auparavant. Impressionnée, elle a désiré exercer le même métier. Aujourd'hui, son ambition est freinée : son père n'a pas les moyens de lui payer l'université ou une formation pour obtenir un brevet. Si aujourd'hui ce dernier l'accompagne, il a fallu le convaincre et trouver un compromis. La jeune femme a eu affaire à trois positions quant à ce désir d'exercer un métier technique.

1. Son père s'est opposé à son désir de faire un métier « masculin » en rappelant justement les normes de genre (une fille ne fait pas de métier technique).
2. A l'inverse, la jeune femme s'est tournée vers des jeunes hommes pour apprendre et être initiée. Ils lui ont effectivement montré et un « frère de quartier » électricien l'a également accompagnée, ne considérant pas son sexe comme un obstacle.

3. Sa mère et sa sœur l'ont par ailleurs soutenue.



JF : *Ma tante était mécanicienne et quand elle venait à la maison des fois, elle venait avec une voiture pour la réparer chez nous; Cela m'avait encouragé, je me suis décidée de faire aussi la mécanique.*

JF : *J'ai choisi l'électricité parce que mon père avait refusé que je fasse la mécanique or j'enviais aussi les garçons qui venaient réparer le courant à la maison, cela m'impressionnait bien que j'étais encore en première année secondaire et je me suis dit de faire l'électricité aussi. J'ai dit aux garçons que moi aussi, je veux commencer à faire comme vous. Je leur ai demandé si c'était difficile, ils ont dit « non, c'est simple, viens, on va te montrer ».*

INTER : *Qu'est-ce que ton papa a dit ?*

JF : *Il m'a dit tes histoires là, moi, je ne veux pas de ça, les options techniques sont faites pour les garçons et non pour les filles*

INTER : *Qui t'a soutenu et qu'est-ce que ta mère en pense ?*

JF : *C'est ma mère et ma grande sœur qui m'ont soutenue*

INTER : *A ton avis pourquoi ta sœur t'avait soutenu ?*

JF : *Je ne sais pas vraiment mais elle disait souvent que c'est mieux de laisser l'enfant faire son libre choix, choisir l'option pour l'enfant, c'est comme si vous choisissiez sa vie.*

Jeune femme, 22 ans, Bandal

Un pas vers l'étranger : Une autre jeune femme a eu un parcours compliqué, ses parents l'ont presque abandonnée avec sa petite sœur. Sa petite sœur s'est révélée être ingénieure et pleine d'initiatives et une de ses grandes sœurs (même père, et une des premières femmes de son père) vit en Angleterre, fait construire une maison à Kinshasa et fait de l'import de marchandise (par conteneur) d'Europe. Cette jeune femme est devenue, à force de patience et de mise en place d'une relation de confiance, le relai de sa grande sœur à Kinshasa. Auparavant, elle a suivi les traces de sa petite sœur et fait aujourd'hui de l'import-export entre l'Angola et la RDC. Elle aimerait avoir elle aussi un conteneur venant d'autres pays et cherche à aller vivre en Angleterre.

Un rêve personnel : un moteur puissant : Certaines jeunes femmes toutefois ont des rêves personnels forts et ce dès leur jeune âge et restent fermes même contre les pères ou en dépit des conditions de vie actuelles. Cette situation est toutefois assez exceptionnelle et seule une jeune femme, issue par ailleurs d'un milieu relativement aisé et dont les parents (mère principalement) ont pu et peuvent encore assumer les frais de scolarité est dans cette situation :



E : *Tu as dit que tu savais que tu veux faire la coupe et couture, tu le sais depuis quand ?*

JF : *Depuis que j'étais petite. Quand on partait chez le couturier pour l'uniforme, je le voyais couper les habits en tout petit et à la fin il rassemble tout ça ; moi je trouvais ça très intéressant et je me suis dit moi aussi je ferai le même métier (...) Comme c'était déjà mon rêve de faire la coupe et couture, quand je suis allée aux humanités j'ai pu sortir tout ce que j'avais pour ce métier, je me suis donnée à fond pour mieux travailler. Quand je suis allée aux humanités, j'ai brillé parce que c'était le domaine dont je rêvais depuis l'enfance de faire la coupe et couture et quand je suis allée là-bas, je me suis donnée à fond, j'ai travaillé dur pour avoir ce dont je rêvais.*

Jeune femme, Bandal, 22 ans

Conclusions II : Les freins et les facilitateurs à l' « empowerment »

A l'inverse les deux jeunes coiffeuses et la jeune sœur de la « bonne » (cf. section 12.1.4 Un manque de compétence en gestion) n'ont pas de projets d'avenir précis. Elles ne se projettent pas dans le développement de leur activité et ne sont pas en mesure d'identifier des manques ou des besoins (compétences, formations, etc.). Ainsi, la capacité à se projeter, à se rêver, à s'inventer un avenir joue un rôle important dans la marche des jeunes femmes vers l'empowerment économique.

12.2.5 La famille, les amis et les ristournes : créer et augmenter son capital

Comme il a été précisé, toutes les jeunes femmes épargnent en vue de se constituer un capital ou simplement pour épargner sans idée précise de l'affectation ultérieure de cet argent.

Toutefois, pour monter une activité, plusieurs ont eu besoin de trouver un capital de départ. C'est principalement la famille, puis les amis et enfin, les petits amis et enfin, les relations (amis plus distants) qui ont donné aux jeunes femmes ce capital de départ.

La fructification de ce capital passe souvent par le recours aux ristournes (likelemba ou tontines). L'avantage des ristournes : le cercle vertueux de la confiance. Les ristournes constituent également un système de contrôle social, d'apprentissage de la confiance voire d'entraide mutuelle dans certains cas, il constitue l'occasion de créer un cercle vertueux. En effet, la condition principale pour adhérer est d'avoir une activité génératrice de revenus ou une source de revenus sûre pour garantir les cotisations. Au départ c'est une personne qui conçoit l'idée et propose à d'autres personnes d'intégrer le dispositif.

Un des avantages de ce type d'associations est d'obliger les filles à épargner et à se surveiller mutuellement car au début elles ne se font pas confiance. La confiance s'installe petit à petit, après une période plus ou moins longue de test mutuel pour les membres fondateurs et d'intégration progressive pour les nouvelles arrivantes. Même pour les anciennes, « la maman likelemba⁶⁰ » a le devoir de s'assurer de la bonne marche de l'activité de chacune. Si elle constate qu'il y en a une dont le capital a baissé, elle sollicite à celle qui devait être servie de céder sa place à celle qui est en difficulté pour l'aider à renforcer son capital. Dans le groupe de Kimbanseke une femme explique :

Likelemba oyo ekoma lokola papa na maman po na ngayi, (cette association est devenue pour moi comme un père et une mère) : quand j'ai perdu mon enfant, les membres de notre association sont venus me consoler, ils m'ont donné de l'argent pour contribuer à l'enterrement de mon enfant et par la suite, celle qui devait être servie m'a cédé sa place pour m'aider à reconstituer mon capital de commerce.

Dans tous les trois focus groups, les membres font confiance aux jeunes femmes dans la mesure où elles sont capables d'honorer leur engagement. D'ailleurs ce sont les jeunes filles qui prennent des initiatives et intéressent les autres membres. Le likelemba de Ngaba est principalement constitué de filles de moins de 24 ans et la responsable, appelée « maman likelemba », n'est âgée que de 21 ans. De même le likelemba de Kimbanseke, la « maman likelemba » est parmi les filles les moins âgées, elle a 25 ans. Pour témoigner de leur confiance aux jeunes filles, les mamans ou les autres membres déclarent « mwana muke abetaka mbunda ba mikolo ba bini » (les petits battent le tam-tam et les adultes dansent).

Conclusions générales

Cette étude sur « Les transitions et les trajectoires des adolescentes et des jeunes femmes à l'« economic empowerment » a permis de répondre aux principales questions de recherches:

- Quels types de support économique et social, et émanant de qui (personnes, organisation, réseaux) facilitent l'accès des AJF aux opportunités économiques ?
- Quels facteurs, institutions (formels ou informels) permettent ou contraignent les opportunités et l'« empowerment » des AJF durant les phases de transitions ?
 - Quels facteurs favorisent l'« empowerment » des AJF lors de la puberté ?
 - Comment et en quoi les pressions et les attentes quant aux rôles économiques des AJF évoluent au moment de la puberté ? Comment les AJF répondent et gèrent ces évolutions ?
 - Quels facteurs, institutions, personnes favorisent ou au contraire empêchent les AJF de poursuivre leurs études (école secondaire ou études supérieures) ?
- Pour quelles raisons les AJF accèdent si peu souvent à des emplois formels (en comparaison des AJH) et quels éléments ont permis à certaines AJF d'être employées dans le secteur formel ?

1. Les supports de type économique et social qui facilitent l'accès des AJF aux opportunités économiques, sont multiples et interdépendants. La détention d'une forme de capital qu'il soit social, économique ou culturel constitue le socle à partir duquel les AJF vont évoluer.

Parmi les différents supports, le soutien économique et le niveau de formation jouent des rôles déterminants, pour leur « empowerment économique ». Le transfert de capital financier est le plus souvent issu de la famille (mère, père, fratrie), dans quelques cas, il est le fruit du capital social de l'AJF (réseaux, relations – dont petit ami, etc.). Dans un second temps, ce capital économique (et social dans certains cas) peut être renforcé par la participation des AJF à un Likelemba. L'acquisition de compétences se fait de manière formelle (école-formation) ou informelle (apprentissage au sein de la famille). La scolarité est principalement prise en charge par le père, à tout le moins par le/la chef de famille. Quand les revenus de celui-ci sont mis à mal (perte d'emploi, décès, accident) la scolarité est en péril. Dans certains cas, la mère (aidée dans certains cas par d'autres membres de la famille) réussit à assurer la scolarité, cette situation donne aux AJF un exemple valorisant. L'apprentissage/le transfert de compétence (expériences, outils de gestions, budget, achat du matériel, négociation, etc.) permet de développer une activité génératrice de revenu. Cette transmission des compétences est principalement le fait des mères, de sœurs (grandes ou petites), de tantes et plus rarement des frères.

2. Comme cette étude le confirme, la majorité des AJF exercent leur activité dans le secteur informel. Le faible niveau de formation et/ou sa faible qualité (en informatique notamment), ou la rémunération insuffisante des emplois formels conduisent les AJF à mettre en place une AGR.

Les AGR sont souvent développées de façon complémentaires à leur scolarité pour répondre aux besoins quotidiens des AJF (du moins au début). Plusieurs hypothèses proposées dans le rapport de La Pépinière (Mac Lean, Mody and al,

Conclusions générales

2016) peuvent expliquer la difficulté d'accès des AJF à l'emploi formel. Une des hypothèses est que les employeurs (détenant des emplois formels) ont de nombreux stéréotypes et représentations quant aux rôles et aux compétences femmes et aux jeunes filles en général⁶¹ (rôle de mère, l'emploi des femmes = complément de revenu au ménage, timidité, influence du conjoint, manque d'aptitudes, etc.). Dans certains cas, les familles sont réticentes par rapport aux risques de l'emploi formel des AJF (harcèlement, promotion canapé, etc.). Il semble également (et ce serait un aspect à étudier) que les AJF s'autocensurent quant à la possibilité d'obtenir un emploi formel en relation avec leur diplôme. Mais elles vont plus spontanément chercher à créer une AGR. Ce qui correspond à leur socialisation (paiement de la scolarité par le père/source de revenu incertaine et transmission des compétences aux AGR par les mères/femmes de la famille). Les quelques AJF interviewées qui ont obtenu un emploi dans le secteur formel avaient en commun un capital social, culturel et financier plus important.

3. Les freins à l'empowerment économique des AJF sont de deux types : structurels et individuels et/ou familiaux (capital social). Les deux types de freins sont interdépendants ; la faiblesse étatique ne permet pas de compenser voire renforcer la vulnérabilité et la faiblesse du capital social.

Les freins structurels sont liés au contexte socio-économique de la RDC, à son histoire, ainsi qu'au contexte socio-culturel. Ainsi, les relations entre les hommes et les femmes sont hiérarchiques et inégalitaires, la division sexuelle du travail est au détriment des femmes. Celles-ci doivent assumer, souvent en plus de leur travail ou AGR, et/ou sont cantonnées au travail reproductif (faire des enfants, rôles domestiques, care, etc.). Les freins individuels et familiaux résident dans la faiblesse du capital humain, social, culturel et économique des familles qui limitent l'accès à la scolarité des AJF, au crédit, etc., (histoire familiale, décès, abandon familial, etc.).

4. Quant aux opportunités et aux facilitateurs de l'empowerment économique des AJF, elles proviennent plus des individus (membres de la famille ou d'amis – réseaux) que de l'état ou d'institutions soutenantes.

Le capital social, culturel et économique de la famille ou que les AJF ont réussi à construire sont des éléments déterminants. L'existence de modèles familiaux « positifs » (mère, tantes, grandes sœurs ayant reçu une éducation et/ou disposant de ressources financières) jouent un rôle important. Il en va de même du soutien familial et de l'entourage (confiance, conseil, support financier, transmission de savoir, mise en contact, inclusion dans des réseaux, etc.). Enfin, il est notable que le fait pour une AJF d'avoir des rêves, des ambitions et une forte capacité de résilience constituent des moteurs puissants.

Cette recherche a aussi mis en évidence que les AJF sont soumises à énormément de contraintes, d'obligations et d'attentes de la part de la société (normes sociales sur le rôle des AJF – ou « assignations de genre »). Ces assignations de genre sont relayées par les familles et l'entourage. Toutefois, ces normes et contraintes évoluent et s'adaptent partiellement à la situation socio-économique des AJF et de leur famille. Ainsi certaines AJF se voient dans l'obligation d'exercer une activité génératrice de revenus pour assurer tout ou partie de leur scolarité, mais en restant dans le secteur informel.

L'évolution des mentalités (notamment des hommes), de la situation économique (économie de la débrouille et la nécessité d'avoir pour un couple plusieurs sources de revenus) constituent des opportunités pour ces AJF d'acquérir de l'empowerment économique. Une des conséquences majeures et des plus positives de ces évolutions est que les AJF peuvent se permettre d'avoir des désirs, des rêves, des ambitions et plus encore de les exprimer. Toutefois, plusieurs freins structurels et socio-culturels rendent ces désirs, rêves et ambitions difficilement audibles pour l'entourage et délicat à mettre en œuvre. Ces freins sont : la place des femmes et des AJF dans la société ; l'absence de l'état – dans la scolarité, la santé et toutes ses fonctions régaliennes ; la difficulté à stabiliser une AGR. En outre, les AJF sont aujourd'hui tenues d'être autonome économiquement mais doivent respecter les assignations de genre congolaises (rôles, obligations et responsabilités à assumer).

⁶¹ Elles n'ont malheureusement pu être testées dans le cadre de cette étude. Pour confirmer ou infirmer ces hypothèses, il serait intéressant de faire une étude ciblée auprès des employeurs du secteur formel – acteur et actrice qui n'ont pas pu être inclus dans la présente étude.

Recommandations

Qu'est-ce qui est souhaitable pour les AJF ? Doivent-elles s'assumer financièrement ? De quelle manière ? A partir de quel âge/de quelle période de la vie ? Faut-il soutenir à tout prix l'autonomie financière des AJF face à celles qui souhaitent devenir épouse, mère, ménagère ? Voilà des questions sur lesquelles La Pépinière et ses partenaires doivent se pencher avant de développer des initiatives en faveur des AJF, en concertation avec les AJF bien sûr.

Toutes les AJF ne se projettent pas dans l'avenir de manière identique, elles ne constituent pas un groupe homogène (âge, formation, capital, famille, religion, modèle, sexualité, aspirations, etc.), bien au contraire. Il est donc impératif de tenir compte de ces différences dans la mise en place d'actions, d'activités, de projets à destination des AJF.

La conscientisation de la valeur des AJF : une sensibilisation au genre pour les AJF et l'entourage

Toutes les AJF n'ont pas les mêmes rêves, mais elles n'ont pas non plus les mêmes postures quant à la place de la femme en général et des AJF dans la société congolaise ; elles n'adhèrent pas toutes ou de la même manière aux assignations de genre.

Autrement formulé, elles n'ont pas conscience aux mêmes degrés du poids de ces assignations dans leur existence. Certaines cherchent à s'en démarquer tandis que d'autres y adhèrent pleinement. Il semble donc important voire même crucial de favoriser ou de permettre une distance quant à ces assignations afin que l'AJF puisse poser un choix (adhésion ou distance) en conscience. Concrètement, il s'agirait donc de favoriser et de développer l'idée qu'elles peuvent « faire plus », « faire autrement » ou « faire comme » ce que la société, l'entourage et la famille leur propose comme modèle.

- La proposition et le développement de modèle de réussite de JF constitue une solution très pertinente et porteuse d'avenir pour les AJF.
- Une autre possibilité consisterait à travailler de manière étroite avec des associations de femmes militantes congolaises pour sensibiliser les AJF (et leur entourage – principalement masculin) à la situation actuelle des femmes et aux possibilités d'évolutions

Recommandations

sociétales actuelles (les avancées en cours notamment quant à l'évolution du droit de la famille, d'accès à l'héritage, etc.).

- L'objectif serait de développer une certaine sensibilité voire conscience, et/ou pour certaines de leur permettre de mettre des mots sur des postures qu'elles composent de manière intuitive (chercher à travailler même si le compagnon ne veut pas, vouloir exister d'abord par elle-même).
- Un autre objectif (peut-être trop ambitieux à ce stade) pourrait être de susciter une dynamique chez les AJF autour de quelques objectifs communs (à titre individuel et en tant que membre de la catégorie des jeunes femmes) que les associations et les AJF définiraient ensemble ou que les AJF se donneraient.

Il est évident que les AJF sont les premières actrices à s'impliquer dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions, d'initiatives visant à favoriser leur « empowerment » économique. Toutefois, et dans la continuité des assignations de genre, la société considère généralement que les AJF sont fautives et responsables de leurs problèmes (grossesses non désirées, scolarité non aboutie, difficulté à stabiliser une AGR ou à obtenir un emploi dans le secteur formel). De plus, les AJF (et les femmes en général) sont envisagées comme tenues de trouver seules des solutions aux difficultés qu'elles rencontrent.

Cette étude a montré le poids des obstacles structurels, et du rôle de la famille. Il est donc indispensable d'associer l'ensemble des acteurs et actrices concernés qui peuvent influencer la situation (les autorités et l'Etat, l'école, les professionnels de santé, les médias, les femmes politiques, les leaders religieux, les AJH, les familles, etc.).

Afin de sensibiliser ces acteurs et d'accompagner les plus convaincus, la mise en place de plaidoyers différentiels (en fonction des populations visés) pourrait être envisagée :

- Apprès des mères de familles et des membres de la communauté féminine, l'implication de d'associations de femmes militantes congolaises permettrait de sensibiliser les mères et les tutrices (cf. § précédent)
- Apprès des hommes, il s'agirait de trouver des associations sensibilisées sur ces thématiques et impliquant des hommes ou des femmes ayant l'expérience de ce type de population.
 - L'objectif serait de développer une certaine conscience des dynamiques de genre et des inégalités les plus frappantes et ou pour les plus sensibilisé(e)s de leur permettre de mettre des mots sur leurs représentations et/ou de stabiliser des postures acquises ou en voie d'acquisition.

Les recommandations suivantes s'adressent à de multiples acteurs et actrices, nous essayerons de citer les plus importants au regard de chaque catégorie de recommandations.

La scolarité/la formation : bien qu'un faible niveau d'éducation n'ait pas empêché les AJF rencontrées de développer leur empowerment économique, cela représente un frein à l'accès à un travail salarié dans le secteur formel. L'absence de formation qualifiée ou qualifiante constitue un frein important dans la stabilisation d'une AGR ou plus généralement à une activité professionnelle « réussie »

Le gouvernement et les ministères en charge de l'enseignement aux différents niveaux – primaire, secondaire, professionnel – supérieur, les organisations internationales (UNICEF, etc.) et les ONG qui travaillent dans le secteur de l'éducation, les écoles et instituts des différents réseaux, les comités de parents, les médias, les églises :

- L'enseignement strict : amélioration de l'accès à la scolarité, au maintien dans l'éducation et la qualité de l'enseignement
 - Réduire les frais scolaires et/ou faire respecter le principe de l'école gratuite (ce qui devrait être le cas en principe pour le primaire d'après l'article 43 de la Constitution de la RDC) ;
 - mettre en place des bourses scolaires pour les AJF (cf. § suivants) ;
 - Promouvoir l'accès – financier, géographique, culturel – à l'école le plus longtemps possible, que ce soit l'enseignement primaire, mais aussi secondaire, professionnel et supérieur afin de permettre aux AJF d'acquérir un diplôme qui leur permet d'accéder à un emploi décent ;
 - Encourager/soutenir la qualité de l'enseignement et de la formation afin de permettre aux jeunes – filles et garçons – d'acquérir des compétences utiles et adaptées pour leur vie professionnelle ;
- Adapter l'enseignement aux besoins des AJF
 - Promouvoir/soutenir des types de formation et d'enseignement alternatifs qui répondent aux besoins et aux contraintes

des AJF, et des jeunes en général : formation en alternance/apprentissage, formation à distance, formation à horaire décalé, etc.;

- Développer les « soft skills » ou « live skills » dans les programmes scolaires pour les jeunes en général, et pour les AJF en particulier (capacité à négocier, capacité à parler en public, communication non violente, etc.) ;
 - Renforcer et soutenir les centres de « rattrapage » pour les AJF qui voudraient reprendre leur formation, en proposant des aménagements compatibles avec leurs activités (horaires, pédagogie, etc.) ;
 - favoriser les passerelles avec l'activité (emploi salarié, AGR) grâce à des stages et/ou la mise en place de « maître de stage »;
- Intégrer le genre dans l'éducation
 - Valoriser des filières différentes pour les AJF, c'est-à-dire ne plus orienter systématiquement les AJF vers les formations en coupe/couture, coiffure et esthétique, etc., soit les métiers dits « féminins », mais leur proposer toutes les filières existantes, y compris celles généralement réservées aux garçons (i.e. filières techniques), et des filières qui présentent une forte valeur ajoutée sur le marché du travail ;
 - Favoriser des images positives de la formation des AJF et des femmes en général à travers des modèles souhaitables (témoignages, campagne de communication, rencontre, etc.) et des visions alternatives (femme mécanicienne, femme chef d'entreprise, etc.), y compris la lutte contre les stéréotypes de genre dans l'enseignement ;
 - Analyser, comparer et accumuler les expériences positives
 - Partager les expériences des multiples organisations qui travaillent sur l'éducation et l'enseignement en RDC et en Afrique (accès, qualité, etc.) et dégager les bonnes pratiques, les leçons apprises et promouvoir les « evidence based » ;
 - Réaliser une revue de la littérature et une étude socio-anthropologique sur les obstacles « socio-culturels » de l'accès à l'éducation pour les AJF, entre autres : les enjeux autour de l'hygiène (intime, féminine), les relations entre les AJF et le personnel enseignant (« les points sexuellement transmissibles) et l'exclusion et/ou la stigmatisation des jeunes filles enceintes/jeunes filles-mères (alors que c'est officiellement interdit) ;

L'emploi : que ce soit dans le secteur formel ou informel, comme indépendante ou salariée, il est essentiel de promouvoir des emplois décents et valorisés qui permettent aux AJF qui le souhaitent de subvenir à leurs besoins, dans des conditions de travail sécurisées (contrat, accident, harcèlement, etc.), et valorisables pour elles

Le Gouvernement, le Ministère en charge de l'emploi, travail et prévoyance sociale, les différents Ministères en charge de l'enseignement et de la formation, le Ministère de la fonction publique, au niveau national et provincial, et de façon générale, toute la fonction publique en tant qu'employeur, l'ANPE, les organisations internationales (OIT, etc.) et les ONG qui travaillent dans le secteur de l'emploi (y compris les AGR), les entreprises publiques et privées, les médias, les organisations professionnelles (FEC, etc.) et les syndicats, les organisations de femmes

- Analyser, comparer et accumuler les expériences positives
 - Mener une enquête approfondie sur les conditions de travail des AJF et des femmes dans le secteur formel/le travail salarié et les représentations qui y sont liées ; ainsi qu'une revue de la littérature des expériences menées dans différents pays « evidence based » pour les adapter au contexte de Kinshasa
- Lutter contre les inégalités de genre face et dans l'emploi
 - Favoriser des images positives des AJF et de leurs activités professionnelles, et de l'emploi des femmes en général à travers des modèles souhaitables/alternatifs (témoignages, campagne de communication, rencontre, etc.), et lutte contre les stéréotypes de genre ;
 - Mener des actions, des campagnes pour valoriser le travail des femmes et lutter contre les stéréotypes qui considèrent le travail et le revenu des femmes comme un « complément » au travail et au revenu du mari/petit ami et/ou d'autre membre de la famille ;
 - Lutter/participer à la lutte contre le harcèlement au travail (de la part de l'employeur, des collègues, comme des clients, des prestataires, etc.) à travers des ateliers, des campagnes de communication, mais aussi au niveau législatif en veillant

Recommandations

aux conditions d'application de la loi⁶²;

- Promouvoir et développer un monde du travail plus sécurisant
 - Développer des expériences innovantes visant à améliorer la « sécurisation » de l'emploi informel des AJF : en cas de vol ou de perte de marchandise (assurance), en cas de maladie (sécurité sociale), en cas de tracasserie administrative (service juridique), pour la garde des enfants, etc. (voir les expériences présentées dans le rapport du BIT, 2009⁶³ ou reprises par le réseau du CAD, avril 2011⁶⁴) ;
 - Organiser et/ou soutenir l'organisation de groupes de soutien, de coaching et de parrainage entre AJF et femmes qui travaillent ;
 - Créer/soutenir la création d'un répertoire des TP, P et M entreprises dirigées par des AJF (et des femmes), et/ou qui soutiennent et encouragent l'emploi des AJF ;
 - Mettre en place des services d'orientation professionnelle, d'aide à la recherche d'emploi, de bilan des compétences pour les AJF ;
 - Promouvoir avec les employeurs des secteurs publics et privés, des opportunités de stage égaux pour les filles et les garçons ;
 - Lancer/soutenir une campagne de promotion de l'emploi des AJF en collaboration avec les autorités pour que l'Etat s'implique dans la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes en général, et les jeunes femmes en particulier ;

La santé : plusieurs études ont mis en évidence le manque de connaissances des jeunes en matière de sexualité et l'absence de communication sur ce sujet tabou que ce soit dans le cadre familial ou scolaire. C'est ainsi que plusieurs AJF interviewées sont mères de famille. Bien qu'elles ne considèrent pas leur grossesse comme un obstacle, elles ne recommandent pas aux AJF d'être mère trop tôt.

Le gouvernement, le Ministère de la Santé, le Ministère de l'enseignement primaire et secondaire (et professionnel) et le service d'éducation à la vie, les structures sanitaires des différents réseaux et les professionnels de santé, les organisations professionnelles et les syndicats, les éducateurs et assistants sociaux, les organisations internationales et les ONG qui travaillent dans le secteur de la santé, les médias, les parents et les familles, les organisations de femmes, les clubs de jeunes, les églises :

- Soutenir les programmes scolaires et les initiatives des autres acteurs en matière d'éducation sexuelle et reproductive des jeunes – garçons et filles – et des familles (attention à éviter de faire peser toute la responsabilité de la sexualité sur l'AJF et préférer la responsabilisation collective) ;
- Développer des réseaux de « personnes de confiance » (professionnel de santé, enseignant/e, éducateur/éducatrice, assistant/e social/e, etc.), dans les lieux fréquentés par les jeunes et les adolescents, auprès desquels ils, et en particulier elles, peuvent se confier, s'informer et échanger autour des questions de santé, de santé sexuelle et reproductive ;
- Plus largement, améliorer la santé et l'accès aux soins de santé des AJF et des femmes qui dépendent encore trop souvent de la décision et de l'accord des hommes (en soutenant par exemple la création de système mutualiste de santé avec et pour les femmes) ;
- Mener des actions auprès des hommes et des AJH pour soutenir ceux qui prennent en charge leur santé sexuelle et inciter ceux qui ne le font pas encore à s'y engager.

L'accès aux ressources financières, matérielles : constitue un élément important non seulement pour initier une activité génératrice de revenu, mais aussi pour la développer, hors la majorité des AJF n'ont tout simplement pas accès aux crédits ou n'ont pas de capital de départ. Elles s'appuient la plupart du temps sur les contributions familiales et les systèmes d'épargne « communautaires » (likelemba, carte, etc.)

62 Comme c'est prévu par la loi : Arrêté ministériel n° 12/CAB.MIN/TPS/114/2005 du 26 octobre 2005 portant interdiction du harcèlement sexuel ou moral dans l'exécution d'un contrat du travail.

63 Bureau International du Travail, *L'égalité entre hommes et femmes au cœur du travail décent. Rapport VI, Conférence internationale du travail, 98e session, 2009*, 276 p.

64 Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes, *L'autonomisation économique des femmes. Document de réflexion, avril 2011*, 37 p.

Le gouvernement, le ministère de l'emploi, travail et prévoyance sociale (national et provincial), le Ministère des PME, l'INSS, les mutuelles de santé, les organisations internationales et les ONG qui travaillent dans le secteur des mutuelles, des PME, etc., les organismes de micro-crédit, les groupes et initiatives locales d'épargne et de crédit :

- Mettre en place/soutenir des systèmes d'accès au crédit et à l'épargne, de préférence encadrés par des groupes de soutien, adaptés aux besoins et aux contraintes des AJF (montant, durée, relation de confiance, etc.) (voir les expériences menées par Esther Duflo et son équipe⁶⁵, ainsi que les expériences reprises par le réseau du CAD, avril 2011) ;
- Créer des groupes de soutien (liés à un système d'accès au crédit et à l'épargne) qui visent à renforcer les capacités des AJF à développer leurs activités (gestion, management, etc.) et qui peuvent ainsi constituer des lieux d'auto-apprentissage (valorisation des connaissances et compétences des AJF) ;
- Mettre en place des formations quant à la gestion du capital et d'un commerce, notamment avec la FEC et/ou avec des AJF ou des femmes ayant réussi et/ou de l'expérience

Le plaidoyer politique et juridique : l'amélioration de l'« empowerment » économique des AJF nécessite des actions ciblées vers les AJF mais la mise en place de plaidoyers, de campagnes et d'actions communes. Les objectifs sont premièrement de faire appliquer les droits des femmes et les lois relatives à ceux-ci, deuxièmement de faire évoluer positivement les conditions structurelles conditionnant l'empowerment économique, et plus généralement le bien-être des AJF (santé, scolarité, etc.).

Le gouvernement, y compris les assemblées législatives, au niveau national, provincial, les groupements de femmes politiques, le Ministère du genre, de la famille et de l'enfant, le Ministère de la fonction publique, le Ministère de la justice, l'institut national de la statistique, les organisations internationales et les ONG qui travaillent pour l'égalité des genres, les organisations de femmes et d'hommes qui s'impliquent dans l'égalité des genres :

- Identifier et soutenir des groupes actifs dans la promotion de l'égalité homme/femme
 - Identifier et travailler avec les femmes politiques et/ou les femmes influentes (et les hommes qui veulent participer) qui peuvent et veulent changer les lois et les politiques en faveur de l'empowerment économique des AJF et des femmes
 - Créer des groupes de pression des AJF, et des personnes qui soutiennent l'empowerment économique des AJF et plus largement leur bien-être, afin qu'elles puissent participer au débat public ;
 - Favoriser et supporter la présence de femmes et d'hommes conscientisées dans les lieux de prise de décision (Etat, services publics, entreprises, associations professionnelles, etc.) afin qu'ils promeuvent et réclament ensemble le respect de l'égalité des genres et des droits des femmes ;
- Des actions à l'endroit des services étatiques
 - Plaider pour un code de la famille cohérent et respectueux de l'équité entre les hommes et les femmes et correspondant à la situation actuelle de la famille en RDC ;
 - Demander et promouvoir la reconnaissance juridique des AJF et des femmes, entre autres à travers la reconnaissance à l'état civil (selon les recommandations du réseau du CAD, avril 2011) ;
 - Demander et militer pour l'amélioration des services publics, et particulièrement, les aspects qui touchent directement les AJF, mais qui profiteront également à l'ensemble de la population (distribution d'eau potable VS corvée d'eau, éclairage public VS sécurité, etc.) ;
- Fabriquer des données pour mieux comprendre la situation et créer des instances de contrôle
 - Promouvoir la production de données ventilées par sexe quant à l'activité économique et l'emploi pour disposer d'une image claire de la situation des AJF et des femmes ;
 - Mettre en place et/ou soutenir un processus de surveillance et de contrôle de la conformité des lois et autres outils juridiques existants ou à venir avec les principes de l'égalité des genres ;
- Changer l'image des femmes : des actions avec les médias
 - Former les acteurs et actrices des médias à l'égalité des genres et à la lutte contre les stéréotypes vis-à-vis des femmes

⁶⁵ Esther Duflo, *Le développement humain. Lutter contre la pauvreté (I), La République des idées / Seuil, 2009.* et <https://www.povertyactionlab.org/>

Recommandations

et des hommes et également des jeunes, et leur proposer un « cahier des charges » respectueux de l'égalité homme femme pour une juste représentation et participation dans les médias ;

L'implication des hommes, et des jeunes garçons doit aussi être prise en compte dans toutes actions visant à améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes, y compris les AJF. Comme cela a déjà été évoqué précédemment, il faut éviter de faire porter la responsabilité de la lutte contre les inégalités uniquement sur les femmes. A cette fin, l'implication des hommes et des AJH est une nécessité. En effet, les hommes et les AJH sont autant que les femmes et les AJF construits et assignés dans des rôles précis (construction de la masculinité et de la virilité), les hommes sont donc également pris dans et (re)produisent ce système inégalitaire. Par ailleurs, il est important de noter qu'ils sont des acteurs de changement centraux (de nombreux hommes évoluent et sont favorables à l'empowerment économique des femmes, notamment les religieux et/ou les époux de femmes ayant « réussi »). Exclure les hommes et les AJH ne ferait que susciter de la frustration et aurait pour conséquence de renforcer les inégalités.

- Comprendre et analyser la construction de la masculinité (et/ou virilité)
 - La promotion de la production de données ventilées par sexe permettra également de comprendre la situation des hommes
 - Mettre en place des études sur les hommes favorisant ou appuyant l'autonomie économique ou le bien-être de leur compagne (ou épouse), de leurs filles ou de toutes AJF à leur charge (dont certains leaders religieux)
 - Mettre en place des études sur les représentations et la construction des masculinités⁶⁶ ;
- Mettre en place des groupes de discussion et d'échange entre hommes et AJH
 - L'école des Maris⁶⁷ au Niger a montré qu'il était possible de mettre en place des groupes de discussion facteur d'évolution entre hommes ;
 - Dans le cadre des violences faites aux femmes, l'action « la campagne du ruban blanc » a été mise en place par des hommes.⁶⁸
- S'appuyer sur des associations ayant déjà mis en place des dialogues avec les hommes et AJH en RDC
 - Certaines association (Phathfinder notamment) ont mis en place des espaces de dialogue avec les hommes, en s'appuyant dans un premier temps sur des femmes formées et ayant une expérience solide. A Goma, des hommes s'impliquent dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux AJF. Ces actions adaptées au contexte congolais et de Kinshasa permettent de faire évoluer la situation et de montrer aux hommes qu'ils peuvent construire leurs masculinités (leur virilité) en étant plus respectueux des femmes.
 - Se rapprocher de ces associations et de ces personnes pour mettre en place des groupes de discussion et d'échange entre hommes constituerait un facteur de changement efficace et qui accompagnerait les autres actions.

Cependant, il est nécessaire d'être attentif aux réticences des hommes et de ne pas aller trop vite dans les demandes formulées aux hommes et aux AJH les plus réticents. Par ailleurs, certaines expériences promouvant la mixité (présence des hommes et des femmes ensemble) dans les échanges et les groupes de discussion visant un changement des représentations peuvent s'avérer contre-productif (dans des groupes de discussion mixte les hommes ont tendance à monopoliser la parole, cet exemple est représentatif de la construction du genre en regard : les hommes sont tenus de parler, les femmes sont tenues de se taire).

⁶⁶ Pour une meilleure compréhension du concept, nous vous renvoyons, par exemple, vers les outils de l'organisation « Le monde selon les femmes » : http://www.mondefemmes.be/genre-developpement-outils_outils-animations_masculinit-s_2-masculinites-devoilees.htm

⁶⁷ Cette action est développée sur le site de UNFPA : « école des maris » encourage les Nigériens à améliorer la santé de leur famille

⁶⁸ Cette action est illustrée notamment sur le site suivant : <https://dominiqueferrieres.wordpress.com/2015/04/17/la-campagne-du-ruban-blanc-crb-action-organisee-par-des-hommes-pour-mettre-fin-a-la-violence-faite-aux-femmes/>

ANNEXE A : Bibliographie

- Ambassade de Suède, Profil du pays en matière d'égalité de genre 2014 de la RDC, 2014, 60 p.
- Ayimpam S., Economie de la débrouille à Kinshasa. Informalité, commerce et réseaux sociaux, Karthala, 2014
- Bourdieu P., « Le capital social. Notes provisoires », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 31, 1980, p. 2-3. Cité par Fabien Granjon, Benoît Lelong, « Capital social, stratifications et technologies de l'information et de la communication. Une revue des travaux français et anglosaxons », Réseaux 2006/5 (no 139), p. 147-181. DOI 10.3917/res.139.0147
- Bouchard H., Microcommerce et stratégies de femmes. Les pratiques d'épargne et de crédit à Kinshasa, Chaire de coopération Guy-Bernier, UQAM, 1999, 54 p.
- Bureau International du Travail, L'égalité entre hommes et femmes au cœur du travail décent. Rapport VI, Conférence internationale du travail, 98e session, 2009, 276 p.
- CERED-GL, Analyse de la situation des adolescentes et jeunes femmes à Kinshasa et des facteurs liés à leur autonomisation. Rapport final, Décembre 2015, 50 p.
- Delphy C., L'Ennemi principal. 1/ Economie politique du patriarcat, 1998, Paris, Editions Syllepse.
- Dworkin A., Les femmes de droite, Les Editions du Remue-Ménage, Montréal, Québec, 2012 (en anglais : (1983). Right-wing Women. New York : Coward, McCann & Geoghegan/Perigee).
- Fougeyrollas-Schwebel D., «Travail domestique », in Hirata H., Laborie F., Le Doare H., Senotier D. (coord.), Dictionnaire critique du féminisme, Paris, PUF, 2000 pp. 235-240.
- Hejman, J., What is known about socioeconomic status of adolescent girls and young women in DRC? Secondary literature review (draft), La Pépinière October 2015, 45 p.
- Henchoz C., Les politiques de conciliation famille-travail et l'égalité, in Recherches sociologiques et anthropologiques [En ligne], 42-2 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2011, consulté le 21 octobre 2016 (<http://rsa.revues.org/739>)
- Jacobson, J. et al (2015) Evidence review: what works to economically empower adolescent girls?, La Pépinière: June 2015, 45 p.
- Journal Officiel de la République démocratique du Congo : Code la famille, 25 avril 2003
- Journal Officiel de la République démocratique du Congo : Loi n° 15/013 du 1er août 2015 portant modalités d'application des droits de la femme et de la parité
- Jouves J. et Ryckmans H., Enjeux de développement pour les femmes de R.D.Congo, in Collection « Analyse et plaidoyer » du Monde selon les femmes, 2006, 48 p.
- Kayembe Wa Kayembe M., De Maeyer M. & Wolff E., Cartographie de la croissance urbaine de Kinshasa (R.D. Congo) entre 1995 et 2005 par télédétection satellitaire à haute résolution, in Belgeo, 3-4 | 2009, 439-456.
- Kergoat D., Le rapport social de sexe de la reproduction des rapports sociaux à leur subversion, in Les rapports sociaux de sexe, Paris, Presses Universitaires de France, « Actuel Marx Confrontations », 2010, 192 pages (www.cairn.info/les-rapports-sociaux-de-sexe--9782130584742-page-60.htm)
- La Pépinière, Programme Summary (avril 2015 – sept 2017), July 2015, 28 p.
- La Pépinière, Monitoring & Evaluation, January 2016, 25 p.
- La Pépinière, Stratégie de recherche (avril 2015 –oct 2017). Version révisée, Février 2016
- Lelo N. F. et Tshimanga. M. C., Pauvreté urbaine à Kinshasa, Kinshasa, éd Cordaid, 2004

Annexe A : Bibliographie

- Matthieu N. C., Arraînement des femmes, essais en anthropologie des sexes, Paris, EHESS, 1985.
- Mathieu N. C., L'Anatomie politique : catégorisation et idéologies du sexe, Paris, Côté-Femmes, 1991.
- McLean L, Jacobson, J. and Modi, A., The realities of adolescent girls and young women in Kinshasa. Research about girls by girls, February 2016, 69 p.
- Ministère du Plan et Suivi de la Mise en œuvre de la Révolution de la Modernité, Ministère de la Santé Publique et ICF International, Deuxième enquête Démographique et de Santé en République Démocratique du Congo 2013-2014 (EDS-RDC II 2013-2014), Rockville, Maryland, USA, 2014, 678 p.
- Muswamba Malu R., Le travail des femmes en République démocratique du Congo : exploitation ou promesse d'autonomie ? Paris, UNESCO, mars 2006, 117 p.
- Mutombo Katalayi H., Urbanisation et fabrique urbaine à Kinshasa : défis et opportunités d'aménagement. Geography, Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2014.
- OCDE, L'emploi informel dans les pays en développement : une normalité indépassable ?, in Synthèses, mars 2009, 8p.
- Olivier de Sardan J.-P, La Rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique, 2008, Louvain-La-Neuve, Brylant Academia.
- Pheterson G., Le prisme de la prostitution, édition augmentée de la version anglaise, trad. Nicole-Claude Mathieu, Paris, L'Harmattan, 2001
- Poncelet M., André G. & De Herdt T., La survie de l'école primaire congolaise (RDC) : héritage colonial, hybridité et résilience, Autrepart 2/2010 (n° 54), p. 23-41 (www.cairn.info/revue-autrepart-2010-2-page-23.htm)
- Prévost H., Des tomates et des femmes. Transformation agricole et division sexuelle du travail au Bénin, Journal des anthropologues 1/2015 (n° 140-141), p. 93-112 (www.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2015-1-page-93.htm)
- Programme des Nations Unies pour le Développement, Innovative approaches to promoting women's economic empowerment, 2008 (www.undp.org/women/publications.shtml)
- Réseau du CAD sur l'égalité hommes-femmes, L'autonomisation économique des femmes. Document de réflexion, avril 2011, 37 p.
- Tabet P., La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économique-sexuel, Paris, L'Harmattan, 2004

Sites Internet :

<https://antisexisme.net/2012/12/20/les-femmes-de-droite/>

<http://www.banquemondiale.org/fr/country/drc/overview>

<http://français.doingbusiness.org/data/ExploreEconomies/congo-dem-rep>.

Scannez-moi pour accéder aux sites pré-cités



ANNEXE B :

Termes en lingala autour de l'idée de l'« empowerment »

Le tableau ci-dessous résume l'analyse faite pendant une première étude menée par l'unité des filles chercheuses de La Pépinière en 2015 sur la signification de divers termes en lingala qui sont proche de l'idée de l'« empowerment » et/ou l'autonomisation.

Term	Characteristics all agreed were associated with the term	Characteristics that may be associated with the term	Comments
Mwasi Malonga	Woman of value (mwasi ya motuya) Polite (mwasi botosi) Soumise (submissive) Respectful Decent dress Entrepreneurial Responsible Wise Leader (Kokamba) Supports herself and others	Autonomous Expresses her opinions Obedient Most are married	A 'mwasi malonga' is first a foremost a woman who is valued in society. She is a woman who is respected because she has succeeded economically and socially. She is the ideal woman according to predominant social norms. She lives in conformity with the social norms / expectations, dresses appropriately, is polite and 'soumise' (see footnote 1). She is integrated in society and looks after those around her as well as herself.
Mwasi Amikoka	Capable Independent Autonomous Supports herself Woman of value (mwasi ya motuya)	Serious Respectful Decent dress Wise Supports others Half are married	A 'mwasi amikoka' is the closest translation to a women that is autonomous in the sense of self-sufficiency and being independent economically. She is also valued and seen in a positive light – because of her economic success. She is someone who is also seen as being integrated in society who often also looks after others. This term is not loaded with all the expectations about her social behaviour and living in line with social norms, yet she is still viewed positively.

Annexe B : Termes en lingala autour de l'idée de l' « empowerment »

Grande Dame / Mwasi ya tina	<p>Woman of value (mwasi ya motuya) Respected Capable Wise Entrepreneurial Dynamic Ambitious Responsible Serious Leader (Kokamba) Autonomous Supports herself Expresses her opinions</p>	<p>Humility Respectful (mwasi ya botobi) Powerful Most are married</p>	<p>The term 'grande dame' came up often during interviews with AGYW to describe women like Olive Lembe, first lady of DRC Overall this term is about a women who has achieved a high status and profile and is seen as capable. However, her economic empowerment is not necessarily at the core (e.g. Olive Lemba, the President's wife) The term 'mwasi ya tina' is the closest Lingala translation. It is similar, but the girls agreed it was more achievable. One girl said that in her (poor crowded) neighbourhood, Kimbanseke, 'grande dame' can also imply someone proud.</p>
Mwasi Elombe	<p>Capable Dynamic Ambitious Autonomous Self-sufficient (Komikoka) Supports herself Supports others Expresses her opinions</p>	<p>Responsible Serious Powerful Leader Respectful Wise Most are married</p>	<p>A 'mwasi elombe' is seen first and foremost as a capable, ambitious and autonomous woman who is self-sufficient but also looks after others. She expresses her opinions and is seen by most as powerful (sometime also physically) However, there is a sense in which a 'mwasi elombe' is seen as challenging social norms by being forthright; hence may be rejected.</p>
Elombe Mwasi	<p>Dynamic (Bopikilika) Entrepreneurial Powerful Strong woman (mwasi yanguya) Physical force Cunning</p>	<p>Self-sufficient (Komikoka) Supports herself Minority are married</p>	<p>Putting 'elombe' in front of the word 'mwasi' (woman) put even more emphasis on power and physical force. Although an 'elombe mwasi' is seen as strong and powerful, the girls generally saw her negatively as someone acting in defiance of social norms and all said categorically that they did not aspire to be an elombe mwasi'</p>





